

Diplôme de conservateur de bibliothèque

Mémoire d'étude

**La formation des usagers à Paris IV :
complémentarité des actions entre
SCD et Université**

Isabelle Morlat

Sous la direction de Madame Elisabeth Noël
Conservateur co-responsable de la cellule FORMIST

école nationale supérieure des sciences de l'information et de

école nationale supérieure des sciences de l'information et de

école nationale supérieure des sciences de l'information et de

école nationale supérieure des sciences de l'information et de

école nationale supérieure des sciences de l'information et de

école nationale supérieure des sciences de l'information et de

école nationale supérieure des sciences de l'information et de

école nationale supérieure des sciences de l'information et de

école nationale supérieure des sciences de l'information et de

école nationale supérieure des sciences de l'information et de

école nationale supérieure des sciences de l'information et de

école nationale supérieure des sciences de l'information et de

école nationale supérieure des sciences de l'information et de

école nationale supérieure des sciences de l'information et de

école nationale supérieure des sciences de l'information et de

enssib

école nationale supérieure des sciences de l'information et des bibliothèques

remerciements

Je tiens à remercier chaleureusement la directrice du SCD de Paris IV, Madame Bisbrouck, ainsi que son adjointe Madame Rogeret, l'équipe de direction et les conservateurs en charge de la formation des usagers dans le passé, pour m'avoir permis de réaliser le bilan de cette action dans les différentes bibliothèques du Service. A cet égard, je manifeste ma profonde reconnaissance à Madame Grandet, responsable de la bibliothèque Clignancourt, qui m'a accueillie dans ses locaux et a favorisé la réalisation de cette étude.

J'exprime aussi toute ma gratitude à Madame Gallet-Blanchard, directrice du Centre universitaire Clignancourt et responsable pédagogique du campus numérique « Réseaux.doc » à Paris IV, pour m'avoir donné l'occasion de mener ce travail passionnant, en me révélant les enjeux de la formation documentaire à l'Université.

Je remercie également vivement Monsieur Stoll, au Ministère, ainsi que tous les enseignants et bibliothécaires-conservateurs -ils sont nombreux, qu'ils me pardonnent de ne pouvoir tous les nommer - rencontrés à Paris IV et dans d'autres établissements. Chacun a pris le temps de m'accompagner sur le chemin de cette réflexion concernant la formation des usagers, en révélant les facettes multiples de cet enseignement.

Enfin, c'est à Madame Noël, conservateur co-responsable de la cellule FORMIST à l'ENSSIB et spécialiste du sujet, que je témoigne toute ma reconnaissance, pour avoir dirigé ce travail et m'avoir apporté de très précieux conseils.

Titre :

La formation des usagers à Paris IV : complémentarité des actions entre SCD et Université.

Résumé :

Comment les Universités françaises mettent-elles en œuvre la formation des usagers en 2002 ? L'analyse précise des formations à la documentation du SCD et de l'Université Paris-Sorbonne Paris IV est au centre de cette étude. Mise en perspective avec les actions d'autres Universités, elle permet de préconiser quelques recommandations : la création d'une cellule pédagogique, réunissant les coordonnateurs des enseignants et des bibliothécaires dans le cadre du campus numérique « Réseaux.doc », peut contribuer à développer le partenariat entre le SCD et l'Université Paris IV pour former les étudiants.

Descripteurs :

Université de Paris-Sorbonne--Formation des utilisateurs

Bibliothèques universitaires--Formation des utilisateurs--France

Recherche documentaire--Formation des utilisateurs--France

Abstract :

How do the French Universities devise and perform the documentary training of their patrons today ? This detailed study encompasses the trainings for documentation set up by the SDC and the University of Paris IV. After comparing them with similar actions led in other Universities, it allows us to make a few suggestions : the creation of a pedagogical team, gathering the people who co-ordinate the teaching staff and the librarians in the field of the numerical campus "Reseaux.doc", may get to the result of spreading out a better partnership between the SCD and the University of Paris IV.

Keywords :

University of Paris-Sorbonne--Patrons' training

Academic libraries--Patrons' training

Documentary research—Patrons' training

Sommaire

REMERCIEMENTS.....	2
SOMMAIRE.....	4
INTRODUCTION.....	8
1. L'UNIVERSITÉ ET L'ÉTUDIANT : LE RÔLE DE LA FORMATION DES USAGERS.....	11
1.1. <i>La situation universitaire en France : la réussite et l'échec.....</i>	<i>11</i>
1.1.1. Inscriptions, réussites et échecs	11
1.1.2. Les raisons de l'échec universitaire en premier cycle.....	12
1.1.2.1. Adaptation de l'Université à l'évolution de la société.....	12
1.1.2.2. L'adaptation de l'étudiant à l'Université.....	12
1.1.3. Le rôle de la formation des usagers.....	13
1.1.3.1. Le contexte.....	13
1.1.3.2. La formation à la méthodologie documentaire	13
1.1.3.3. Le rôle de la bibliothèque dans l'affiliation intellectuelle de l'étudiant.....	14
1.2. <i>L'Université Paris-Sorbonne Paris IV et la formation des usagers.....</i>	<i>14</i>
1.2.1. Présentation de l'Université.....	14
1.2.2. La fréquentation de l'Université.....	16
1.2.3. L'action pédagogique de l'Université	16
1.2.4. Les objectifs pédagogiques du Service commun de la documentation.....	17
1.2.5. La question de l'habilitation.....	17
2. LE RÔLE D'INCITATION DE L'ÉTAT DANS LA FORMATION DES USAGERS.....	18
2.1. <i>La volonté historique de lutter contre l'échec à l'Université.....</i>	<i>18</i>
2.1.1. Le développement de la formation à l'information.....	18
2.1.2. L'impact de la réforme du DEUG en 1997.....	19
2.1.3. Réforme des études universitaires depuis avril 2002.....	19
2.2. <i>Le rôle de l'Etat dans la mise en œuvre de la formation des usagers.....</i>	<i>20</i>
2.2.1. La Sous-Direction des Bibliothèques et de la Documentation (SDBD) et la formation des usagers.....	20
2.2.2. Le bilan du Ministère aujourd'hui.....	21

2.2.3.	La réalisation d'une brochure pour élaborer un programme.....	21
2.2.4.	Les enquêtes nationales.....	21
2.2.5.	Le soutien de l'Etat à la production et à la diffusion de produits pédagogiques... ..	22
2.3.	<i>La nécessaire mutualisation des expériences, des connaissances, et des outils.....</i>	22
2.3.1.	La mutualisation dans le cadre des campus numériques.....	23
2.3.1.1.	Présentation des campus numériques dans le paysage universitaire.....	23
2.3.1.2.	Présentation du campus numérique « Réseaux.doc ».....	23
2.3.2.	Autres mutualisations de connaissances et d'expériences.....	24
2.3.2.1.	Les réseaux locaux et régionaux.....	25
2.3.2.2.	Le réseau national et le rôle de FORMIST.....	25
LA FORMATION DES USAGERS À L'UNIVERSITÉ PARIS IV		26
1.	FORMATIONS À LA DOCUMENTATION AU SEIN DU SCD EN 2002	26
1.1.	<i>Présentation du SCD.....</i>	26
1.2.	<i>Historique de la formation des usagers.....</i>	27
1.2.1.	Le tutorat d'UFR : une expérience peu concluante.....	28
1.2.2.	Le tutorat de bibliothèque : une expérience réussie.....	28
1.2.3.	Phase de consolidation des enseignements à la documentation.....	29
1.2.4.	Nouvelles interventions ponctuelles	30
1.2.5.	Conclusion à propos de l'historique de la formation à la documentation.....	30
1.3.	<i>Etat des lieux de la formation des usagers au sein du SCD.....</i>	31
1.3.1.	La formation des étudiants de premier cycle.....	31
1.3.1.1.	La formation des usagers sur le site Clignancourt.....	31
1.3.1.2.	La formation des usagers sur le site Malesherbes.....	34
1.3.2.	La formation des étudiants de deuxième et troisième cycles.....	36
1.3.2.1.	Au centre Malesherbes.....	36
1.3.2.2.	Dans les autres sections documentaires du SCD.....	37
1.4.	<i>Conclusion de l'état des lieux au niveau du SCD.....</i>	38
2.	FORMATIONS À LA DOCUMENTATION AU SEIN DE L'UNIVERSITÉ EN 2002	40
2.1.	<i>Les formations à la documentation à la Sorbonne.....</i>	40
2.2.	<i>Tableau synoptique de la formation à la documentation à Paris IV.....</i>	42
2.3.	<i>Conclusion de l'état des lieux au niveau de l'Université.....</i>	45

LES EXPÉRIENCES D'AUTRES UNIVERSITÉS DANS LE DOMAINE DE LA FORMATION DES USAGERS.	45
1. L'EXEMPLE DE L'UNIVERSITÉ PARIS X-NANTERRE	46
1.1. <i>Les raisons du choix</i>	46
1.2. <i>Le contexte</i>	46
1.3. <i>Le déroulement de l'action</i>	47
1.4. <i>Le bilan</i>	49
2. L'EXEMPLE DE L'UNIVERSITÉ PARIS III.....	50
2.1. <i>Les raisons du choix</i>	50
2.2. <i>Le contexte</i>	50
2.3. <i>L'institutionnalisation du projet</i>	51
2.4. <i>Le déroulement de l'action</i>	51
2.5. <i>La création d'un site consacré à la formation méthodologique</i>	54
2.6. <i>Le bilan</i>	54
3. L'EXPÉRIENCE DE L'UNIVERSITÉ PARIS VIII.	55
3.1. <i>Les raisons du choix</i>	55
3.2. <i>Le contexte</i>	55
3.3. <i>Le déroulement de l'action</i>	56
3.4. <i>Le bilan</i>	57
4. D'AUTRES EXPÉRIENCES	58
4.1. <i>L'expérience transdisciplinaire de la formation des usagers à Strasbourg</i>	58
4.1.1. <i>Le contexte</i>	58
4.1.2. <i>Le déroulement de l'action</i>	59
4.1.3. <i>Le bilan</i>	60
4.2. <i>La formation assurée par les PRCE</i>	61
LES RECOMMANDATIONS À L'UNIVERSITÉ PARIS IV	62
1. BILAN DES FACTEURS DE RÉUSSITE DE LA FORMATION DES USAGERS DANS LES UNIVERSITÉS FRANÇAISES.	62
2. LE DÉVELOPPEMENT DES FORMATIONS À LA DOCUMENTATION À L'UNIVERSITÉ PARIS IV. ..	65
2.1. <i>Les préalables</i>	65
2.1.1. <i>Justification du projet à Paris IV</i>	65

2.1.2.	Le préalable politique et financier.....	65
2.1.3.	Le développement des actions.....	66
2.2.	<i>Les préconisations</i>	66
2.2.1.	Au niveau du SCD.....	67
2.2.1.1.	Le recrutement d'un conservateur ou d'un bibliothécaire	67
2.2.1.2.	Autres solutions.....	69
2.2.1.3.	La création d'une ligne budgétaire	70
2.2.2.	Au niveau de l'Université	72
CONCLUSION		74
BIBLIOGRAPHIE		76
ANNEXE 1		84
ANNEXE 3		89

Introduction

Durant une longue période, les formations à la méthodologie documentaire ont fait l'objet d'enseignements disparates et ponctuels. Face à l'offre grandissante, voire exponentielle, de l'information disponible sur tous les supports et par le biais de l'outil mondial Internet, l'Etat s'est préoccupé de la situation et de nombreux rapports ont mis en avant l'importance de la formation des usagers pour lutter contre l'échec des étudiants à l'Université. « L'inflation de la documentation disponible, la diversité et la complexité des dispositifs d'accès qui y conduisent, l'évolution constante des outils techniques expliquent que de nombreuses initiatives soient prises par les universités et leurs bibliothèques afin de proposer à la communauté universitaire des formations à la méthodologie documentaire », note le Conseil Supérieur des bibliothèques dans son rapport annuel pour les années 1998-1999¹.

Ayant travaillé plusieurs années en bibliothèque municipale, il m'a semblé particulièrement intéressant, face à ce besoin grandissant de formations, de voir comment le concept d'accueil trouvait son expression en bibliothèque universitaire. En effet, « l'accueil », au sens très large, est proposé à tous dans les bibliothèques de lecture publique, pour fournir un service de renseignement bibliographique et d'orientation, grâce auquel le lecteur ne sera jamais perdu. Les sections « jeunesse » sensibilisent très tôt les enfants au classement des ouvrages, lors des passages de classes, tandis que les sections « adultes » organisent parfois des visites commentées de leurs locaux, en expliquant le fonctionnement de l'établissement. Si l'on peut aujourd'hui définir les bibliothèques par une offre de services, l'accueil s'avère un service de base indispensable offert à l'utilisateur et développé, à plus grande envergure, sous forme d'une offre à la formation documentaire proposée aux milliers d'étudiants inscrits dans les bibliothèques universitaires françaises.

Dans ces établissements, la formation des usagers vise à apporter aux étudiants une culture de base de l'information scientifique et technique, une meilleure connaissance et utilisation des bibliothèques, et une maîtrise du processus de recherche documentaire dans de riches collections multi-supports. De cette façon, les étudiants explorent les ressources des bibliothèques qui peuvent leur être utiles, dans

¹ Conseil Supérieur des Bibliothèques. *Rapport pour les années 1998-1999*. Paris : Association du Conseil Supérieur des Bibliothèques, 1999.

les ouvrages de référence, les bases de données, les catalogues et Internet. Le SCD² de l'Université Paris IV connaît une tradition en ce domaine. De nouvelles expériences sont désormais mises en œuvre dans ses sections documentaires aux implantations géographiquement distinctes. Par ailleurs, des enseignements à la documentation sont également réalisés à l'Université en dehors du SCD, essentiellement à la Sorbonne pour des disciplines ou des niveaux universitaires différents, avec le concours de la bibliothèque inter-universitaire. De manière générale, cette formation des étudiants est proposée par les bibliothécaires dans différents contextes, dans ou hors cursus universitaire. Néanmoins, l'enseignement de la méthodologie documentaire, inscrit dans le cadre plus large de la Méthodologie du Travail Universitaire, figure de plus en plus souvent dans les maquettes des différents cursus de première année. Il revêt une place croissante pour contribuer à apprendre à l'étudiant son nouveau « métier », en le familiarisant avec le monde de l'Université et des bibliothèques, avec les pratiques codifiées du travail et les processus de recherche documentaire. Ces cours d'un type nouveau permettent aux professionnels de l'information d'élaborer des formations à la documentation grâce à un partenariat, plus ou moins développé, avec les enseignants de l'Université. Des actions de type complémentaire peuvent ainsi être réalisées entre le SCD et l'Université.

La présente étude s'inscrit dans un contexte précis : elle s'est attachée à analyser les actions de formations des usagers proposées à l'Université Paris-Sorbonne Paris IV, qui est au cœur de l'analyse, et dans des Universités dispensant également des enseignements en Lettres, langues et sciences humaines. Afin de mieux comprendre le contexte dans lequel s'inscrivent les enseignements à la documentation, la première partie de ce document dressera un panorama actuel de la formation des usagers en France, où sera évoquée l'action pédagogique conduite par Paris IV.

D'autre part, une demande particulière a émané du SCD Paris IV, qui augure de l'extension de ses surfaces pour développer la formation des usagers. En effet, de grands projets de réhabilitations et de constructions de différents bâtiments du SCD sont actuellement mis en œuvre par l'Université, et le souhait de développer cette mission a été fortement exprimé, notamment par la bibliothèque Clignancourt. La section déménagera prochainement dans une structure réhabilitée de 2000 mètres carrés, avant de revenir occuper les 5600 mètres carrés d'une bibliothèque neuve au sein d'un centre universitaire agrandi et reconstruit. Le centre Clignancourt ne desservant que l'enseignement des

² Une liste de tous les sigles évoqués dans cette étude est jointe en annexe.

premiers cycles, une attention particulière sera portée à la formation massive de ces très jeunes étudiants.

Par ailleurs, Paris IV est l'un des quinze partenaires du campus numérique « Réseaux.doc », dont l'objectif vise à développer la formation à l'information spécialisée au sein de l'Université. Dans ce contexte, l'investigation que j'ai menée auprès des UFR et au sein du SCD a permis de compléter en partie, pour Paris IV, les résultats de l'enquête nationale dévoilés le 20 novembre 2002. Les documents écrits étant rares sur le sujet, un travail d'enquête a conduit, grâce à des rencontres et entretiens, à la réalisation d'un état des lieux de cet enseignement au sein du SCD et de l'Université Paris IV, qui sera retranscrit dans une seconde partie.

Puis, compte-tenu du développement encore quantitativement limité des formations documentaires à Paris IV, il m'a semblé pertinent de voir, dans un troisième temps, comment d'autres Universités procédaient pour former leurs étudiants. Un travail d'analyse a ainsi permis de mettre en évidence les points forts ou faibles qui concernent les actions menées dans des établissements sélectionnés.

Enfin, la synthèse du travail réalisé dans plusieurs Universités et à Paris IV a permis de dégager un certain nombre de facteurs de réussite concernant la formation des usagers. En fonction de ces diverses expériences, il devient alors possible, dans une dernière étape, de préconiser quelques solutions pour améliorer le dispositif au sein du SCD et de l'Université, en déroulant le fil conducteur du partenariat et de la coordination, afin d'accentuer la complémentarité des actions menées par les bibliothécaires et les enseignants.

Actuelle situation de la formation des usagers en France

1. L'Université et l'étudiant : le rôle de la formation des usagers

1.1. La situation universitaire en France : la réussite et l'échec

1.1.1. Inscriptions, réussites et échecs

En France, les étudiants ont accès à trois filières différentes pour poursuivre leurs études après le baccalauréat : les filières techniques et professionnelles courtes (BTS, IUT...), les grandes écoles, et l'Université. Celle-ci va accueillir un nombre massif d'étudiants, que ceux-ci aient un profil « classique » de réussite au lycée, ou qu'ils y « tentent leur chance », après l'obtention de baccalauréats professionnels qui ne leur permettent pas toujours de trouver un travail. Ce nouveau public, qui n'entrait pas à l'Université auparavant, a souvent subi des échecs scolaires au lycée, s'est heurté à la sélection des filières courtes professionnalisées, et se trouve même parfois inscrit dans une discipline de manière aléatoire. L'Université offre alors à tous ses publics, de manière égalitaire, le moyen d'obtenir des diplômes. Ce paramètre s'avère important pour préparer une formation des usagers efficace et adaptée à une population universitaire assez hétérogène.

Les effectifs de l'Université ont augmenté de 50 % durant la décennie 1989-1999, mais une baisse générale des taux d'inscription est enregistrée actuellement : 1.404.000 étudiants étaient inscrits dans les Universités françaises à la rentrée 2001-2002³, soit 23.000 étudiants de moins que l'année précédente. Les inscriptions dans le premier cycle en subissent la répercussion. De plus, un taux d'échec important est relevé : en 2000-2001, seulement 37 % des étudiants ont obtenu leur diplôme en deux années. « Un entrant sur cinq a redoublé sa première année dans la même discipline et près

³ Ces chiffres, donnés pour la France métropolitaine et les départements d'outre-mer, incluent les IUT et les écoles d'ingénieurs universitaires. Ils sont extraits du bilan chiffré de l'Education nationale cité par l'URFIST de Paris dans son rapport sur *La formation documentaire des étudiants de premier cycle en France* (En ligne) : < <http://www.ccr.jussieu.fr/urfist/wilu/wilu00.htm> >.

de un sur dix dans une discipline différente. Ils sont plus d'un quart à avoir quitté, provisoirement ou définitivement, le système universitaire⁴ ».

De nombreux étudiants changent donc d'orientation en fin de première année, ou bien quittent l'Université. D'autre part, une proportion non négligeable d'étudiants n'accèdera pas au second cycle.

1.1.2. Les raisons de l'échec universitaire en premier cycle.

L'adaptation réciproque de l'Université et de l'étudiant, dans le contexte d'une société technologique en pleine évolution, semble un facteur déterminant pour permettre à l'institution de se conformer au mieux à ses missions, et à l'étudiant de réussir ses études.

1.1.2.1. Adaptation de l'Université à l'évolution de la société.

En effet, l'Université, de manière générale, est souvent équipée de moyens matériels et techniques insuffisants, de sorte qu'un enseignement faisant de plus en plus fréquemment appel à l'informatique et aux pédagogies modernes, ne peut être mis en œuvre dans de bonnes conditions. D'autre part, se pose la question de la valorisation de la carrière universitaire, exclusivement basée sur les travaux de recherche. L'actuel dispositif n'encourage pas les enseignants à s'investir et à se former dans le domaine pédagogique. La situation est particulièrement sensible dans le domaine de la méthodologie documentaire, lorsque certains enseignants choisissent de consacrer une partie de leur activité à développer des formations à l'information, parfois au détriment de la réalisation de travaux de recherche qui apporteraient une reconnaissance universitaire plus personnelle.

1.1.2.2. L'adaptation de l'étudiant à l'Université.

De plus, tous les étudiants doivent s'adapter aux exigences particulières de l'Université pour réussir leur cursus de premier cycle : c'est « le métier de l'étudiant ». Comme Alain Coulon l'a montré dans l'ouvrage qu'il a consacré au début de la vie universitaire à Paris VIII⁵, être étudiant n'est pas toujours facile. Il faut tout d'abord réaliser « le passage » entre la vie au lycée et la vie à l'Université. Au lycée, l'enseignement est très encadré, les devoirs sont « dictés ». L'entrée à l'Université s'avère parfois brutale puisqu'elle oblige l'étudiant à acquérir des qualités d'autonomie et d'organisation, à s'adapter à des contacts humains plus diversifiés, à de vastes locaux et à des programmes dont le contenu semble démesuré. Le « métier d'étudiant » nécessite une adaptation pour situer le rôle que

⁴ Id.

⁵ COULON, Alain. *Le métier d'étudiant : l'entrée dans la vie universitaire*. Paris : PUF, 1997.

l'on occupe au sein de l'Université, et les tâches qui sont demandées. Progressivement, l'étudiant intègre les codes explicites et implicites de l'apprentissage. La vie dans l'établissement cesse de paraître étrange ou hostile, et les rouages intellectuels connus et maîtrisés deviennent évidents et naturels. La première année universitaire s'apparente donc à une initiation. L'affiliation intellectuelle favorise motivation et réussite. Une trop forte perte de repères, quant à elle, induit un découragement face aux difficultés, un ennui, un manque de compréhension, qui génèrent l'échec et l'abandon du cursus universitaire.

1.1.3. Le rôle de la formation des usagers

1.1.3.1. Le contexte

L'action de formation des usagers s'inscrit dans un double contexte : de plus en plus, les étudiants désirent bénéficier des techniques qui leur permettent de chercher l'information de manière autonome. D'autre part, les technologies de l'information et les ressources électroniques nécessitent un apprentissage technique. Les bibliothécaires jouent donc un rôle de médiation auprès de tous les usagers, en réponse à leur mission professionnelle de formation à la documentation, encouragée et réaffirmée par l'Etat.

1.1.3.2. La formation à la méthodologie documentaire

Dès la première année, il est indispensable de réunir, d'évaluer et d'exploiter une documentation personnelle. La méthodologie de la recherche documentaire va apporter une aide en apprenant les étapes et les stratégies de la recherche, sur tous les supports. La formation à la Méthodologie du Travail Universitaire (MTU) a été introduite de manière obligatoire dans tous les cursus lors d'une réforme du DEUG en 1997. Le premier semestre de la première année universitaire comprend trois unités d'enseignement : une unité d'enseignements fondamentaux, une unité de découverte de disciplines complémentaires, et une unité de Méthodologie du Travail Universitaire.

Selon le choix des UFR⁶, le module de méthodologie peut comprendre deux axes possibles de formations : une formation basée sur la discipline (pour apprendre aux géographes la méthodologie de la géomorphologie, par exemple), et/ou une formation méthodologique à la documentation, présentant, selon les disciplines, un caractère facultatif ou obligatoire. « Lorsque les bibliothèques universitaires mettent en place des formations d'étudiants, elles ont plusieurs objectifs : la maîtrise instrumentale, l'aide au passage du lycée à l'Université, la lutte contre l'échec, l'apprentissage de la

⁶ Unités de Formation et de Recherche

pensée, et le tout avec des méthodes actives et personnalisées⁷ ». Cet enseignement vise aussi à réduire les inégalités entre ceux qui ont déjà accès aux ordinateurs et ceux qui en ignorent l'usage.

1.1.3.3. *Le rôle de la bibliothèque dans l'affiliation intellectuelle de l'étudiant.*

Pour qu'un étudiant de première année universitaire apprenne à chercher et évaluer, de manière critique, l'information indispensable à son apprentissage, il convient de lui enseigner les pratiques de la méthodologie documentaire. Comme l'affirme Alain Coulon, « l'usage compétent d'une bibliothèque universitaire est une manifestation de l'affiliation intellectuelle⁸ ». Au lieu d'être perdu parmi des milliers d'ouvrages, l'étudiant apprend à se repérer, à chercher l'information et à utiliser les outils documentaires. Cette appropriation des savoirs et des savoir-faire ouvre la voie au « monde des idées » et favorise la réussite des études à l'Université.

Après avoir abordé le contexte de l'entrée à l'Université, il convient à présent d'étudier plus précisément la situation de l'apprentissage à l'Université Paris IV, et de voir comment la réflexion pédagogique inscrite dans le cadre du contrat quadriennal 2002-2005 accompagne la mise en œuvre de la formation des usagers.

1.2. L'Université Paris-Sorbonne Paris IV et la formation des usagers.

1.2.1. Présentation de l'Université.

Établissement public d'enseignement supérieur à caractère scientifique, culturel et professionnel, disposant d'un statut d'autonomie financière, l'Université Paris-Sorbonne est souvent associée à la Sorbonne, Université du quartier latin fondée en 1257 dont la réputation remonte aux enseignements de la scolastique dispensés durant le Moyen-âge.

Pourtant, l'Université Paris IV n'est que l'une des Universités de la Sorbonne. En effet, en 1971, la réforme de l'Université fractionne les cinq facultés qui composaient alors l'Université de Paris, donnant naissance à un nouveau paysage composé de treize Universités. Trois d'entre elles conservent alors le nom de Sorbonne dans leurs intitulés : Paris-Sorbonne (Paris IV), Sorbonne Nouvelle (Paris III, au centre Censier) et Panthéon-Sorbonne (Paris I). Par ailleurs, ces Universités sont localisées dans d'autres structures parisiennes extérieures et décentralisées. C'est

⁷ RIONDET, Odile. *Bulletin des Bibliothèques de France*. 1999, t. 44, n° 4. [En ligne] : <<http://www.enssib.fr/bbf/bbf-99-4/resu99-4fr.html>>.

⁸ COULON, Alain. *Le métier d'étudiant*. Paris : PUF, 1997.

particulièrement le cas pour l'Université Paris-Sorbonne, dont les enseignements sont répartis sur de nombreux sites dans Paris :

- La Sorbonne, située rue Victor-Cousin, dans le cinquième arrondissement de Paris, siège de l'Université. Elle assure l'enseignement des deuxième et troisième cycles de latin et grec, lettres, histoire, philosophie, anglais, études arabes, hébraïques, et musique.
- Le site « Serpente », qui connaît une actuelle réhabilitation, destiné à l'accueil des doctorants et des chercheurs.
- Deux principaux centres d'enseignement extérieurs :
 - o Le Centre universitaire Malesherbes, boulevard Malesherbes, dans le dix-septième arrondissement.
 - o Le Centre universitaire Clignancourt, rue Francis de Croisset, dans le dix-huitième arrondissement.
- Des Unités de Recherche et de Formation (UFR.) et instituts spécialisés :
 - o L'UFR d'Art et d'Archéologie, rue Michelet (sixième arrondissement)
 - o L'UFR d'Etudes ibériques et latino-américaines, rue Gay-Lussac (cinquième arrondissement)
 - o L'UFR de Géographie, rue Saint-Jacques (cinquième arrondissement)
 - o l'UFR des Sciences humaines appliquées (ISHA), Boulevard Raspail (sixième arrondissement)
 - o Le Centre d'Etudes catalanes, rue Sainte-Croix de la Bretonnerie (quatrième arrondissement)
 - o Le Centre d'Etudes Littéraires Scientifiques Appliquées (CELSA), à Neuilly.

L'ensemble de ces centres forme l'Université Paris-Sorbonne Paris IV, fondée par le décret du 23 décembre 1970, confirmé par le décret du 17 juillet 1984. Dirigée par le président Georges Molinié depuis 1998, l'Université assure des missions d'enseignement et de recherche dans le domaine des Lettres, langues et sciences humaines, pour tous les niveaux (du premier cycle à l'Agrégation, en incluant la recherche, assurée dans l'une des sept écoles doctorales de l'Université). Elle assure un enseignement classique réputé, tout en s'adaptant à la société actuelle en proposant des filières professionnalisées, à double orientation thématique (bi-DEUG), ou encore en organisant la formation continue, tout au long de la vie.

1.2.2. La fréquentation de l'Université.

En 2000-2001, l'Université accueille en totalité 24.525 étudiants, dont 8.716 en premier cycle, 10.910 en second cycle et 4.421 en troisième cycle, au sein de 17 Unités de Formation et de recherche. Toutes les Universités connaissent actuellement une stabilisation, voire une baisse de leurs taux d'inscription, « conséquence démographique de générations moins nombreuses mais aussi effet de la stagnation du pourcentage d'une génération atteignant le baccalauréat »⁹. Néanmoins, même si les chiffres ont décliné, l'Université reste particulièrement concernée par l'accueil des premier et deuxième cycles. Le taux de ces derniers, qui augmente par rapport au nombre d'inscrits dans le premier cycle, est révélateur du choix des étudiants à continuer leurs cursus à Paris IV (à la Sorbonne ou dans d'autres sites), après un passage en classes préparatoires ou dans d'autres établissements, en raison de la réputation de qualité des enseignements qui y sont dispensés.

L'Université Paris IV, comme toutes les Universités, est concernée par le problème de l'échec des étudiants durant le premier cycle des études, constat résultant de ce que le Ministre nomme « la fracture scolaire »¹⁰. Les résultats diffèrent en fonction de l'implantation géographique des établissements et de l'origine socio-culturelle des étudiants qui les fréquentent. Le site de la Sorbonne et plusieurs autres sites accueillent des étudiants de deuxième et troisième cycles ayant déjà témoigné de réussites universitaires. Par contre, les enseignements dispensés sur les sites Malesherbes et surtout Clignancourt concernent les premiers cycles et obligent à considérer les problèmes que rencontrent les étudiants.

En conséquence, l'Université, consciente des enjeux de l'avenir, développe, dans le contrat 2002-2005, des projets visant à favoriser l'adaptation de l'Université au développement des technologies et des pédagogies, afin d'améliorer les résultats et de favoriser la réussite des étudiants.

1.2.3. L'action pédagogique de l'Université

Dans le contrat 2002-2005, le projet de renforcement du soutien pédagogique, essentiellement en direction des étudiants de premier cycle, comprend plusieurs mesures qui visent à faciliter la transition entre le lycée et l'Université : la généralisation du contrôle continu, le travail en petits groupes, des interrogations orales pour aider les étudiants à mieux s'exprimer et à structurer leurs connaissances, le perfectionnement des enseignants aux technologies de l'information, l'élargissement des horaires d'ouverture des ateliers informatiques en libre accès, ou encore la

⁹ Situation analysée dans la conférence de presse de Luc Ferry, Ministre de la Jeunesse, de l'Education nationale et de la Recherche, le 7 octobre 2002. Le texte de cette conférence, intitulée *De Nouvelles perspectives pour l'enseignement supérieur*, est disponible sur le site du ministère à l'adresse : <http://www.education.gouv.fr/presse/2002/rentreesupdp.htm>.

spécialisation de tuteurs dans le domaine documentaire. D'autre part, un enseignant est chargé de coordonner les formations de premier cycle et les étudiants peuvent aisément s'adresser à lui en cas de difficultés.

1.2.4. Les objectifs pédagogiques du Service commun de la documentation

Dans le précédent contrat, le SCD a commencé à mettre en place une initiation des étudiants de premier cycle à la méthodologie documentaire. Pour les années qui viennent, il mentionne six grandes actions de développement afin d'obtenir des subventions dans le cadre du nouveau contrat 2002-2005 entre l'Etat et l'Université¹¹. Les chantiers prioritaires concernent les nouveaux bâtiments et l'informatisation, dans un contexte d'agrandissement et de modernisation du SCD. Mais l'inscription de la formation à l'information spécialisée, pour apprendre aux étudiants à utiliser les catalogues, cédéroms, bases de données, et Internet, figure dans le contrat, au titre de l'objectif très affirmé de l'amélioration de l'offre de service en ce domaine. Il n'existe pas d'institutionnalisation globale de la formation des usagers au niveau du contrat de l'Université.

1.2.5. La question de l'habilitation.

La pérennité des actions de formation à l'information dépend en grande partie de leur inscription dans les maquettes des cursus universitaires. Chaque UFR élabore librement le contenu de son offre d'enseignement, et y fait figurer (ou non) l'enseignement à la méthodologie documentaire dans les cours de MTU. Si celle-ci est proposée de manière optionnelle, on peut douter qu'elle soit suivie avec assiduité, au détriment des étudiants qui ne réalisent pas toujours l'apport de cette « matière ». Seule l'inscription obligatoire et évaluée¹² de cet enseignement dans les programmes permet d'apporter un réel bénéfice. A Paris IV, la formation à la méthodologie documentaire n'est pas systématiquement inscrite dans les maquettes disciplinaires, au contraire de Paris III, qui en a fait figurer l'inscription pour toutes les UFR, dans le cadre du contrat quadriennal.

L'étude sur l'Université et l'étudiant a donc mis en évidence la relation de mutuelle adaptation entre l'institution universitaire et son public, dans le but constant de lutter contre l'échec. La formation des usagers s'inscrit directement dans cette ligne d'action. Par ailleurs, l'Etat réalise depuis longtemps l'enjeu de cet enseignement dans la réussite universitaire et met des actions en œuvre.

¹⁰ Malgré une demande écrite, il n'a pas été possible de connaître les résultats exacts de l'Université, et son taux d'échec.

¹¹ Le contrat 2002-2005 entre l'Université Paris IV et l'Etat a été signé le 22 novembre 2002.

¹² L'évaluation de la formation consiste à noter les travaux produits par les étudiants.

2. Le rôle d'incitation de l'Etat dans la formation des usagers.

2.1. La volonté historique de lutter contre l'échec à l'Université.

2.1.1. Le développement de la formation à l'information

Sous la double impulsion du développement de la technologie et d'une grave crise économique, la prise de conscience de la nécessité de former les étudiants à la maîtrise de l'information s'est progressivement manifestée de la part de l'Etat. Quelques rapports importants, qui ont scandé l'histoire des vingt dernières années, ont mis l'accent sur les difficultés rencontrées par les étudiants du premier cycle universitaire. Ils ont insisté sur l'amélioration du dispositif pédagogique (mise en place du tutorat, création de la fonction de directeur des études en première année, dans les différentes UFR), sur l'orientation des étudiants, sur l'importance de la pratique documentaire et de l'usage des nouvelles technologies dans les bibliothèques universitaires. Fort de ces bilans d'experts, le ministère s'attacha alors à développer une action politique basée sur la formation à l'information, prémices des enseignements aujourd'hui dispensés dans le cadre de la MTU.

Depuis 1974 ont été créés Bureau national, Mission interministérielle (1979) et Délégation à l'Information Scientifique et Technique (1985). De 1981 à 1990, sous l'impulsion du « Groupe de Recherche Pédagogique de la Conférence des Grandes Ecoles » eurent lieu des expérimentations dans une centaine d'établissements et de grandes écoles, visant à initier environ 10.000 élèves à la méthodologie documentaire classique et informatique. Parallèlement, de nombreux colloques et journées d'étude abordèrent le thème sous différents points de vue. L'Etat favorisa par ailleurs la formation des formateurs aux technologies nouvelles. Les URFIST furent ainsi créées en 1982 par le Ministère de l'Education nationale (DBMIST). Puis la loi « Savary » réforme l'enseignement supérieur en 1984 et modernise les premiers cycles universitaires. Une option « Information Scientifique et technique » (IST) est introduite dans les cursus fondamentaux. Des actions de formation facultatives, en particulier aux banques de données, sont réalisées de manière ponctuelle dans certaines universités (Paris VIII, Poitiers...).

En 1992 et 1995, le Ministère de la recherche lance deux appels d'offres successifs afin de soutenir des actions de formations à l'information dans l'enseignement supérieur. Dans un premier temps, 33 Universités et 49 grandes écoles mirent en place un enseignement sur trois années destiné, au total, à

environ 20.000 étudiants. A la suite du deuxième appel d'offres, un rapport de synthèse complet¹³ est établi, en 1999, à la demande du ministère. Le bilan s'avère positif. Parmi de nombreuses observations, il est possible de relever quelques points importants : la suggestion d'inscrire obligatoirement la formation à l'information dans les cursus universitaires, en fonction de l'indispensable maîtrise de l'information face aux évolutions de la société, le besoin de veille institutionnelle, de recours à des personnes « ressource », et la nécessité d'une vue d'ensemble sur la formation des usagers en France.

2.1.2. L'impact de la réforme du DEUG en 1997.

La réforme du Diplôme d'Etudes Universitaires Générales est apportée par l'arrêté du 9 avril 1997, sous l'impulsion du ministre de l'Education nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche François Bayrou. Les études de premier cycle, sanctionnées par ce diplôme, durent toujours deux années, mais chacune est désormais divisée en deux semestres, comprenant chacun des Unités d'Enseignement (UE) correspondant à un groupement cohérent d'enseignements, eux-mêmes subdivisés en Eléments Constitutifs (EC). Le premier semestre de la première année devient un semestre d'orientation, au terme duquel l'étudiant pourra poursuivre le DEUG de son choix, ou au contraire s'orienter vers une autre discipline ou un autre établissement. La réforme comprend également la mise en place du tutorat d'accompagnement, sous la forme d'une aide apportée aux débutants de première année par des étudiants plus avancés recrutés par l'Université.

La Méthodologie du Travail Universitaire est introduite officiellement et obligatoirement dans les maquettes de tous les cursus, pour répondre aux besoins exprimés au fil des années, et plus particulièrement, pour développer la communication écrite et orale à l'Université. Elle doit permettre la maîtrise du travail universitaire, à travers diverses déclinaisons : savoir utiliser une bibliothèque, préparer une bibliographie, travailler en groupe, prendre des notes, résumer un ouvrage, pratiquer une langue étrangère etc... Chaque Université va adapter le dispositif. Les formations à l'information scientifique et technique vont alors se développer en France de manière moins disparate.

2.1.3. Réforme des études universitaires depuis avril 2002

Des changements, qui ont un impact au niveau de l'enseignement universitaire et de la formation des usagers, interviennent de nouveau en avril 2002. En effet, une réforme recompose le paysage de

¹³ BRETELLE-DESMAZIERES, Danièle, COULON, Alain et POITEVIN, Christine. *Apprendre à s'informer, une nécessité : évaluation des formations de l'information dans les universités et les grandes écoles françaises*. Paris : Laboratoire de recherches ethnométhodologiques-Université de Paris 8, 1999.

l'enseignement supérieur en quelques grades bien définis, dont le baccalauréat, la Licence, le Master, et le Doctorat. Les anciens diplômes deviennent des titres intermédiaires. « Les grades fixent les principaux niveaux de référence de l'espace Européen de l'Enseignement Supérieur¹⁴», et le système universitaire européen est désormais composé de crédits d'enseignement capitalisables et transférables, les ECTS¹⁵. Ainsi, le travail d'une année universitaire correspond à 60 crédits ECTS. La licence s'obtient en 6 semestres pour un total de 180 crédits, un crédit correspondant environ à 9 heures d'enseignement. Dans le cadre de l'obtention d'un grade, la formation à la maîtrise de l'information peut s'inscrire dans un cadre obligatoire ou facultatif, et les procédures d'évaluation des formations sont obligatoirement mises en place¹⁶. L'Université conserve donc un rôle important à jouer pour habilitier cet enseignement. La période actuelle s'avère favorable pour faire valoir l'enseignement à la documentation.

2.2. Le rôle de l'Etat dans la mise en œuvre de la formation des usagers.

2.2.1. La Sous-Direction des Bibliothèques et de la Documentation (SDBD) et la formation des usagers.

Parmi les missions essentielles de la SDBD, définies par l'arrêté du 7 septembre 2000 modifiant celui du 15 décembre 1997, la formation des usagers apparaît comme un axe essentiel : la Sous-direction « conduit la politique de formation professionnelle, initiale et continue, et coordonne les actions de formation des usagers à l'information scientifique et technique (IST)¹⁷ ». Cette tâche est assurée par le Bureau de la formation, de l'édition et des systèmes d'information, qui s'occupe de la formation des usagers, de la production de documents pédagogiques et de la formation à distance. La mission concerne les Services communs de la documentation, qui proposent désormais de régulières actions en ce domaine, les sept URFIST, et le serveur national FORMIST. L'Etat intervient aussi pour établir une carte des formations documentaires sur le territoire français, afin d'éviter la réalisation d'actions redondantes dans des Universités très proches.

¹⁴ Informations apportées par Bruno DESHOULLIERES, Maître de conférence en Information et communication à l'Université de Poitiers, lors des Deuxièmes Rencontres FORMIST du 13 juin 2002, relatives au décrets n° 2002-481 et n° 2002-482 du 8 avril 2002.

¹⁵ European Credit Transfer System

¹⁶ Arrêté du 23 avril 2002.

¹⁷ Le rôle du Ministère est évoqué dans le texte rédigé par le conservateur Mathieu STOLL, intitulé « *La Sous-direction des Bibliothèques et de la Documentation et la formation des usagers* », [en ligne] : <<http://www.urfist.cict.fr/lettres/lettre27>>.

2.2.2. Le bilan du Ministère aujourd'hui.

La SDBD note le développement constant de la formation à la recherche documentaire. Depuis les démarches pionnières assurées par certaines Universités comme Paris VIII, dans les années quatre-vingts, le paysage de la formation a beaucoup évolué, essentiellement à partir de 1997. En effet, 87.000 étudiants avaient reçu un enseignement en 1985, et plus de 126.000 en 2000. Cela représente un effort encore modeste, compte-tenu du nombre d'étudiants inscrits en France en 2000¹⁸. Notons que 76 % des formations documentaires sont désormais destinées aux premiers cycles (9% pour le troisième cycle). Néanmoins, au total, seuls 10 % environ des nouveaux étudiants qui entrent massivement à l'Université en bénéficient. Certaines bibliothèques, manquant de personnel et de locaux, se heurtent à l'opposition des enseignants, et ne peuvent pas organiser une véritable formation. Mais les mentalités évoluent, l'intégration de plus en plus fréquente de ces enseignements dans les maquettes permettent d'élaborer des programmes associant bibliothécaires et enseignants, dans le cadre d'expériences très diverses. Les SCD souhaitent notamment souvent s'investir dans la formation des usagers, et certains font le choix d'en développer les missions en les inscrivant dans leur contrat quadriennal comme « un des axes structurant de leur projet d'établissement¹⁹ », pouvant alors bénéficier des aides des pouvoirs publics.

2.2.3. La réalisation d'une brochure pour élaborer un programme.

En 1997-1998, à la demande du Ministère, un groupe d'experts réuni « pour réfléchir à une politique en matière de formation documentaire des étudiants » a réalisé une brochure conçue pour un usage très pratique, destinée à tous ceux qui souhaitent mettre en œuvre une formation aux usagers. Celle-ci donne les cadres et les repères nécessaires à l'élaboration d'un programme, pour les différents cycles d'enseignements, ainsi que toutes les pistes souhaitables pour établir et lancer des actions.

2.2.4. Les enquêtes nationales

En 1997-1998, une enquête nationale portant sur les formations à l'information dans les bibliothèques universitaires françaises a été réalisée par l'ENSSIB²⁰, à la demande de la SDBD. L'objectif était d'obtenir un état des lieux des actions de formation aussi exhaustif que possible. Les résultats nationaux ont montré que 47.850 étudiants au minimum avaient été formés dans les

¹⁸ Plus de 1.400.000 étudiants étaient inscrits en 2000.

¹⁹ Expression utilisée par Monsieur TOSELLO-BANCAL, à la Sous-Direction des Bibliothèques et de la Documentation, lors de l'introduction aux Deuxièmes Rencontres FORMIST du 13 juin 2002.

²⁰ Le bilan complet de l'enquête a été réalisé par Elisabeth NOEL, conservateur à l'ENSSIB et co-responsable de la cellule FORMIST, dans le *Bulletin des Bibliothèques de France*, t.44, n° 1, 1999.

bibliothèques universitaires durant cette année. Sur 428 questionnaires reçus et 300 sections documentaires, 219 réponses révélaient l'existence de 338 formations assurées par 131 sections (88 sections ne faisant pas de formations). A Paris IV, 1.500 étudiants de premier, second, et troisième cycles étaient formés, pour un volume de 700 heures assurées par la bibliothèque.

D'autre part, pour révéler des enseignements modestes ou méconnus, une nouvelle enquête a été lancée par la SDBD auprès de huit Universités françaises en 2002, dans le but de consulter spécifiquement les enseignants sur leurs pratiques et mises en œuvre de formations documentaires intégrées aux cursus disciplinaires, en dehors de l'action des bibliothèques (utilisation d'Internet, de revues électroniques, préparation de bibliographies ...). Les URFIST ont piloté cette opération et les résultats ont été annoncés le 20 novembre 2002 lors de leur Journée nationale à Toulouse²¹. A Paris, deux Universités furent choisies pour servir de base au test : Paris XII, qui fit parvenir huit réponses, et Paris IV, qui en diffusa quatorze ! Ces faibles résultats témoignent de la nécessité de poursuivre les actions de formation à la méthodologie documentaire dans les deux Universités parisiennes²².

2.2.5. Le soutien de l'Etat à la production et à la diffusion de produits pédagogiques.

La Sous-direction des bibliothèques intervient également pour subventionner quelques projets pédagogiques multimedia performants chaque année, dont elle assure l'expertise et la coordination scientifique, dans le but d'aider à la formation des étudiants, ou à la formation des formateurs. Ces crédits « recherche et développement » sont destinés au financement de l'action de diffusion et de valorisation de l'information scientifique et technique, en dehors des contrats. Ainsi, le site pédagogique « Prélude » de l'Université Paris III vient d'être créé pour la mise en commun des programmes des différentes UFR et l'échange entre les formateurs.

2.3. La nécessaire mutualisation des expériences, des connaissances, et des outils.

L'Etat aide, par ailleurs, les institutions qui permettent la mutualisation des expériences et des connaissances dans le domaine de la formation à la documentation.

²¹ En fonction de la date de diffusion des résultats, je ne dispose pas du bilan complet de l'enquête. Les résultats les plus immédiats m'ont été communiqués par téléphone au lendemain de la Journée de Toulouse par Madame Annie LEON, conservateur à l'URFIST de Paris, afin d'en faire bénéficier cette étude.

²² Le résultat de l'enquête à Paris IV va être détaillé dans la seconde partie de cette étude.

2.3.1. La mutualisation dans le cadre des campus numériques.

2.3.1.1. Présentation des campus numériques dans le paysage universitaire.

Les campus numériques sont une réponse apportée par le ministère aux besoins de modernisation de l'enseignement supérieur, dans le contexte de l'ouverture à l'Europe. Ils visent à offrir un enseignement supérieur innovant et souple, s'adaptant aux besoins différenciés des étudiants, en présentiel (sur site) ou à distance, permettant la formation initiale ou continue, en utilisant les technologies informatiques. Ils répondent avant tout à une logique de coopération et associent un certain nombre d'établissements, parfois très divers, pour développer une offre de formation basée sur une thématique commune et permettant d'obtenir des subventions de l'Etat. Ces institutions collaborent alors sur des contenus de formation communs ou complémentaires. La mise en œuvre des enseignements réalisés par l'intermédiaire des campus numériques s'effectue progressivement depuis l'année 2000. En 2001-2002, 73 projets de campus numériques ont émergé, 46 en phase de réalisation, et 27 en phase de renforcement du projet, couvrant tous les grands champs disciplinaires. Citons, par exemple, « CampuSciences », mettant en place un premier cycle dans le domaine des sciences, ou « Canège », dans le domaine de l'économie et de la gestion. Un seul campus, intitulé « Réseaux.doc », concerne spécifiquement la formation à la recherche documentaire.

2.3.1.2. Présentation du campus numérique « Réseaux.doc ».

Le campus répond au nom précis de « réseaux.doc : formation à la maîtrise de l'information scientifique et technique », est piloté par l'Université Paris X, et comprend Paris IV comme l'un de ses membres. Son but est très clairement affiché : « En raison des difficultés éprouvées par les étudiants pour tout ce qui concerne la recherche documentaire et au regard des incompétences méthodologiques importantes dont ils font preuve, le champ visé par le programme Campus numérique réseaux.doc. est, sur l'ensemble du cursus universitaire (du DEUG au doctorat), la formation structurée à la recherche bibliographique et à l'usage de la documentation papier et électronique : initiation à la consultation et à l'utilisation de banques de données, cédéroms et navigation Internet²³ ». Doté d'un budget de 733.896 euros, le consortium s'est agrandi en 2002 et comptait 15 partenaires, dont 8 Universités. Les membres du campus sont :

- Les Universités :

²³ Informations recueillies dans le document d'appel à projets 2002

Paris X (établissement porteur), Paris-Sorbonne Paris IV, Nancy II, Clermont II (Blaise Pascal), Mulhouse Haute-Alsace, Bourgogne, Lille III, Toulouse II.

- Les autres établissements :

l'URFIST de Paris, l'ENSSIB, la Fédération Interuniversitaire de l'Enseignement à distance (FIED), EduFrance.

- Partenaire étranger : la bibliothèque d'Etat de littérature étrangère de Moscou
- De plus, deux établissements se sont joints au campus à titre expérimental en 2002-2003 : l'IUFM d'Alsace, et la Maison du Savoir de Saint-Laurent de Nèste.

Le bilan d'activité de « Réseaux.doc », en 2001-2002, fait état d'une collaboration active entre les membres du réseau, pour réaliser certaines priorités : structurer et développer le site²⁴, recenser les ressources, mettre sur le site Internet quelques cours de MTU à titre expérimental pour les étudiants à distance (Nancy II), former les enseignants, moniteurs et tuteurs (travail de l'URFIST de Paris), proposer un travail à distance avec les étudiants des Universités de Paris X et Clermont II, expérimenter le tutorat en ligne pour le Téléenseignement à distance (travail mené par six Universités du campus), introduire la méthodologie documentaire à l'Université Paris-Sorbonne en premier cycle de littérature française...

A terme, l'action du campus vise à étendre le projet d'apprentissage de la méthodologie documentaire à tous les niveaux d'enseignement, et toutes les disciplines. En 2002-2003, il a pour projet de toucher environ 3200 étudiants. Dans l'idéal, il souhaiterait offrir 13 heures d'enseignement par étudiant, au cours d'un semestre, dans chaque discipline. « Réseaux.doc » prévoit également des modules d'autoformation en ligne. La cellule FORMIST va proposer des fiches critiques de ses produits, en fonction de la demande des établissements.

Un programme pédagogique complet a été élaboré par niveau, pour toutes les années d'enseignement, par une équipe composée, entre autres, de Madame Panijel, conservateur à l'URFIST de Paris, et de Madame Gallet-Blanchard, directeur du Centre universitaire Clignancourt, et chef de projet pédagogique du campus « Réseaux.doc » à l'Université Paris IV²⁵.

2.3.2. Autres mutualisations de connaissances et d'expériences.

Que l'on soit partenaire ou non d'un campus numérique, la mise en ligne des actions de formation à la documentation réalisées par les SCD, les grands établissements ou les URFIST, améliore et

²⁴ <http://reseauxdoc-u-paris10.fr>

²⁵ Le bilan de l'action menée par « réseaux.doc » à Paris IV va être réalisé dans la seconde partie de cette étude.

accélère la recherche de l'information en participant au réseau des ressources en ce domaine, tandis que le portail FORMIST apporte une aide centralisée et nationale.

2.3.2.1. Les réseaux locaux et régionaux.

L'Etat et les acteurs de la formation à l'information ont réalisé l'absolue nécessité de lutter contre la dispersion et la redondance des actions en permettant la mise en commun et le partage de ressources pédagogiques en ligne.

Au niveau local, de nombreux Services communs de la documentation diffusent sur Internet leurs objectifs et programmes de formation, souvent réalisés sous forme d'ateliers thématiques. La mise en ligne d'expériences originales, s'appuyant sur une réflexion propre à l'établissement, révèle la richesse des adaptations pour former les usagers de manière intéressante. De grands établissements, comme la Bibliothèque Nationale de France, établissent également des guides à la recherche documentaire dont ils autorisent la libre adaptation. Comme la Bibliothèque Publique d'Information, la BNF permet l'utilisation de toutes les ressources sélectionnées thématiquement dans ses très riches signets.

Au niveau régional, les sept URFIST réalisent, quant à elles, une mise à disposition en ligne de documents et de listes de ressources utiles. Par exemple, le site CERISE, ou « Conseils aux Etudiants pour une Recherche d'Information Spécialisée Efficace », réalisé par l'URFIST de Paris, essentiellement pour les étudiants de premier cycle en Lettres et sciences humaines, sert de support à de nombreuses formations à la méthodologie documentaire dans le cadre de la mutualisation des ressources.

2.3.2.2. Le réseau national et le rôle de FORMIST.

FORMIST est un portail consacré à l'apprentissage de la formation à l'information scientifique et technique. Il est proposé par L'ENSSIB²⁶, après une première mise en place par la SDBD. Son rôle est particulièrement important en terme de mutualisation des outils et des expériences, puisque le site offre en ligne des ressources pour les formateurs et pour les étudiants qui désirent approfondir leurs connaissances dans le cadre de l'autoformation. FORMIST rassemble et diffuse pour tous, en un seul site, une large gamme de documents pédagogiques produits par des groupes divers -dont les URFIST, qui procurent 40 % des documents-, après la validation émise par le Comité éditorial et scientifique. Il constitue donc véritablement un espace de travail national collaboratif sur le thème de la formation à l'information.

La cellule FORMIST organise par ailleurs une option liée à la formation des usagers pour les conservateurs stagiaires de l'ENSSIB. Celle-ci a été mise en place il y a seulement trois ans, afin d'accroître la prise de conscience des conservateurs du rôle indispensable d'une formation des étudiants à la documentation, qui implique d'engager la discussion avec les enseignants, au sein d'un mouvement général dont il faut favoriser le développement à l'Université.

Enfin, la cellule de travail met aussi en place, depuis 2001, des Rencontres annuelles : en juin 2002, le thème du travail universitaire et de la maîtrise de l'information a été abordé. Le colloque permit de mettre en évidence les problèmes que chacun rencontre dans son Université, souvent liés au partenariat difficile entre les enseignants et les professionnels de la documentation. Il donna aussi l'occasion de sortir d'un relatif isolement, de communiquer et de débattre, en créant un élan coopératif particulièrement important dans le cadre du partage d'expériences.

Au terme de cette présentation de la formation des usagers en France, il convient à présent de dresser l'état des lieux de l'enseignement à la documentation dispensé au sein du SCD et de l'Université Paris IV. L'importance des projets d'intégration, d'aménagement et d'extension des structures du SCD conditionne aussi l'avenir de la mission liée à la formation documentaire. Ainsi, c'est l'étude du passé, du présent et de l'avenir qui doit être considérée en la matière.

La formation des usagers à l'Université Paris IV

1. Formations à la documentation au sein du SCD en 2002

1.1. Présentation du SCD.

A Paris IV, le Service commun de la documentation²⁷, organisé en quatre sections documentaires relevant de disciplines spécialisées -les bibliothèques Malesherbes, Clignancourt, des thèses, et des études ibériques, ainsi qu'une bibliothèque d'UFR associée- se mit en place en juillet 1992 pour

²⁶ Ecole Nationale Supérieure des Sciences de l'Information et des Bibliothèques.

jouer un rôle de coordination et de mise en œuvre de la politique documentaire de l'Université²⁸. Le SCD met actuellement en œuvre quatre grands projets d'intégration et d'agrandissement de ses structures, dont il faudra tenir compte, à plus ou moins longue échéance, dans la formation des usagers. Des actions pourront être notamment développées, à plus grande envergure, dans les nouveaux locaux du lycée Championnet, puis dans les espaces agrandis de la future bibliothèque Clignancourt II²⁹, ainsi que, selon toutes probabilités, à la bibliothèque Serpente, dans la nouvelle « Maison de la recherche » de l'Université Paris IV, et dans d'autres sections, comme la bibliothèque Malesherbes.

1.2. Historique de la formation des usagers

Aucune documentation écrite ne recensant intégralement la formation des usagers dans le temps³⁰, les informations recueillies pour présenter l'historique et l'état des lieux au SCD Paris IV ont été apportées de manière informelle par de nombreux entretiens : d'une part, trois rencontres avec les conservateurs et bibliothécaires qui ont assuré cette charge dans le passé, sur leurs lieux actuels de travail, ont donné lieu à de riches échanges ; d'autre part, en l'absence de responsable assurant une coordination générale, j'ai systématiquement rencontré les acteurs de la formation documentaire, de manière à réaliser un panorama aussi complet que possible.

La formation des usagers au SCD a commencé à la rentrée universitaire 1996-1997, conformément à la volonté nationale de développer cette mission. Au départ, elle répondit aux demandes ponctuelles d'enseignants intéressés. La bibliothèque se trouvait alors dans les locaux du Grand Palais. Au cours de ces enseignements, il fut décidé d'éviter le « jargon » professionnel qui peut rebuter les étudiants. Il ne s'agissait pas de dresser le panorama exhaustif de la documentation, mais de sélectionner les ressources de tous types utiles aux étudiants en fonction de leur discipline, de manière concrète. Les formations à la méthodologie documentaire les plus anciennes furent inscrites dans les programmes universitaires des étudiants de deuxième et troisième cycles en musicologie et en anglais. Le conservateur du SCD alors en charge de la formation des usagers intervint dans les deux cas pour mettre en place des séances de formation à la documentation.

²⁷ Les SCD se mettent en place progressivement à partir de 1985. L'appellation remplace alors le terme classique de Bibliothèque Universitaire.

²⁸ Le SCD fait l'objet d'une présentation complète en annexe 1, comprenant aussi bien la description des différentes sections documentaires que celle des grands projets d'avenir.

²⁹ L'ouverture de la bibliothèque Clignancourt II n'est prévue que pour 2009. Dans un premier temps, la bibliothèque déménage sur le site Championnet dès l'été 2003 et va demeurer dans ces locaux durant quelques années.

³⁰ Cette étude a néanmoins bénéficié d'un article écrit par Madame FAYET, l'une des deux responsables de la formation des usagers menant une action en transversal au sein du SCD, dans le *Bulletin des Bibliothèques de France*, t44, 1999, n°1. Celle-ci dresse le paysage de la formation documentaire durant quelques années. Des informations ont également été apportées par des documents internes au SCD.

1.2.1. Le tutorat d'UFR : une expérience peu concluante.

A cette époque se mit également en place le tutorat d'UFR., afin d'apporter une assistance aux étudiants de premier cycle. Les UFR affectaient certains de leurs tuteurs aux bibliothèques du SCD, dans le cadre de la participation au dispositif de soutien pédagogique universitaire sous forme de tutorat documentaire. Le conservateur forma les tuteurs, souvent étudiants de troisième cycle, sur le site du Grand Palais. Ceux-ci tenaient des permanences de deux ou trois heures par semaine, dans les bureaux des différentes UFR des langues italienne, germanique, slave et scandinave, ainsi qu'à l'UFR de littérature française. Néanmoins, la distance entre les bureaux et la bibliothèque n'a pas favorisé la visite des autres étudiants, et le tutorat d'accompagnement n'a pas été un succès.

Une nouvelle tentative eut lieu auprès des tuteurs d'accompagnement de l'UFR de littérature française durant l'année 1998-1999, sous forme de nombreux travaux pratiques d'initiation à la recherche d'information sur Internet, durant une dizaine d'heures, à la bibliothèque de la Sorbonne. Mais, de nouveau, les tuteurs n'eurent que peu l'occasion de retransmettre leurs connaissances aux autres étudiants.

1.2.2. Le tutorat de bibliothèque : une expérience réussie.

A partir de la rentrée 1997-1998, le SCD prit alors la décision de recruter des tuteurs de bibliothèque, grâce à des crédits propres au budget du SCD, inscrits et dégagés dans le cadre du contrat entre l'Université et l'Etat. Une bonne douzaine de tuteurs furent ainsi recrutés, un par discipline. Chacun assurait des permanences d'environ six heures pour aider les étudiants de premier cycle à conduire leurs recherches et à utiliser la bibliothèque. Recrutés, formés et encadrés par le SCD, ils furent aussi chargés des visites des bibliothèques du grand Palais et de Clignancourt. Le nouveau conservateur qui prit en charge la formation des usagers du SCD dès 1997 forma les tuteurs de bibliothèque sur chaque site. La formation complète dura une quinzaine d'heures et fit l'objet de supports de cours. Les tuteurs rédigèrent également des listes d'usuels thématiques.

Des plannings furent affichés, indiquant la présence des tuteurs des différentes disciplines à des créneaux horaires déterminés. A Clignancourt, l'accompagnement des étudiants, dans la salle actuelle des inscriptions, se révéla très fructueux. Dans les locaux plus vastes du Grand Palais, les tuteurs furent moins sollicités au départ, jusqu'à l'établissement d'un programme de séances thématiques à horaire fixe. Le système fonctionna alors très bien, et les étudiants se familiarisèrent avec les différents tuteurs auxquels ils purent poser leurs questions.

Cette formation à la documentation dans le cadre du tutorat de bibliothèque dura deux années universitaires (1997-1998 et 1998-1999). Elle fut proposée aux étudiants sans aucun caractère obligatoire, et fut une réussite pour le SCD. Initialement destinée aux étudiants de premier cycle, elle toucha également largement les publics de licence et de maîtrise, qui ressentait le besoin d'un enseignement méthodologique inexistant au moment de leurs études de DEUG.

1.2.3. Phase de consolidation des enseignements à la documentation.

Suivit alors une phase de consolidation des actions. A la rentrée universitaire 1998 se poursuivirent des enseignements de méthodologie documentaire bien « rôdés », en allemand, en musicologie et en anglais, intégrées aux cursus universitaires des étudiants de deuxième et troisième cycles. Ces formations favorisèrent un contact effectif et plus étroit entre les enseignants -qui s'étaient assez peu impliqués au moment du tutorat documentaire - et les bibliothécaires.

Dans le domaine de l'allemand, une collaboration efficace se mit en place entre l'UFR et le SCD : l'enseignant assurait un cycle d'enseignement à la documentation d'une douzaine d'heures en maîtrise, et travaillait en collaboration avec le tuteur de cette discipline à la bibliothèque. Le SCD intervint sur quelques points précis du cours et dans l'organisation des travaux dirigés à la bibliothèque du Grand Palais. Ceux-ci eurent pour objectif l'apprentissage de cédéroms utiles à la recherche, mené par petits groupes encadrés par le tuteur germaniste préalablement formé par le SCD, qui consacra une quinzaine d'heures à cette tâche.

L'UFR de musicologie a mis en place un enseignement de douze heures très complet, rendu obligatoire pour une centaine d'étudiants de maîtrise et évalué par un examen et un dossier documentaire. Les cours furent élaborés par le conservateur du SCD en charge de la formation documentaire et par la responsable de la bibliothèque de l'UFR, qui assura l'enseignement. Le SCD réalisa des formations de quatre heures aux cédéroms et à Internet dans la discipline.

Les actions de formation se poursuivent également activement à l'UFR d'études anglaises et nord-américaines, dans le cadre d'un programme d'enseignement à la méthodologie documentaire novateur, intégrant à la formation l'usage des nouvelles technologies, à destination des étudiants de licence, maîtrise et DEA.³¹ Le conservateur du SCD collabora à ce programme en dispensant des cours magistraux organisés en quatre séances thématiques de deux heures chacune auprès des doctorants, dans les amphithéâtres de la Sorbonne. Puis des démonstrations de cédéroms

³¹ Le programme de cet enseignement, dispensé à la Sorbonne, sera développé dans l'état des lieux des formations documentaires au sein de l'Université.

bibliographiques ou spécialisés dans le domaine des études anglo-américaines constituèrent la partie pratique de l'enseignement, coordonnée par le conservateur et assurée par une doctorante de l'UFR dans les locaux du SCD, dès l'année de licence.

1.2.4. Nouvelles interventions ponctuelles

S'ajoutent alors à ce panorama les interventions ponctuelles assurées par le SCD, à la demande d'enseignants, pour le DEA d'études russes, la licence d'histoire, et la maîtrise de littérature française et comparée. La coopération entre les bibliothécaires et les enseignants s'accroît.

En effet, un enseignement fut également développé dans le domaine des études slaves pour un séminaire de DEA. Cette fois, c'est une bibliothécaire du SCD, menant des travaux personnels de recherche en russe, qui mena une formation de quatre heures à la bibliothèque du Grand Palais, en relation avec les enseignants. Des exercices approfondis de recherche sur cédéroms furent aussi proposés. En Histoire, un professeur d'histoire contemporaine intégra la formation documentaire dans le cadre de ses cours de licence. Le conservateur assura ainsi trois séances de méthodologie documentaire sous la forme de cours magistraux en amphithéâtre. A l'UFR de littérature française, deux séances furent organisées par la bibliothèque pour les étudiants de maîtrise, basée sur l'explication des mécanismes de recherche sur Internet et la sélection de ressources pertinentes dans la discipline.

Les enseignants ayant également manifesté un désir de formation, le conservateur assura des séances d'enseignement dans les locaux de cette UFR (banques de données, recherche sur Internet, création de signets), le soir, après inscriptions des enseignants volontaires dans un planning de formation. Bien que limité, ce travail permit d'accroître les contacts entre le SCD et l'UFR, et de mieux faire connaître le rôle de la bibliothèque.

1.2.5. Conclusion à propos de l'historique de la formation à la documentation.

De manière générale, il fut constaté, au cours de ces diverses formations, que les étudiants de premier cycle s'intéressaient essentiellement à des réponses immédiates, « clé en main ». Ils se sentaient peu concernés par les étapes ou les mécanismes de la recherche. Ces expériences démontrèrent le besoin d'apporter repères et familiarisation à des étudiants de DEUG ou de licence manquant de connaissances de base. Par contre, les étudiants de maîtrise et de DEA, qui réalisaient leurs mémoires de recherche, étaient intéressés par la méthodologie documentaire et l'utilisation des ressources et outils, encourageant de ce fait les actions d'approfondissement de l'enseignement. Un apprentissage

de la documentation électronique, et d'Internet en particulier, s'avérait nécessaire pour tous, afin de sélectionner finement des réponses spécialisées et pertinentes.

Par ailleurs, il s'avère que faire connaître les bibliothèques du SCD, aux sites géographiquement distincts, aux ressources, disciplines et niveaux universitaires divers, relève aussi de la formation à l'information. Le recrutement des deux conservateurs qui furent chargés, dans le passé, de la coordination globale de la formation des usagers au sein du SCD, fut décisif pour mener à bien et développer les différents enseignements -en liaison avec les sections documentaires- et favoriser la collaboration avec les enseignants.

Au terme de cette présentation chronologique, nous allons aborder l'étude précise de l'actuelle formation des usagers au sein du SCD, puis de l'Université.

1.3. Etat des lieux de la formation des usagers au sein du SCD.

1.3.1. La formation des étudiants de premier cycle.

Celle-ci est assurée sur les sites Clignancourt et Malesherbes.

1.3.1.1. La formation des usagers sur le site Clignancourt.

En 2001-2002, deux actions eurent lieu à Clignancourt de manière parallèle : la formation des étudiants à la bibliothèque d'une part, et des cours de méthodologie documentaire pour les étudiants anglicistes de première année, dans le cadre du campus numérique « Réseaux.doc », d'autre part.

- **La formation des étudiants à la Bibliothèque Clignancourt.**

- o Contexte et contraintes.

En 2001-2002, la bibliothèque enregistrait 2.510 inscriptions, dont 2.043 en premier cycle, concernant ainsi plus de la moitié des étudiants du centre universitaire. La formation des étudiants, qui dure environ une trentaine de minutes par groupe, s'avère particulièrement difficile à mettre en place actuellement, du fait de l'exiguïté des lieux³². La conjonction des problèmes liés à la configuration des locaux (800 mètres carrés répartis sur deux étages) et à la disponibilité d'une petite équipe (sept personnes de catégorie A et B) rend la formation des usagers laborieuse dans le contexte actuel. Néanmoins, le SCD et la bibliothèque Clignancourt y attachent une grande importance et des actions d'initiation à la recherche documentaire ont été maintenues pour aider les étudiants néophytes à s'approprier espaces et documentation.

³² La bibliothèque Clignancourt est présentée en annexe.

o Les faits

A la rentrée universitaire, des visites approfondies de toute la bibliothèque, sur ses deux niveaux, sont organisées par les personnels A et B, à la demande de certains enseignants, ou bien en liaison avec les cours de méthodologie documentaire. Le fonctionnement et l'organisation de la bibliothèque sont expliqués aux étudiants, en poussant la porte des magasins³³ par exemple, et par une familiarisation avec les principaux outils de référence. Quinze visites furent ainsi assurées pour environ 150 étudiants en octobre et novembre 2001. La bibliothécaire en charge de la formation des usagers organise les plannings des visites, sur la base d'un document pédagogique de référence.

Puisque le catalogue de la bibliothèque, qui décrit et localise les documents, est le seul moyen de visualiser l'intégralité de la collection, il convient d'en apprendre le maniement aux étudiants. C'est ainsi qu'une aide systématique d'aide à la recherche fut proposée par le personnel et les tuteurs. Le tutorat documentaire fut mis en place pour la rentrée universitaire 2001-2002. Neuf tuteurs, étudiants de deuxième et troisième cycles rémunérés par les UFR (6 en histoire, 1 en géographie, et 2 en philosophie) reçurent une formation à la documentation d'une douzaine d'heure, et apportèrent une assistance de 27 heures hebdomadaires. A la rentrée universitaire 2002-2003 s'est mis en place un service de renseignement bibliographique en salle de lecture, chaque jour, de 9 à 17 heures. Bien qu'il relève davantage des fonctions de l'accueil, il apporte néanmoins une aide ponctuelle à tous les étudiants qui font une demande d'information. De plus, 7 tuteurs (6 provenant de l'UFR d'histoire et 1 de l'UFR de philosophie) apportent le concours de 21 heures d'accompagnement hebdomadaire.

- **La formation à la méthodologie documentaire au centre Clignancourt.**

- o Le déroulement de la formation.

Parallèlement à la formation des étudiants à la bibliothèque, et de manière complémentaire, se déroulait, pour la première fois en 2001-2002, une formation à la documentation organisée dans le cadre de « Réseaux.doc », dans la salle informatique du centre. Elle fut destinée aux étudiants anglicistes de première année de DEUG, en LEA et LLCE. Deux sessions furent organisées, conduites par une monitrice au premier semestre, au cours de cinq ateliers d'une heure plutôt théoriques³⁴, et par un tuteur au second semestre, pour une formation plus pratique et concrète de deux ateliers de deux heures.

Pour les études de LLCE, la formation est inscrite dans le cadre de la MTU, qui détermine un axe « initiation à la recherche documentaire », en liaison avec les cours de méthodologie disciplinaire.

³³ Les magasins abritent l'essentiel des collections de la bibliothèque, soit environ 50.000 ouvrages.

³⁴ Le programme de la formation est en annexe.

Elle fut d'abord conçue comme un complément optionnel en 2001-2002, puis devint obligatoire à partir de 2002-2003, et évaluée sous forme d'une petite recherche que les étudiants enregistrent dans un fichier et envoient à la tutrice par Internet. Pour les étudiants de LEA, l'initiation à la recherche documentaire n'est pas inscrite officiellement dans les maquettes, et a été proposée à titre facultatif. La formation reçut une valeur de test et releva des innovations pédagogiques initiées par « Réseaux.doc », autour de l'intitulé « donner des connaissances de base en informatique et en documentation », afin d'apprendre les méthodes de la recherche universitaire (moteurs de recherche, catalogues de bibliothèque, banques de données...).

Durant le premier trimestre 2002-2003 furent organisés cinq nouveaux ateliers thématiques d'une heure, répétés deux fois par chacun des trois tuteurs. Cet enseignement obligatoire fut dispensé aux étudiants anglicistes de première année en LLCE. Les objectifs furent identiques, le travail fait l'objet d'une appréciation du tuteur, mais le programme fut un peu remanié, axé sur la connaissance des grands catalogues de bibliothèque, l'utilisation critique d'Internet, la découverte de la base CERISE, la rédaction d'une bibliographie... La coopération avec la bibliothèque s'accrut : de nombreuses visites commentées de l'établissement furent organisées pour chaque groupe dédoublé, durant les cours. Il est à déplorer que les étudiants manifestent une certaine passivité générale face à cette formation.

- o Les résultats de la formation.

Bilan positif :

Le bilan de l'action de formation apporta des résultats positifs indéniables. En 2001-2002, les cours évoluèrent avec souplesse en s'adaptant aux contraintes, et la transition entre le premier et le second semestres s'est faite de manière harmonieuse, en associant théorie et exercices encadrés. Les étudiants estimèrent que l'enseignement leur avait été bénéfique³⁵ et que toutes les notions de base correspondant au niveau « débutant » avaient été éclaircies. Au second semestre, les ateliers concernant les recherches concrètes d'information sur Internet, liées au cursus, ont été très appréciés.

Problèmes et amélioration du dispositif :

Quelques demandes d'amélioration furent néanmoins formulées dans le questionnaire rempli par les étudiants à la fin de chaque semestre. Un problème lié au niveau assez hétérogène entre les vrais et les faux débutants est apparu, notamment au premier semestre. La monitrice donna des exercices plus difficiles aux étudiants « avancés », en leur demandant d'aider les moins habiles. D'autre part, une

³⁵ Il fut demandé aux étudiants de donner une appréciation de la formation, notée sur dix. Celle-ci obtint une majorité de notes supérieures à la moyenne.

demande d'approfondissement des connaissances informatiques et des thèmes abordés dans les formations, voire une extension de l'enseignement vers l'apprentissage de logiciels autres que « Word », a été exprimée aux deux semestres. Enfin, des problèmes de calendrier et de logistique ont obligé à déplacer un atelier, et une seule personne s'y inscrivit. Un des quatre groupes est resté vide. L'assiduité demandée n'a pas été la règle. Compte-tenu de cette donnée, les 20 groupes de 18 étudiants ne furent pas tous pleins, et l'enseignement toucha environ 80 % de l'effectif en LEA et 40 % en LLCE³⁶.

1.3.1.2. *La formation des usagers sur le site Malesherbes.*

- **La formation des étudiants en Lettres Modernes Spécialisées.**

- o Le contexte :

En 2001-2002 fut menée une formation à la documentation très complète, inscrite dans le cursus de MTU des étudiants de première année en Lettres Modernes Spécialisées. L'expérience existait déjà dans cette filière de manière optionnelle, puis le projet, encadré dans le cadre de « Réseaux.doc », fut élaboré sur la base d'un programme évalué et obligatoire réalisé par les enseignants, avec le concours des bibliothécaires, dans les locaux du Centre universitaire Malesherbes et à la bibliothèque.

- o Le déroulement de la formation :

Un calendrier de douze séances hebdomadaires a été établi, du 15 octobre 2001 au 15 janvier 2002, comprenant chacune une heure de cours magistral à thématique littéraire et deux heures de travaux dirigés, composés de groupes de 25 élèves maximum, pour un effectif total d'environ 200 étudiants. Le programme pédagogique de la MTU³⁷ fut organisé en trois grands axes de formation autour de l'éducation aux choix professionnels, l'apprentissage documentaire d'Internet, et la formation à la documentation littéraire. La bibliothèque intervient à plusieurs reprises dans ce dernier volet de la formation : visites détaillées et séances de manipulation des catalogues et des ressources sur tous les supports ont été organisées, grâce au « roulement » de cinq ateliers documentaires, autour de thèmes de recherches spécialisés : c'est le programme de l'année en littérature française, Balzac et *La peau de chagrin*, qui constitua le fil conducteur de la formation³⁸. Le programme complet de la découverte de la bibliothèque se déroula sur trois demi-journées.

La bibliothèque accueillit par ailleurs les étudiants qui revinrent préparer leurs exercices et leurs recherches, et prépara un choix d'usuels qu'elle achemina directement dans les salles d'enseignement

³⁶ La formation, en phase de test, ne permet que quelques estimations.

³⁷ Le déroulement complet de la MTU et des séances en bibliothèque fait l'objet d'une description en annexe.

³⁸ Le maniement du traitement de texte ne fait pas l'objet d'une formation particulière et n'est évalué qu'à travers la constitution des travaux universitaires.

du centre universitaire, pour les cours que les enseignants organisèrent de manière complémentaire sur ce type d'ouvrages en Lettres et sciences humaines.

La formation fut encadrée par un enseignant volontaire. L'équipe pédagogique fut constituée de plusieurs chargés de travaux dirigés, de quatre tuteurs encadrant les groupes, et du conservateur dirigeant la bibliothèque Malesherbes. Durant l'été, les enseignants transmirent aux bibliothécaires la bibliographie des ouvrages nécessaires au cursus, et des acquisitions furent réalisées. La collaboration entre les enseignants et le conservateur fut effective et l'équipe pédagogique nota le « soutien sans réserves » des responsables de la bibliothèque.

- o Les problèmes

Les problèmes rencontrés ont relevé essentiellement de la logistique et des contingences matérielles, liées à l'utilisation de la salle informatique (un TD dut être annulé pour cette raison), aux visites de groupes qui peuvent déranger les autres utilisateurs de la bibliothèque, et à l'acheminement des ouvrages jusqu'aux salles de cours. Un certain manque d'assiduité est à relever pour l'enseignement à Internet, qui ne fait pas l'objet d'un travail noté.

- o Un bilan positif

Un profit réel fut néanmoins constaté : les étudiants, qui ne connaissaient rien à la bibliothèque, ont découvert les processus de recherche documentaire. La formation a donc remédié à des lacunes. Par ailleurs, les statistiques ont montré des taux d'inscriptions et des opérations de prêt plus nombreux en littérature. La méthodologie documentaire a ainsi permis une utilisation plus régulière de la bibliothèque et de ses ressources thématiques par les étudiants ayant bénéficié d'une formation. D'autre part, une bonne collaboration au sein d'une équipe pédagogique motivée, associant enseignants et bibliothécaires, aida à la réussite du projet. La formation à la documentation fut reconnue comme « un excellent tremplin à l'enseignement littéraire »³⁹. L'expérience fut donc renouvelée en 2002-2003 selon le même principe, autour de Proust et de *La recherche du temps perdu*.

- **La formation des usagers en allemand.**

Plusieurs visites de la bibliothèque Malesherbes sont organisées par la bibliothécaire de l'UFR d'allemand, avant la rentrée universitaire, afin de pouvoir circuler dans les espaces sans en troubler l'ordre. Ces séances d'initiation sont destinées aux étudiants germanistes de première année qui s'inscrivent préalablement dans leur UFR, pour une première découverte des espaces et ressources thématiques. Le fonctionnement de la bibliothèque est expliqué en détail.

- **La formation des usagers en italien.**

Des cours de recherche documentaire, inscrits dans la maquette depuis l'année 2000, sont assurés par une enseignante ATER, à l'intention d'une trentaine d'étudiants de première année universitaire en italien. Deux cours sont donnés, l'un à propos des techniques de l'écrit et de l'oral, l'autre intitulé « accès aux sources de l'information ». Le point de vue choisi a pour objectif de faire découvrir tous les espaces documentaires de la bibliothèque Malesherbes et les ressources de tous types, en incitant à choisir et étudier un sujet lié à la discipline sous tous ses axes. La recherche documentaire des étudiants fait l'objet d'un dossier composé de fiches. L'une d'elle doit comprendre le plan détaillé de la bibliothèque, et les quinze ou vingt autres fiches refléter l'analyse de livres trouvés sur le sujet, afin de constituer une bibliographie thématique. A la fin du premier semestre, la formation est évaluée sous forme d'un examen de deux heures en bibliothèque : une courte bibliographie commentée doit être réalisée sur un sujet inconnu⁴⁰. Le bilan de cette formation s'avère positif, les dossiers réalisés sont très satisfaisants, et l'enseignante est motivée. Néanmoins, elle souhaiterait travailler avec des tuteurs et disposer d'une salle de formation. Sans doute la collaboration avec la bibliothèque pourrait-elle aussi se développer. Par ailleurs, le conservateur en charge de ce domaine spécialisé, à la bibliothèque Malesherbes, assure une formation documentaire complémentaire au cas par cas, à la demande d'étudiants ou d'enseignants, pour tous les cycles d'enseignement.

1.3.2. La formation des étudiants de deuxième et troisième cycles.

Celle-ci est organisée principalement à la bibliothèque Malesherbes et dans d'autres sections documentaires du SCD, ainsi qu'à la Sorbonne, en dehors du SCD.

1.3.2.1. Au centre Malesherbes

- Formation des étudiants germanistes au niveau de la licence et de la maîtrise.

Les enseignants de l'UFR d'allemand travaillent avec les bibliothécaires pour former leurs étudiants à la méthodologie documentaire⁴¹. Le SCD participe à cet enseignement puisque la bibliothécaire de l'UFR, -qui conduit déjà l'initiation en faveur des premiers cycles- organise des séances d'apprentissage d'une heure trente à la bibliothèque Malesherbes, avant la rentrée universitaire, sur inscriptions préalables. Elle apprend le fonctionnement des cédéroms et bases documentaires utiles à

³⁹ Propos du Professeur MURAT, responsable de cette formation en Lettres Modernes Spécialisées.

⁴⁰ En seconde année de DEUG, un cours intitulé « pratiques bibliographiques » demande une recherche bibliographique accentuée.

⁴¹ Malgré de nombreuses tentatives, il ne me fut pas possible d'entrer en contact avec les enseignants responsables de la méthodologie documentaire à destination des étudiants germanistes de deuxième et troisième cycles.

l'identification et la localisation des documents, ainsi que l'usage des fonds documentaires, des catalogues de bibliothèque et du SUDOC, en relation avec la discipline. Ces formations ont des impacts immédiats et permettent aux étudiants d'entamer la recherche d'information nécessaire à leur sujet de mémoire. Ceux-ci s'avèrent très satisfaits, et apprécient particulièrement l'apprentissage des interrogations liées aux diverses interfaces des bases électroniques.

- Formation des étudiants inscrits en maîtrise et DEA dans le domaine des études slaves et du russe.

L'action est menée par une bibliothécaire du SCD pour un petit nombre d'étudiants de deuxième et troisième cycles. Comme il a été évoqué dans l'historique, cette formation, assurée par la même personne, existe depuis plusieurs années. Dans un premier temps, un cours théorique est donné en amphithéâtre pour présenter la bibliothèque de manière détaillée. Dans un second temps débute la méthodologie de la recherche, comprenant une visite de la bibliothèque adaptée au public concerné, indiquant les espaces où sont classés les ouvrages intéressants dans le domaine slave, ou pour la recherche (manuels de rédaction de mémoire ou de thèse...). Puis la bibliothécaire procède à la démonstration des cédéroms, aussi bien des bases utiles à la recherche de l'information comme Francis, MLA ou Docthèses, que celle de la bibliographie nationale russe...

Un problème particulier apparaît puisque les relations avec l'UFR de russe ne sont pas très aisées. Les enseignants ont tendance à vouloir imposer, sans concertation, une demande de formation méthodologique, à des horaires précis, que la bibliothécaire assure seule.

1.3.2.2. Dans les autres sections documentaires du SCD

- A la bibliothèque associée de littérature française et comparée, à la Sorbonne.

Une formation des usagers va être organisée pour la première fois dans cette bibliothèque, à partir du second semestre de l'année universitaire 2002-2003, à destination des étudiants en Lettres de deuxième et troisième cycles. Pour le moment, le personnel satisfait les demandes d'information au cas par cas. Deux groupes de vingt personnes seront constitués pour participer à la formation documentaire, après inscription préalable à l'UFR. Huit ateliers de deux heures chacun seront proposés, sur les thèmes suivants :

- o La rédaction de bibliographies
- o La recherche dans un catalogue constitué de fiches « papier »
- o La recherche dans un catalogue informatisé
- o La connaissance des bibliographies courantes
- o La connaissance des bibliographies rétrospectives

- o Les principales revues littéraires
- o Les sites littéraires sur Internet
- o Toutes les questions soulevées par les étudiants.
- A la bibliothèques des thèses.

Il n'y a pas de formation des chercheurs à proprement parler. Une aide est systématiquement apportée par le personnel, sous la forme d'une assistance à la recherche, à l'utilisation du cédérom Docthèses, pour consulter les thèses les moins récentes, ou au maniement du SUDOC, pour les thèses récentes.

- A la bibliothèque des études ibériques.

La bibliothèque répond aux besoins sous forme d'une aide personnalisée à des étudiants de maîtrise ou de DEA, sur rendez-vous individuel préalable. Ces derniers demandent à mieux connaître les outils de la bibliothèque (cédéroms, sites favoris sur la culture et la civilisation ibériques, Internet pour interroger centres de recherche ou bases de données sur l'Espagne, SUDOC...). La formation personnalisée apprend aux étudiants à élargir le champ de la recherche en utilisant toutes les ressources. Elle est rendue possible dans le contexte d'une petite bibliothèque et donne satisfaction aux étudiants.

1.4. Conclusion de l'état des lieux au niveau du SCD.

En ce qui concerne le premier cycle, des formations à la documentation élaborées sont assurées en français, en anglais, et en italien, au cours de séances thématiques ou d'ateliers, dans les centres et bibliothèques universitaires Malesherbes et Clignancourt. Elles s'articulent avec les enseignements de MTU et permettent une collaboration, plus ou moins développée, entre enseignants ou tuteurs-moniteurs, et bibliothécaires.

Par ailleurs, des enseignements sont développés pour les étudiants de deuxième et troisième cycles en allemand et en russe à la bibliothèque Malesherbes. Les formations apportées dans ces deux disciplines, toutes deux dispensées par des bibliothécaires, procèdent d'une même logique méthodologique : visite et repérage de la bibliothèque, utilisation des outils généraux de recherche bibliographique et des ressources spécialisées par discipline. Toutes les formations du SCD prennent leur source dans l'enseignement de la discipline, qu'il s'agisse du français, de l'anglais, de l'italien, de l'allemand, ou du russe.

- Qualité des formations

J'ai pu constater la qualité des formations à l'information réalisées au sein du SCD : elles font souvent preuve d'originalité pédagogique en construisant intégralement des programmes adaptés, comme en Lettres Modernes Spécialisées, grâce à la motivation d'enseignants convaincus. Cette formation incarne pour moi la forme la plus élaborée et réussie des enseignements à la documentation du SCD. Soulignons également la volonté de jeunes professeurs qui bâtissent de nouveaux enseignements documentaires d'après une réflexion propre à leur domaine, comme en italien. Enfin, notons l'implication des bibliothécaires qui forment les étudiants depuis plusieurs années dans certaines disciplines, et celle des tuteurs et moniteurs prêts à proposer de nouvelles améliorations au dispositif. En anglais, la formation est menée par des tuteurs ayant une double compétence anglais-informatique.

- Manque de coordination générale

Néanmoins, si ces enseignements sont bien menés dans chaque discipline, il semblerait que la totalité de l'action de formation au sein du SCD souffre d'un manque de coordination globale, en donnant une impression de dispersion. En effet, des cours sont menés dans certaines disciplines et pas dans d'autres, à un certain niveau d'enseignement mais pas forcément pour tous les cycles, selon un programme ou de manière plus ponctuelle. Seule la méthodologie documentaire dans le domaine de l'anglais va bientôt couvrir l'ensemble du cursus universitaire. Les formations sont assurées avec un degré divers d'implication active entre les bibliothécaires et les enseignants.

La coordination de la formation des usagers entre les différents sites du SCD et les UFR qui désiraient s'impliquer dans cet enseignement a été autrefois assurée par deux conservateurs, au fil du temps, avant de disparaître. Pourtant, une tradition et une histoire particulières existent au SCD en ce domaine. Le besoin d'une coordination, vivement souhaitée par certains personnels qui assurent une formation de manière assez isolée, se fait sentir. De ce constat découle en outre un manque de lisibilité globale de l'action. En effet, il arrive que des collègues ignorent ce qui est réalisé dans une discipline autre que la leur, ou dans d'autres sections documentaires. Remédier à cette méconnaissance partielle d'une mission essentielle pourrait accentuer la cohésion au sein du SCD. Enfin, le campus numérique « Réseaux.doc » est encore peu connu. De manière générale, ni enseignants, ni bibliothécaires ne peuvent précisément définir, à ce jour, le cadre d'intervention du campus. Or, une meilleure information dans l'Université pourrait peut-être favoriser des vocations auprès des enseignants.

Ainsi, une formation des usagers plus structurée et coordonnée au sein du SCD ne pourrait que rationaliser l'enseignement documentaire, et améliorer l'offre de service aux étudiants.

2. Formations à la documentation au sein de l'Université en 2002

Un certain nombre de formations à la documentation sont réalisées en dehors du SCD, sur le site de la Sorbonne, à destination des étudiants de deuxième et troisième cycles, avec la participation de la bibliothèque inter-universitaire.

2.1. Les formations à la documentation à la Sorbonne.

- La formation des étudiants anglicistes en licence, maîtrise et DEA.

A l'UFR d'anglais se mit en place, dès 1995, une formation à la recherche documentaire originale baptisée « Formation à l'usage de l'information : documentation et recherche en études anglophones », qui bénéficia d'un contrat avec l'Etat et de crédits spécifiques. Les cours se sont greffés aux corpus des enseignements et ont pris la consistance d'une matière à part entière. L'action se réalisa grâce à l'impulsion dynamique d'enseignantes particulièrement motivées par la formation à l'information et les nouvelles technologies qu'elles appliquent à cet enseignement, le Professeur Gallet-Blanchard, qui endossa la responsabilité scientifique du programme, et le Professeur Martinet. Responsables des cursus désignés, elles dirigent aussi le Centre de recherche «CATI», ou « Cultures Anglophones et Technologies de l'Information », à la Sorbonne. Les cours de formation à l'information scientifique et technique, d'abord développés pour les étudiants de DEA., ont été peu à peu étendus à la maîtrise et à la licence, concernant les anglicistes inscrits en LLCE et LEA. Le DESS est également bénéficiaire de cet enseignement.

Les objectifs de la formation consistaient à aider les jeunes chercheurs à réussir leurs travaux et à tenir leur place dans la recherche internationale, grâce à la connaissance critique des sources documentaires. D'autre part, le projet permettait d'assurer une collaboration entre les enseignants, les bibliothécaires, et des intervenants extérieurs liés au monde de la documentation. Enfin, l'aspect innovant et original du projet relevait de l'intégration aux cursus des recherches du Laboratoire sur l'usage des nouvelles technologies dans le domaine des sciences humaines⁴². Le projet de formation

⁴² Dès 1995, le centre de recherche, qui s'appelait alors « Laboratoire d'Histoire des idées dans les îles britanniques », a travaillé sur l'application des bases de données dans le domaine anglophone. Le partenariat avec collègues français et étrangers fut l'occasion pour le Centre de réaliser des démonstrations, des

des étudiants à la méthodologie documentaire était l'occasion de relier le champ de cette recherche particulière à l'enseignement.

Une ligne budgétaire consacrée à cette formation spécifique a d'ailleurs été créée pour le Centre CATI. De manière concrète, l'enseignement fut intégré aux tronc communs méthodologiques et aux cours spécialisés « recherche et informatique », en maîtrise et DEA. Les cours de la discipline sont donc articulés avec ceux de la méthodologie documentaire. Ceux-ci sont proposés sous forme de cours théoriques, de travaux pratiques en groupes et de visites à la bibliothèque de la Sorbonne. Les travaux documentaires des étudiants, de diverses natures, sont notés. Ils comprennent la rédaction et la soutenance des mémoires de maîtrise et DEA de l'option « recherche et informatique », des comptes-rendus de lectures d'ouvrages sur le thème « recherche et informatique » (DEA), des synthèses en anglais de conférences en français (LEA), des examens de méthodologie documentaire (tronc commun de DEA)...

Désormais, le Centre inscrit son action dans la politique de formation à l'Information Scientifique et Technique du campus numérique « Réseaux.doc ». Dans le cadre de ce réseau d'échange, des fiches de méthodologie documentaire sont diffusées sur le site web du centre CATI.. Outre les ressources apportées par le consortium, une collaboration complémentaire a été élaborée par le Centre, au fil du temps, avec de nombreux partenaires spécialisés, en France et à l'étranger⁴³.

- Formation des étudiants de maîtrise et DEA en philosophie

Initiée depuis quatre années par un enseignant de l'UFR, la formation à la documentation, facultative et non évaluée, concerne une centaine d'étudiants. Chaque groupe suit l'une des quatre séances de formation proposées en début d'année, d'une durée de deux heures trente chacune, après inscription préalable. Le programme comprend une présentation générale de la bibliothèque de la Sorbonne et plus spécifiquement, des instruments de recherche utiles en philosophie. Des travaux pratiques sont réalisés en salle de bibliographie. Les bibliothécaires assurent l'intégralité de la formation. Les enseignants interviennent pour aborder des aspects très spécialisés de la discipline.

- Tentative de recensement des formations documentaires à Paris IV

Au cours de cette étude, j'ai envoyé huit lettres à des d'enseignants d'UFR qui s'étaient déclarés « personnes ressource » en matière de formation à la documentation, à l'Université⁴⁴. Le but de cette

formations, des conférences et des colloques, ainsi que des publications. En 1999, un cédérom sur « les Villes britanniques au siècle des Lumières » fut produit, en présentant l'état de la recherche sur ce thème.

⁴³ Le déroulement de la formation et l'extension du partenariat sont évoqués en annexes.

⁴⁴ La liste de ces personnes m'a été fournie par Madame Gallet-Blanchard, qui avait collecté le nom des enseignants susceptibles d'être intéressés par une formation à la documentation à l'Université.

démarche était d'obtenir des informations complémentaires pour tenter de recenser les formations existantes. Trois réponses furent apportées, l'une indiquant une forte volonté de se mobiliser dans ce domaine (UFR de latin), et deux expliquant les formations en cours, précédemment évoquées, en italien (premier cycle) et en philosophie (deuxième et troisième cycles).

D'autre part, les résultats récents de l'enquête nationale lancée par la Sous-direction des bibliothèques en direction des enseignants, évoquée dans la présentation de ce mémoire, révèlent l'implication dominante des UFR de langues à Paris IV pour la formation à la documentation. Les quatorze réponses apportées proviennent de six UFR, certaines dispensant plusieurs types de formations : UFR d'anglais, de langue française, d'études ibériques, d'études germaniques, d'art et d'archéologie, et de musicologie. Une seule réponse concerne le premier cycle. Si l'Université, de manière générale, ne manifeste pas encore un très grand intérêt pour la méthodologie documentaire, la mise en œuvre d'actions initiées par des enseignants est néanmoins à souligner. A l'UFR d'anglais, les formations à l'information témoignent de la poursuite et de l'enracinement des enseignements dans le temps, depuis plus de huit années.

Au total, les résultats de mes investigations complètent partiellement ceux de l'enquête nationale et montrent la participation plus ou moins active de dix UFR au sein de l'Université, pour des formations assurées par enseignants ou/et bibliothécaires : UFR d'anglais, d'art et d'archéologie, des études ibériques, des études germaniques, des études slaves, d'italien, de langue française, de littérature française et comparée, de musicologie et de philosophie. Quatre UFR dispensent un enseignement à la documentation en direction des étudiants de premier cycle, qu'il s'agisse d'une pure initiation ou d'un programme élaboré.

2.2. Tableau synoptique de la formation à la documentation à Paris IV

Pour compléter ce tableau, il convient de rappeler que l'aide à la recherche est apportée au cas par cas à la bibliothèque des thèses, ou, souvent sur rendez-vous, par les conservateurs spécialistes d'un domaine à la bibliothèque Malesherbes. D'autre part, les résultats de l'enquête nationale attestent de l'existence d'autres formations documentaires mises en œuvre par les enseignants, en dehors de l'action des bibliothécaires, à l'intention des étudiants de deuxième et troisième cycles de la Sorbonne, dans les UFR d'art et d'archéologie, de langue française, de musicologie, et des études ibériques.

Premier cycle

Discipline	Intitulé. Intégration à la MTU	Nombre d'étudiants	Temps de la formation	Intervenants	programme	Site
Anglais LLCE (obligatoire en 2002- 2003) et LEA (facultatif)	<ul style="list-style-type: none"> ●Connaissances de base en informatique à usage documentaire. ●Intégration à la MTU pour les LLCE. ●Notation 	Prévision 2001-2002: 360. En pratique : Moins de 300	30 heures au 1 ^{er} semestre 2002-2003.	Moniteurs et tuteurs. Encadrement par une enseignante	Réseaux.doc 2002-2003 5 ateliers d'1 heure au 1 ^{er} sem., répétés deux fois par 3 tuteurs	<ul style="list-style-type: none"> ●Centre Cignancourt, salle informatique ●Actions de la bibliothèque Cignancourt (visites et formations au catalogue)
Lettres Modernes Spécialisées (obligatoire)	<ul style="list-style-type: none"> ●Formation à la documentation littéraire ●Intégration à la MTU. ●Notation 	200	Environ 30 heures	Equipe : Encadrement par un enseignant. Enseignants, plusieurs chargés de TD, 4 tuteurs, conservateur	Réseaux.doc 4 séances : ateliers en bibliothèque, séances usuels, séance bibliographie, remise des travaux	Centre et bibliothèque Malesherbes
Italien	<ul style="list-style-type: none"> ●Accès aux sources de l'information ●Intégration à la MTU ●Notation 	30	Cours + Temps libre à la bib. pour réalisation de dossiers	Enseignante (ATER)	<ul style="list-style-type: none"> ●Dossier pratique à réaliser en bib. ●Examen de deux heures en bib. 	Centre et bibliothèque Malesherbes
Allemand	Initiation à la bibliothèque	Pour les volontaires, sur inscription à l'UFR		Bibliothécaire de l'UFR		bibliothèque Malesherbes

Deuxième et troisième cycles

Discipline	Niveau Univ.	Intitulé.	Nombre d'étudiant	Temps de la formati	Intervenants	programme	Site
Anglais	<ul style="list-style-type: none"> •Licence (option) Maîtrise DEA DESS <ul style="list-style-type: none"> •Notation 	Formation à l'usage de l'information, intégrée aux cursus	Variable Estimatio (180 maîtrise LLCE, 80 maîtrise LEA, 120 DEA, 25 DEA national, 30 DESS	variable	Encadrement par deux enseignantes. conservateurs, intervenants extérieurs variables (monitrice, tuteurs, conférenciers, documentalistes, informaticiens...)	Réseaux. doc Intégration aux tronc communs méthodologiques et aux cours spécialisés « Recherche et informatique » en Maîtrise et DEA	Sorbonne BIU
Philosophie	<ul style="list-style-type: none"> •Maîtrise DEA •Facultati Non notée 	Méthodologie documentaire, sur inscription	100	4 séances de 2.30 h à la bib, en début d'année, soit 10 h	Conservateurs (BIU) Formation encadrée par un enseignant	Visites de la BIU, Recherches liées à la discipline, TD	Sorbonne BIU
Allemand	Licence Maîtrise	Méthodologie documentaire.	Petits Groupes (4-5 pers.)	1..30 h	Bibliothécaire de l'UFR, 2 enseignants	Présentation des ressources et outils.	Centre et bib Malesherbe
Russe	Maîtrise DEA	Id.	Petits groupes	Séance en bib d'enviro 2 h	Bibliothécaire de la bib. Malesherbes	1 cours en amph, + présentation des ressources et outils	Centre et bib Malesherbe
Etudes ibériques	2 ^e -3 ^e cycles	Formation documentaire, sur R.V.		Variable	Ingénieur d'études	Formation individuelle	Bib. des études ibériques (SCD)
Littérature française et comparée	2 ^e -3 ^e cycles	Méthodologie documentaire	40	16 h	Bibliothécaire	pour le 2 ^e sem. 2002-2003. 8 ateliers	Sorbonne, bib. associé de litt fr.

2.3. Conclusion de l'état des lieux au niveau de l'Université

De nombreux enseignants affirment souhaiter une formation à l'informatique et aux technologies de l'information. Ces propos ressortent d'une enquête réalisée par la fédération ITEM-sup⁴⁵ pour le Ministère de l'éducation nationale et de la recherche, dont les résultats ont été publiés en mai 2002. Les professeurs affichent leur désir de bénéficier d'un meilleur usage des Technologies de l'Information et de la Communication (TIC), pour mettre en œuvre des enseignements, non de substitution, mais de complémentarité avec les cours de la discipline. Ce discours est parfaitement en corrélation avec l'offre d'apprentissage faite aux enseignants par les bibliothécaires. Pour illustrer ce propos, j'eus l'occasion d'entrer en contact avec des enseignants prêts à s'impliquer dans le domaine de la formation documentaire, à la Sorbonne, mais manquant de repères ou de connaissances dans le domaine des ressources informatiques et électroniques pour pouvoir concrétiser ce souhait.

Les expériences d'autres Universités dans le domaine de la formation des usagers.

La formation des usagers à la documentation revêt de multiples aspects. Au terme de l'état des lieux au sein du SCD et de l'Université Paris IV, il m'a semblé pertinent et intéressant de voir comment était mise en œuvre la formation des usagers dans d'autres Universités. En effet, des éléments de comparaison et de synthèse pouvaient contribuer à dresser un panorama utile à Paris IV, ainsi qu'à d'autres Universités connaissant un besoin similaire de développement des enseignements de méthodologie documentaire.

Toutes sortes d'expériences peuvent être menées. Citons l'exemple des Universités de Grenoble II et III, dans le domaine des Lettres, qui projettent de créer et valider une formation à la documentation en dehors des cursus, sous le nom de « Certificat de compétence documentaire ». La possibilité d'obtenir des certificats est inscrite dans le contrat d'établissement, et apporte la preuve d'une compétence complémentaire à l'obtention d'un diplôme. Un « Certificat informatique » existe déjà.

⁴⁵ L'enquête est intitulée *Les technologies de l'information et de la communication dans l'enseignement supérieur : pratiques et besoins des enseignants*. Elle est accessible sur le site d'éducnet : <http://www.educnet.education.fr/chrgrt/item-sup.pdf>.

L'expérience est intéressante, mais ne sera pas développée ici, Paris IV ayant choisi de lier la formation documentaire aux cursus disciplinaires. A partir de la description de cinq expériences, ou possibilités de formation des étudiants, je tenterai de dégager les forces et les faiblesses des actions engagées dans différents contextes, pour mieux mettre en valeur les réussites qui pourraient servir à une amélioration générale du dispositif à Paris IV.

1. L'exemple de l'Université Paris X-Nanterre

L'expérience mentionnée ici concerne spécifiquement la formation à la Méthodologie du Travail Universitaire et à la documentation, réalisée auprès des étudiants de première année à l'UFR d'études anglo-américaines.

1.1. Les raisons du choix

Le choix de l'Université Paris X-Nanterre s'est vite imposé pour envisager l'étude d'une formation des usagers de premier cycle dans une Université de Lettres et sciences humaines. Une réelle collaboration entre les enseignants et les bibliothécaires a permis la constitution d'une équipe pédagogique menant en commun la réflexion. De l'avis unanime, l'expérience s'avère réussie. D'autre part, le module de MTU, incluant la formation à la documentation, est obligatoire et comprend plusieurs évaluations, témoignant ainsi de son importance dans le cursus. Enfin, Paris X, comme Paris IV, inscrit son action au sein du campus numérique « Réseaux.doc ». Il semblait pertinent de voir ce qu'un partenaire important du consortium -Paris X pilote le campus numérique- entreprenait au niveau de la formation des usagers, spécifiquement dans le domaine de l'anglais, qui fait aussi l'objet de cours à Paris IV. La formation méthodologique qui va être décrite est née alors que le campus n'existait pas encore. Elle se greffe désormais dans le contexte plus large de ce partenariat à dominante documentaire.

1.2. Le contexte

L'Université Paris X-Nanterre accueille 32.000 étudiants, dont 6000 en première année, et dispense des formations aux usagers en anglais, espagnol, droit, et sciences humaines, pour des étudiants de premier, deuxième et troisième cycles. Ceux-ci manifestent de fortes différences, tant au point de vue de leurs milieux sociaux-culturels, qu'au niveau de leur connaissance de la langue anglaise et de leur motivation. Même en l'absence de statistiques, il est connu qu'un grand nombre d'étudiants quittent l'Université à la fin de la première année. L'apport d'une culture de base de l'information, qui est

l'objectif de cette formation, peut servir à l'étudiant lors de son cursus universitaire, et plus largement, s'il quitte la faculté.

1.3. Le déroulement de l'action

- Organisation de la formation des usagers.

Pour cette UFR, l'inscription dans la maquette de première année comprend une Unité d'enseignement de MTU divisée en deux Eléments Constitutifs (EC) -dont l'un comprend «l'apprentissage du travail universitaire» que nous évoquons ici- et pour lesquels sont attribués un coefficient 1, et 2 crédits ECTS. La bibliothèque apporte sa contribution à la formation documentaire. Le programme de l'enseignement a été élaboré avec précision depuis la rentrée universitaire 1999, régulièrement amélioré au fil des années, et rendu obligatoire pour tous les étudiants inscrits en LLCE. La mise en place des cours a été établie avec succès par une équipe d'enseignants et de bibliothécaires motivés par le projet, sur la base du volontariat. Une collaboration réussie s'est établie dès le début du projet, et s'est même étendue grâce à la participation du Service Commun Universitaire d'Information et d'Orientation (SCUIO), qui aide les étudiants à remplir un questionnaire d'orientation noté. Plus précisément, ont travaillé de concert C. Arnaud, conservateur à la bibliothèque chargée du développement des collections dans le domaine anglophone et de la formation des usagers, et N. Caron, maître de conférence angliciste encadrant et coordonnant l'équipe « méthodologie » des formateurs de l'UFR.

En 2001-2002, celle-ci était composée de six enseignants qui dirigeaient huit groupes d'étudiants, deux bibliothécaires et un tuteur documentaire. Le travail en équipe nécessite de particulièrement bien connaître l'Université et son campus géographique. Des personnels ATER⁴⁶, travaillant à leurs thèses ou mémoires de recherche, répondent à ce besoin. 150 à 200 étudiants sont ainsi formés, selon les années. Le conservateur de la bibliothèque participa aux réunions menées avec l'UFR dans le cadre du projet « Réseaux.doc », à l'élaboration des contenus de cours et des exercices, aux textes de réponses apportées aux étudiants, aux séances de formation et aux visites de la bibliothèque.

- Le programme

Le programme d'enseignement de treize séances d'une heure comprend une séance d'introduction, six cours basés sur la thématique du « Lire », où s'intègre l'action de la bibliothèque, trois cours autour du verbe « écrire », puis des séances autour de l'action « parler », avant l'organisation des

⁴⁶ Attachés Temporaires d'Enseignement et de Recherche

partiels⁴⁷. L'évaluation est faite sous forme de quatre travaux notés, dont découle une note globale. Ceux-ci consistent en un TD de recherche documentaire à la bibliothèque universitaire (coefficient 1), un questionnaire d'orientation (coefficient 1), un petit dossier de recherche (coefficient 2), et un partiel (coefficient 2). La première séance aide à rassurer les étudiants qui manifestent de l'inquiétude, et présente l'Université et ses services. Puis les cours visent à mieux apprendre, de façon détaillée, l'usage d'un livre, d'un usuel, d'une bibliographie, et d'une bibliothèque. Par ailleurs, ils ont aussi pour but d'améliorer la prise de notes à partir de textes anglais, ainsi que l'expression orale.

- Le rôle de la bibliothèque dans la formation des usagers.

L'implication immédiate de la bibliothèque a été très importante pour intégrer puis ancrer la méthodologie documentaire au cursus universitaire de manière harmonieuse. Deux séances furent consacrées à la découverte de la bibliothèque⁴⁸ : une visite approfondie (menée par un bibliothécaire ou un tuteur) permit à de petits groupes d'environ quinze personnes de se familiariser avec les salles, les services et le fonctionnement de l'établissement, tout en repérant la documentation thématique (presse ou livres en langue anglaise...). Un court exercice d'application fut demandé aux élèves, leur permettant de revenir sur place avant la deuxième séance, consacrée à la réalisation des travaux pratiques de méthodologie documentaire dans la salle de formation de la bibliothèque. Différentes séries d'exercices ont été préparées par les enseignants et les bibliothécaires, en fonction des programmes d'enseignement de première année et des fonds de la bibliothèque, et ont porté sur la presse, les écrivains ou les personnalités du monde anglo-américain.

La méthode pédagogique choisie fut celle de « l'apprentissage par la découverte », adaptée à un public hétérogène qui se désintéresse rapidement de la bibliothèque ou croit déjà « savoir ». Ainsi, une énigme à résoudre servit de base à la découverte du plan de classement. Une aide personnalisée fut apportée aux étudiants durant les séances de recherche pratique, favorisant l'autonomie de l'élève tout en assurant son suivi. L'évaluation du travail consiste en la réalisation d'un petit dossier de recherche noté, mis en forme sur traitement de texte, et à la réponse à une dizaine de questions sur les démarches de la recherche documentaire. En 2001-2002, les dossiers furent jugés très satisfaisants et soigneusement rédigés, bien que le choix thématique presque unanime fut celui d'Oscar Wilde.

Il semble particulièrement intéressant de noter que le programme de la formation a été conçu de manière à inciter les étudiants à utiliser les ressources de la bibliothèque à plusieurs reprises. Ceux-ci y retournent au moins trois fois (visite, TD et exercices, dossier de recherche documentaire). A cet

⁴⁷ Le programme de la MTU est décrit en annexe.

⁴⁸ La bibliothèque comprend 430.000 documents.

égard, toute formation pédagogique qui s'inspirerait de cet exemple et accentue fortement le lien avec la bibliothèque, peut bénéficier à une programmation de cours. A Paris IV, la formation des étudiants en Littérature française spécialisée se rapproche de cette expérience.

1.4. Le bilan

- Les problèmes.

Former une grande quantité d'étudiants nécessite de s'adapter à un certain nombre de contraintes administratives, techniques et pédagogiques : difficulté pour réaliser les plannings en concertation entre les différents services concernés ; l'unique salle de formation informatique est réclamée par tous ; temps de déplacement des étudiants dans un vaste campus ; les visites en bibliothèque ne peuvent s'effectuer que le matin, avant dix heures, ou le soir, après dix-sept heures, pour ne pas trop perturber les autres utilisateurs. Cet ensemble de contraintes oblige à de fréquentes adaptations. Enfin, aucun budget spécifique n'a été prévu pour la bibliothèque jusqu'en 2002. La formation des étudiants qui y est assurée relève de la bonne volonté des personnels, et la présence de tuteurs est souhaitée en bibliothèque. Mais des moyens supplémentaires ont été inscrits dans le nouveau contrat quadriennal établi entre l'Université et l'Etat. La situation est donc similaire à celle de Paris IV sur ce point.

- Les aspects positifs de la formation.

Le travail d'équipe a favorisé la fréquentation de la bibliothèque et l'usage de ses ressources. Des contacts plus personnalisés ont été noués entre les étudiants et le personnel du secteur anglais, dont les bureaux d'accueil ont été davantage fréquentés. Par ailleurs, les enseignants ont parfois découvert, par l'intermédiaire de la formation documentaire, des services de la bibliothèque jusque là ignorés, et utiles à leurs activités de chercheurs. L'équipe enseignante s'avère satisfaite, et le contact de jeunes moniteurs thésards avec les étudiants est positif. De même, à la bibliothèque, des échanges plus faciles se nouent entre les étudiants et le tuteur documentaire. Les bibliothécaires sont heureux d'améliorer leur qualité de service si des demandes particulières peuvent être satisfaites. Enfin, la motivation de l'équipe pédagogique peut être soulignée. Elle favorise un partenariat harmonieux entre les divers acteurs de la formation à l'Université, basé sur l'élaboration d'un programme qui en favorise la réussite.

2. L'exemple de l'Université Paris III.

2.1. Les raisons du choix

Le choix de l'expérience menée par l'Université Paris III en matière de formation des usagers de premier cycle a été fait d'abord en raison d'une certaine notoriété de l'action : des bilans informatifs ont été réalisés par les responsables de cet enseignement, et leur diffusion a été relayée, notamment, par les communications de l'URFIST de Paris. Puis c'est l'originalité et la qualité du programme mis en oeuvre dans cette Université qui m'ont convaincue d'en relater les points principaux : les enseignants assurent l'enseignement de la Méthodologie du Travail Universitaire, sous la coordination globale d'une responsable pédagogique de la MTU qui étend sa mission à tous les UFR de premier cycle de l'Université. La formation est menée en collaboration avec le conservateur de la bibliothèque en charge de la formation des usagers, assisté de tuteurs et d'une petite équipe⁴⁹. La coordination globale entre tous les acteurs de l'enseignement méthodologique de l'Université est le vecteur d'une belle réussite. L'Université Paris III offre l'exemple, assez rare, d'un enseignement idéal en matière de formation des usagers, basé sur une coopération acceptée par tous.

2.2. Le contexte.

L'Université Paris III-Sorbonne Nouvelle est une Université de Lettres, langues et sciences humaines (3 UFR de lettres et linguistique, 8 UFR de langues, 4 UFR d'art) qui forme plus de 18.000 étudiants. Elle prépare notamment à douze DEUG et 28 licences, ainsi qu'à de nombreux diplômes de deuxième et troisième cycles.

L'action liée à la MTU intègre la formation à l'information dès 1998. La direction de la bibliothèque universitaire fut d'ailleurs à l'origine du projet de collaboration avec les UFR pour la mise en place d'une sensibilisation à la recherche documentaire. Celle-ci s'est mise en place progressivement, afin de prévoir une montée en charge pour tous les étudiants de premier cycle, et fait désormais partie de tous les cursus. Elle s'est appuyée sur des personnes motivées, qui ont créé des exemples incitant d'autres collègues à les imiter, et a été validée par le Conseil des Etudes et de la Vie Etudiante (CEVU), ouvert à la réflexion sur les aspects novateurs de la pédagogie.

⁴⁹ L'équipe « formation » de la bibliothèque comprend actuellement un conservateur, un assistant de conservation à mi-temps, un contractuel à mi-temps, et la bibliothécaire des thèses pour un quart de temps.

2.3. L'institutionnalisation du projet.

La décision politique de l'institutionnalisation du projet, soutenu par la direction de l'Université et par le CEVU, eut une incidence considérable sur l'ensemble du projet. En effet, le programme, reposant sur la formation des usagers en bibliothèque et la coordination des enseignements méthodologiques de premier cycle, fut inscrit au contrat quadriennal 1997-2000.

Une des conséquences directes fut la création, à la bibliothèque, d'un poste de conservateur en charge de cette mission, détenu par Madame Minquilan, puis, depuis juillet 2002, par Mademoiselle Bru. D'autre part, la décharge complète du service d'enseignement fut prévue afin qu'un professeur assure la coordination des enseignements de MTU. C'est Madame Nacher, Professeur Agrégé détaché dans l'enseignement supérieur et Chargée de mission par le Président de l'Université, qui a réalisé la coordination pédagogique au niveau des douze disciplines (lettres, langues⁵⁰, LEA, médiation culturelle, cinéma, théâtre, communication...). Les relations de travail s'établissent entre Madame Nacher et le directeur d'études de chaque UFR. Une coordination des études de première année de DEUG, assurée par un enseignant dans toutes les disciplines, existe désormais, tandis qu'une personne « ressource », ou « correspondant » dans le domaine de la méthodologie, doit être désigné dans chaque UFR, sur la base du volontariat. Les contacts et les liaisons entre les différents acteurs de la formation sont ainsi plus faciles à mener. Il est à noter que les deux personnes citées bénéficient d'un plein temps pour assurer leurs missions⁵¹. Elles forment une cellule de coordination pédagogique, rattachée au CEVU, qui veille à la réalisation des programmes, à la formation des formateurs, à la collaboration entre les UFR et le SCD, et apporte une assistance aux différents partenaires de l'enseignement.

Enfin, le contrat a permis de dégager un budget pour rétribuer les tuteurs qui encadrent les étudiants, et financer la réalisation de brochures et documents pédagogiques.

2.4. Le déroulement de l'action

- La « philosophie » de la formation à la documentation

Il a été fermement décidé que les ressources devaient être utilisées, non pour une connaissance exhaustive des outils, mais pour répondre à un objectif résolument disciplinaire. « La recherche documentaire n'est pas conçue comme un objectif en soi⁵² ». Toute la philosophie de l'action à

⁵⁰ Les langues concernées sont l'anglais, l'espagnol, le portugais, l'italien et l'allemand.

⁵¹ Madame Minquilan conservait cependant 10 à 20 % de son temps pour des tâches d'acquisition.

⁵² Informations extraites du document *Enseignants et bibliothécaires : quelle forme de partenariat ?*, rédigé par D. MINQUILAN et C. NACHER, daté du 8 juillet 2002 et disponible à l'adresse : <http://www.ccr.jussieu.fr/urfist/enssib2.htm>

l'Université Paris III repose donc sur la certitude que les enseignants doivent être directement impliqués dans la formation à la méthodologie pour la réussite de l'action. En effet, la recherche documentaire implique la réalisation de travaux universitaires qui relèvent de l'enseignement intellectuel de la discipline. Sans cet ancrage thématique, les étudiants se sentent peu concernés par la formation. La coordination globale de l'enseignement méthodologique au niveau des premiers cycles permet ainsi d'assurer la formation presque totale de 1.250 étudiants⁵³, au niveau de dix UFR sur douze, dans un climat d'active collaboration.

Les rôles sont clairement répartis⁵⁴ : 40 à 50 enseignants de Paris III assurent la formation de la MTU sous forme de cours et travaux dirigés. La Coordinatrice élabore avec eux, au fil de réunions, un programme pédagogique spécifique en fonction de la discipline. Douze projets de formation, incluant les évaluations inhérentes aux enseignements, sont ainsi construits. En relation avec les UFR, le SCD intervient pour réaliser des formations à la recherche documentaire, non évaluées, en menant plusieurs types d'actions.

- Le rôle de la bibliothèque.

D'octobre à décembre, la bibliothèque est particulièrement sollicitée pour mener un certain nombre de tâches :

- o La formation des formateurs.

Une formation en trois volets est proposée à tous les enseignants volontaires pour mieux faire connaître les principaux outils de la bibliothèque dont le maniement semble indispensable.

- o Utilisation des différents catalogues et de leurs interfaces (catalogue informatisé de Paris III, catalogues des grandes bibliothèques nationales et internationales, catalogue collectif de France, SUDOC...).
- o Familiarisation avec les cédéroms et les bases de données en ligne.
- o Formation à la recherche sur Internet, proposée sur place et à l'URFIST de Paris.

Des programmes de formation détaillés sont envoyés aux enseignants. Une vingtaine d'entre eux répondent régulièrement à cette offre, qui peut durer deux journées. Les conservateurs travaillent également avec les professeurs pour concevoir des supports de cours et des exercices liés aux bases documentaires. Cette collaboration permet aux enseignants de mieux connaître ressources et

⁵³ 2.720 étudiants étaient inscrits pédagogiquement dans 10 UFR, en première année de DEUG. Mais en raison d'abandons au cours du premier semestre, le nombre des étudiants formés est estimé à 1.250.

⁵⁴ Le détail de l'organisation se trouve en annexe.

bibliothécaires, et à ces derniers de mieux connaître les enseignants et de répondre à leurs questions précises par rapport à l'utilisation des outils⁵⁵.

- o La formation des tuteurs.

Une dizaine de tuteurs, ayant au minimum le niveau de la maîtrise, sont recrutés, formés et encadrés par le conservateur afin de répercuter l'enseignement documentaire auprès des étudiants de premier cycle. Environ 45 heures, au mois d'octobre, sont consacrées à cette tâche. Pour former les tuteurs, le conservateur procède à une visite détaillée de la bibliothèque (espaces, repérage, classement CDU, étapes de la recherche documentaire, utilisation des usuels et du catalogue informatique...). Puis, dans un deuxième temps, se déroule une initiation au fonctionnement des catalogues de bibliothèque, des cédéroms, des bases de données, et d'Internet, en fonction du choix de l'enseignant. Certains tuteurs acquièrent même une spécialisation. En 2001, la bibliothèque a reçu 62 groupes. En fonction des UFR, le nombre des groupes diffère : par exemple, 1 groupe est venu en LLCE allemand, 7 en cinéma, 16 en LEA.

Lors de la formation documentaire, les étudiants sont divisés en deux sous-groupes : une partie suit la visite de la bibliothèque, et l'autre partie l'enseignement délivré par les tuteurs, dans la salle de formation qui comprend 15 postes informatiques. Durant la séance, quatre tuteurs sont mobilisés, l'un à la bibliothèque, et trois autres en salle de formation, pour encadrer chacun trois ou quatre étudiants. L'enseignante de la discipline assiste à la formation documentaire.

Ces tuteurs, appelés à Paris III « tuteurs de formation », exercent des vacations en novembre et décembre, représentant 570 heures de présence, et sont recrutés sur le budget de la bibliothèque. A la rentrée 2002, les cours durent environ une heure trente. Ce temps étant bref, les étudiants sont amenés à faire leurs exercices en revenant ultérieurement à la bibliothèque. A l'accueil se trouvent d'autres étudiants tuteurs, qui ont reçu une bourse de l'Université, et assurent un service de renseignement bibliographique par tranche de deux heures. Ils sont au nombre de huit, ne s'inscrivent pas dans le budget du SDC, mais demandent aussi à être formés. Par ailleurs, les étudiants reçoivent l'assistance personnalisée des tuteurs, en décembre, dans une salle réservée en libre accès durant une trentaine d'heures.

- o Réalisation de supports de cours et brochures.

Enfin, un travail de veille documentaire et d'élaboration de documents et brochures aidant à la recherche documentaire incombe partiellement à la bibliothèque. Conservateur et Coordinatrice ont ainsi rédigé une brochure de cinquante pages diffusée aux tuteurs et à tous les étudiants venus pour

⁵⁵ En 2001, des formations à la demande ont même été mises en place pour certains enseignants, en espagnol par exemple.

une formation documentaire, remise à jour tous les ans et intitulée *Méthodologie de la recherche en bibliothèque*. Réalisé par le service de PAO de l'Université⁵⁶ et tiré à 2000 exemplaires par an chez un imprimeur extérieur avec qui l'Université a contracté un marché, ce guide récapitule en détail le processus de la recherche d'information, et se veut une aide pratique aidant à la réussite des études.

2.5. La création d'un site consacré à la formation méthodologique.

Pour permettre un échange entre tous les partenaires, la Coordinatrice de la MTU a monté un projet subventionné par la SDBD. Ainsi est né le site « Prélude », actuellement réservé aux personnels de Paris III, mais destiné à une ouverture vers les collègues d'autres Universités. Le site comprendra, à terme, tous les programmes pédagogiques disciplinaires et un choix de documents de référence ou de réflexion en sciences de l'éducation. La Coordinatrice de la MTU est chargée de ce service pour lequel elle assure une modération (droit de contrôle sur les écrits des enseignants). La création de ce site achève de formaliser une action exemplaire en ajoutant une dimension de réflexion et d'échange entre tous les acteurs de la formation à l'information.

2.6. Le bilan.

- Amélioration du dispositif et avenir.

Il a été inscrit au nouveau contrat quadriennal 2002-2005 la prévision de dédoubler les groupes de travaux dirigés, qui comprennent souvent 40 à 50 personnes, de renforcer la formation des enseignants, de mettre les ressources pédagogiques en ligne, et de permettre aux étudiants de deuxième et troisième cycles d'accroître leurs connaissances dans le domaine de la recherche documentaire. La bibliothèque prépare ainsi des dossiers de présentation de toutes ses ressources à l'intention de 250 étudiants de ce niveau d'étude.

- Les problèmes.

Malgré le dynamisme des équipes, deux Unités de Formation et de Recherche (en italien et en français) restent à convaincre : leur participation à la formation n'est pas effective.

- Un bilan positif

Une enquête, lancée de novembre 1998 à janvier 1999, et intitulée « Evaluation de l'accueil des étudiants de première année en bibliothèque », révèle la satisfaction globale des étudiants. En ce qui concerne les enseignants, une grande motivation stimule des équipes actives et volontaires,

⁵⁶ Le service de la Publication Assistée par Ordinateur est rattaché à l'Intendance, et aux services généraux de l'Université.

convaincus du bien-fondé et de l'utilité de la formation documentaire. Le rôle fondamental de la cellule de Coordination est affirmé dans ses efforts permanents d'incitation, de liaison, et de réalisation des différentes actions. La collaboration est efficace entre les enseignants et les bibliothécaires, dont les missions respectives sont établies avec précision, et s'instaure entre les équipes pédagogiques qui mènent une réflexion, dans les UFR et entre les UFR, sur les objectifs communs à atteindre. La bibliothèque se fait également mieux connaître et reconnaître. Les formations qu'elles assuraient dans le passé de manière anonyme se trouvent désormais institutionnalisées.

3. L'expérience de l'Université Paris VIII.

3.1. Les raisons du choix

Le choix de l'Université Paris VIII repose sur l'histoire de l'établissement qui a mené depuis longtemps une réflexion sur la formation des usagers. Créée après 1968 et connue pour son côté expérimental, l'Université abrita notamment un pôle d'excellence autour des sciences de l'éducation, et développa un discours faisant référence en ce domaine. Un enseignement à la méthodologie documentaire a été mis en place dès 1984. Les travaux d'Alain Coulon, réalisés à Paris VIII, ont eu un fort impact auprès du Ministère de l'éducation nationale. Dans la présentation de ce mémoire, la fréquentation de la bibliothèque a été mentionnée comme l'un des moyens de s'affilier à l'Université. Alain Coulon insistait sur l'importance de ces cours nouveaux, combinés aux pratiques de lecture et d'écriture universitaires⁵⁷. Cependant, la situation de l'Université Paris VIII a changé : le SCD propose désormais des formations à l'information indépendantes des cursus, en l'absence de tout partenariat. Connaître les pratiques de formation des usagers telles qu'elles sont développées actuellement à Paris VIII, dans le cadre précis de la bibliothèque universitaire, m'a paru intéressant pour l'étude en cours.

3.2. Le contexte.

L'Université Paris VIII est une faculté de Lettres et sciences humaines comptant environ 27.000 étudiants inscrits dans des disciplines classiques ou dans les domaines qui font la réputation de l'établissement : psychologie, arts du spectacle (photographie, danse, cinéma, théâtre), sciences de

l'éducation. Néanmoins, l'Université détient le record de l'échec au DEUG (77%). 25 % d'étudiants non bacheliers s'y inscrivent.

La bibliothèque de l'Université, où travaillent 90 personnes, est très fréquentée : près de 5.000 personnes s'y rendent chaque jour. Or le rapport annuel de l'établissement montre qu'en 2001-2002, l'augmentation très nette des inscrits n'a pas été assortie d'une augmentation proportionnelle du nombre des prêts. Les étudiants sont plutôt de « petits » lecteurs et la formation des usagers s'inscrit dans le contexte d'un moindre rapport des jeunes à la lecture. Une familiarisation aux techniques documentaires s'avère donc souhaitable. A Paris VIII, l'UE de Méthodologie du Travail Universitaire est assurée essentiellement par les enseignants du Département de la documentation. Mais l'axe de formation consacré à la recherche et aux technologies de l'information est assuré par la bibliothèque universitaire, à son initiative, et n'est ni obligatoire, ni noté.

3.3. Le déroulement de l'action

- Organisation de la formation des usagers.

La formation des usagers à la bibliothèque est encadrée par un conservateur, et ne bénéficie pas d'un budget particulier. Elle s'adresse à des étudiants de divers niveaux universitaires, mais les premiers cycles dominant nettement. Au total, elle touche 1.100 à 1.200 étudiants par an. Deux sortes de formation sont proposées, sous forme de séances facultatives ou thématiques.

Les séances facultatives sont des formations de base aux principales ressources (catalogues, bases de données, Internet). Elles reposent sur l'affichage d'un planning à la bibliothèque, proposant des séances d'initiation. Ce type d'enseignement demande un investissement important de la part du personnel, qui n'est pas toujours récompensé de ses efforts : deux tiers des formations proposées l'an dernier ont été annulés par manque de candidats. La démarche d'offre de la bibliothèque fonctionne donc médiocrement.

Par contre, les formations thématiques à l'information, qui représentent l'essentiel des enseignements, sont assurées pour des groupes d'étudiants dits « captifs », accueillis sur la demande des enseignants dans le cadre de l'UE de méthodologie de DEUG, ou d'une UE de cursus. Les étudiants viennent à la bibliothèque avec leur professeur pour apprendre le fonctionnement des outils documentaires liés à leur discipline ou à un thème précis. Au premier semestre 2001, 31 groupes ont été reçus pour des formations thématiques de deux heures chacune, assurées par le personnel

⁵⁷ A. COULON préconisait la tenue d'un journal de bord personnel, dans lequel l'étudiant racontait chaque jour ses satisfactions ou ses déboires de début d'année.

volontaire de la bibliothèque. 551 étudiants ont ainsi été formés durant l'année, ce qui représente un succès pour la bibliothèque.

- Déroulement des séances thématiques.

Le principe adopté, comme à Paris X, Paris IV et Paris III, est d'offrir un enseignement pratique et concret, appliqué à une discipline. Il ne s'agit pas de montrer la totalité des ressources ou de privilégier un outil, mais de trouver l'information sur un sujet précis. Par exemple, en Histoire, un quart d'heure de cours permet d'expliquer les grands principes de la recherche, de manière générale. Puis la démonstration se poursuit en l'appliquant à un thème de la discipline étudiée. Un exemple sert de fil conducteur, comme « l'histoire de l'école primaire en France », l'an dernier. La recherche sur ce sujet s'effectue en faisant une petite typologie des ressources électroniques afin d'élargir le champ de la recherche (catalogues de Paris VIII, SUDOC, BNF...). La formation se termine par l'explicitation de l'usage pertinent et critique d'Internet. A Paris VIII, Internet suscite un attrait considérable, voire une fascination de la part des étudiants et une véritable motivation de la part des enseignants. Une large partie de la formation est donc consacrée à cet outil, « seul véritable appât » à la méthodologie documentaire et dont l'apprentissage bénéficie à ceux qui n'ont pas d'ordinateurs à domicile. Ces séances thématiques nécessitent une longue préparation préalable afin de « mettre en scène » le résultat des recherches et de proposer des démonstrations appropriées. Dans cette Université, seuls les outils informatiques servent de socle à la recherche de l'information. L'accès à toutes les ressources électroniques, Internet compris, est d'ailleurs proposé librement et gratuitement sur 80 postes⁵⁸.

3.4. Le bilan

Le bilan de la formation des usagers à la bibliothèque de l'Université Paris VIII est donc mitigé. Les formations thématiques représentent un relatif succès. Mais « les bibliothèques ne pourront pas (...) contribuer à la recherche d'information tant que celle-ci ne sera pas intégrée dans les cursus d'étude sous forme d'un enseignement obligatoire et évalué⁵⁹ ».

⁵⁸ L'impression de pages reste cependant à la charge des étudiants. La messagerie est le seul service encadré, d'après un planning d'un quart d'heure par personne, sur huit postes dédiés.

⁵⁹ Citation d'Olivier FRESSARD, conservateur en charge de la formation des usagers à Paris VIII, lors de sa communication aux deuxièmes Rencontres FORMIST du 13 juin 2002.

4. D'autres expériences

Si la plupart des Universités ont favorisé l'ancrage de la formation documentaire dans la discipline étudiée, il existe cependant d'autres d'enseignements qui fonctionnent bien, basés sur des conceptions différentes de transdisciplinarité. L'exemple de l'expérience menée à l'Université Marc Bloch de Strasbourg en est une démonstration. Celle-ci est rapportée dans cette étude en fonction de son intérêt et de son exhaustivité. Il convient néanmoins de souligner que ce type de formation est facilité par l'existence de locaux qui permettent de réunir en un seul lieu, de manière relativement aisée, tous les acteurs de la formation.

4.1. L'expérience transdisciplinaire de la formation des usagers à Strasbourg.

Une formation à la Méthodologie du Travail Universitaire, « Chemin faisant », a été élaborée de manière originale et transversale à l'Université Marc Bloch de Strasbourg. La bibliothèque U2-U3, consacrée aux premiers cycles, participe à l'enseignement par le biais d'ateliers documentaires⁶⁰.

4.1.1. Le contexte

La formation des usagers s'adresse à environ 2.200 étudiants de premier cycle inscrits dans huit UFR de Lettres et sciences humaines (lettres, philosophie, histoire, sciences sociales, LEA, théologie, arts et arts plastiques...), encadrés par environ 50 enseignants. La méthodologie du travail universitaire transversale et collective a été inscrite dans le précédent contrat quadriennal et soutenue par le président de l'Université. Il a été décidé que les enseignants prendraient en charge les cours de MTU, en raison du grand nombre d'étudiants à former. Un modèle qui échappe aux frontières disciplinaires, identique et obligatoire pour tous, a été créé pour associer les étudiants de tous les UFR dans une formation commune, ainsi que tous les enseignants qui incluent la formation méthodologique dans leurs horaires d'enseignement. Le SCD s'associe à cette action, dans ses propres locaux et de manière parallèle, en dehors du module.

La force de cet enseignement repose sans doute sur le fait que le premier semestre est consacré à la formation transversale, et le second semestre à des actions thématiques, puisqu'un module de méthodologie disciplinaire, pris en charge par chaque UFR, est organisé de manière obligatoire. Le projet de l'établissement revêt donc un aspect original et exhaustif.

⁶⁰ Le site du SCD peut être consulté à l'adresse : <http://www.scd-ushs.u-strasbg.fr>

4.1.2. Le déroulement de l'action

- La philosophie du projet.

L'objectif de cette formation vise à favoriser le passage entre le lycée et l'Université, en initiant les étudiants au travail universitaire, en les orientant par rapport à une profession, et en les aidant à maîtriser les outils documentaires. Le module souhaite apporter une ouverture au monde et une nouvelle approche de la culture, au sens large, en incitant à sortir du milieu universitaire proprement dit, tout en développant l'éveil et l'esprit critique.

- L'organisation de la formation.

La directrice du Service Commun d'Orientation et d'Information, par ailleurs enseignante dans le domaine des sciences de l'éducation, est l'une des principales instigatrices du projet, dont elle assure la coordination. Au départ, ce sont les idées de l'association lyonnaise « trouver, créer » qui servent de tremplin à une réflexion méthodologique autour de l'orientation et du projet professionnel. Mais dans une Université de Lettres où les étudiants de premier cycle conçoivent souvent mal leur avenir, le projet a pris un tour un peu différent. La mise en place de la formation fut difficile et se heurta aux résistances individualistes des enseignants à un projet collectif. Aujourd'hui, le module de MTU fonctionne bien et fait partie des habitudes d'enseignement. Trois services de l'Université y participent : le SCUIO, le SCD, et le Service de l'Action culturelle, qui s'occupe de la création d'événements culturels dans l'établissement. Le module comprend 18 heures de formation pour les enseignants et 24 pour les étudiants, qui bénéficient de 6 heures supplémentaires de travail en transversal avec les tuteurs, en un lieu et moment réservés.

Pour favoriser le travail transdisciplinaire, deux plages horaires de deux heures chacune ont été aménagées et réservées pour tous les étudiants de premier cycle. Ceux-ci sont répartis en groupes de 35 personnes, de manière aléatoire. Puis, au cours d'une séance baptisée « Regards croisés », des petits groupes de cinq étudiants se constituent, autour du choix entièrement libre d'un sujet. Les thèmes peuvent être très variés, en fonction de l'intérêt du groupe : métiers de l'enseignement, piercing, les effets de la mondialisation sur les tribus africaines, la question alimentaire, en sont quelques exemples. La seconde séance incite les étudiants à réfléchir en profondeur au sujet choisi, non pour retransmettre des informations universitaires qui existent déjà, mais pour dégager les questions que soulève le sujet. La recherche d'information se fera en fonction de la problématique. A la bibliothèque U2-U3, l'usage des catalogues est encouragé et l'accent est mis sur la localisation des

ouvrages⁶¹. Enfin, les étudiants sont amenés à élaborer une bibliographie sélective en rapport avec la problématique, à apprendre l'usage critique d'Internet et à rencontrer des personnes extérieures à l'Université qui pourraient apporter des informations complémentaires. Au final, un dossier de 15 pages est produit par le groupe, 5 pages justifiant en détail la démarche méthodologique, et 10 pages apportant une réponse. Puis a lieu la soutenance orale du travail réalisé.

- La formation à l'information à la bibliothèque de premier cycle U2-U3.

Le SCD participe au module « Chemin faisant », de manière parallèle, en faisant visiter ses locaux et en organisant des ateliers. A la rentrée 2002-2003 seront proposées, deux fois par semaine, des sessions de formation aux outils informatiques (OPAC, Internet documentaire, bases de données et cédéroms) à destination de groupes composés de deux à cinq étudiants. La bibliothèque intervient aussi pour former les formateurs enseignants, sur la base du volontariat. Des professeurs nouveaux arrivent chaque année à l'Université. Il convient de leur faire découvrir les bibliothèques du SCD, ainsi que le catalogue et les ressources électroniques.

4.1.3. Le bilan

- Les problèmes

Les problèmes rencontrés relèvent de la lourde organisation pour mobiliser une cinquantaine d'enseignants chargés de former les 2.200 étudiants de toutes les UFR. C'est le grand nombre d'enseignants qui sous-tend le projet. Sans doute le partenariat entre les enseignants et les bibliothécaires pourrait-il également être étendu. Ces derniers ont néanmoins réalisé les pages web de « Chemin faisant », mis en ligne sur le site du SCD au même niveau que l'information portant sur les ateliers documentaires.

- Bilan positif

L'expérience de Strasbourg s'avère séduisante et a pour avantage d'être le seul module où les étudiants de toutes les disciplines sont mélangés et apprennent à se connaître. Le décloisonnement apporte une ouverture vers des analyses qui sont menées de manière différente, complémentaire et constructive. D'autre part, les enseignants participent de la même façon à une réflexion transversale, et sont amenés à mieux connaître étudiants et collègues de l'Université. Si certains d'entre eux ont été réfractaires à cette formation obligatoire, et non basée sur le volontariat comme dans le cas des formations des usagers liées à la discipline, ils se montrent de plus en plus curieux et motivés. Les réticences et les inquiétudes ont été levées en grande partie lorsqu'il fut établi que l'enseignement de

⁶¹ En effet, les étudiants qui fréquentent la Bibliothèque Nationale Universitaire de Strasbourg sont désorientés par le fait que les documents archivés en

MTU ne consistait pas à transmettre un savoir, mais à aider à réfléchir et à développer des problématiques, dans un but de pédagogie universitaire. Ainsi, il n'y avait nul besoin de spécialiste d'un domaine, quelle que soit la question choisie, piercing inclus... Les enseignants ont également réalisé l'impact positif du travail de groupe. La philosophie d'un enseignement de MTU ouvert vers tous types de sujet, voire vers l'extérieur de l'Université, est devenue forte et partagée. Le bilan de la formation est donc jugé très positif à Strasbourg.

4.2. La formation assurée par les PRCE.

Par ailleurs, les Universités choisissent parfois de travailler avec des professeurs Certifiés (PRCE) dans le domaine de la documentation, détachés à plein temps dans l'enseignement supérieur. Cette solution est parfois jugée plus facile que de créer un poste de conservateur pour la formation des usagers. Professionnels de l'information motivés, les PRCE prennent alors la formation des étudiants intégralement en charge. Ainsi, à l'Université Toulouse I, une équipe de trois PRCE effectue toutes les formations documentaires intégrées aux cursus des étudiants de DEUG en droit, économie et gestion, assurant ainsi la tâche importante de 1029 heures d'enseignement dispensées à environ 3000 étudiants.

Néanmoins, les documentalistes sont souvent confrontés à l'écueil d'une collaboration ponctuelle, aléatoire, et donc fragile, avec les professeurs. Les cours reposent sur leurs compétences, et de ce fait, mobilisent peu les enseignants des différentes disciplines, qui offrent leur assistance sous forme de proposition de thèmes d'études et d'exercices. Le plus souvent, Université et corps enseignant se sentent peu impliqués par un enseignement si bien pris en charge par d'autres collègues. De ce fait, la formation documentaire est peu intégrée dans la discipline, et perd l'une de ses précieuses facettes. La deuxième Rencontre FORMIST, en juin 2002, a d'ailleurs mis en évidence, à travers différents témoignages, le difficile partenariat entre les enseignants et les professionnels de l'information dans ce contexte. Les documentalistes déplorent bien souvent cette situation.

Les recommandations à l'Université Paris

IV

1. Bilan des facteurs de réussite de la formation des usagers dans les Universités françaises.

Il est possible de constater, d'après les expériences diversifiées que nous avons évoquées, que les actions les plus réussies étaient basées sur plusieurs critères :

- Distribution des rôles pour mener à bien l'enseignement de MTU.

Compte-tenu des deux paramètres de base essentiels que l'on retrouve dans toutes les Universités - l'effectif considérable des étudiants de premier cycle, et l'effectif réduit des bibliothécaires- les enseignants sont amenés à prendre en charge l'unité d'enseignement de MTU, après avoir reçu une formation préalable et en opérant un travail de partenariat avec les bibliothécaires à propos de l'axe « documentation ». Ces derniers ne peuvent pas former un nombre massif d'étudiants, sinon en y consacrant tout leur temps, au cours de formations qui deviendraient si répétitives et lassantes qu'elles favoriseraient l'échec d'une telle situation. Dans cette répartition des rôles, les bibliothécaires endossent un rôle d'expert en matière de sensibilisation aux techniques et aux stratégies de recherche documentaire. Ce procédé a été adopté dans les Universités qui offrent des bilans positifs dans le domaine de la formation des usagers, comme Paris X, Paris III ou Paris IV dans ses expériences les plus réussies. Au contraire, la formation dispensée par les documentalistes (PRCE) semble limiter la collaboration avec les enseignants et le reste de l'Université, ce qui est le contraire du but recherché.

- Nécessité de mener une action globale au sein de l'Université.

La prise de conscience de la nécessité et de l'utilité de la formation à l'information doit se développer au niveau de l'Université dans sa globalité. A cet égard, l'exemple de Paris III est déterminant, puisque l'Université a fondé, avec succès, le développement de son action de formation méthodologique de premier cycle sur une collaboration établie au niveau de toutes les UFR. A terme, toutes les disciplines enseignées à l'Université, au niveau de la première année d'étude, devraient bénéficier d'une formation à la documentation.

La collaboration entre les différents acteurs de la formation est indispensable : les enseignants, le SCD, et éventuellement d'autres services de l'Université, comme le SCUIO, sont concernés. Une ouverture vers un partenariat extérieur peut aussi être apportée. A l'Unité de Formation et de

Recherche d'anglais de Paris X, le partenariat, déjà solidement établi entre les enseignants et les bibliothécaires, s'est élargi en direction du CIO, et a pour ambition de s'étendre à d'autres services. A l'Université Marc Bloch, une collaboration existe entre les enseignants et les bibliothécaires, mais aussi avec le CIO et le Service de l'Action culturelle. A Paris VIII, au contraire, la bibliothèque déplore son action coupée du reste de l'Université. A Paris IV, le CIO paraît prêt à s'engager dans la voie du partenariat avec les enseignants et les bibliothécaires, puisqu'il apporte déjà son concours aux étudiants de Lettres, en première année universitaire, qui réalisent un dossier dans le cadre des choix professionnels.

- Nécessité d'une coordination entre les enseignants et les bibliothécaires.

A partir de la ligne directrice d'une action globale menée au sein de l'Université, la coordination des actions assure une meilleure réussite à l'entreprise. A Paris III, qui témoigne d'une réussite exemplaire, le partenariat a été établi entre les bibliothécaires et les enseignants grâce à la nomination de deux responsables qui assurent la liaison et la coordination des actions, un conservateur ayant en charge la formation des usagers à la bibliothèque, et une coordinatrice de la MTU, elle-même enseignante, travaillant au programme pédagogique de toutes les UFR et insistant sur l'articulation de l'enseignement avec la bibliothèque. A plus petite échelle, à l'UFR d'anglais de Paris X, l'enseignante volontaire qui assure la coordination de la MTU travaille de concert avec le conservateur en charge de la formation des usagers, partenariat qui a été un facteur déterminant de réussite. Une réflexion et une mise en œuvre conjointes des enseignements de méthodologie par les professeurs et les bibliothécaires permettent d'assurer une formation harmonieuse. La coordination des actions semble le meilleur moyen de garantir un service de qualité, et donne la clé de la réussite.

- Intégration de la formation à la documentation, obligatoire et évaluée, dans les cursus disciplinaires.

Découlant de ces observations, il est vivement souhaitable de mettre en place des formations à la documentation intégrées aux cursus, et de décliner l'enseignement méthodologique en ateliers ou séances dont le programme pédagogique a été élaboré en collaboration entre les différents acteurs. L'élaboration d'un programme complet de formation dans un cursus disciplinaire, obligatoire et évalué, est un vecteur de réussite. L'exemple de la formation documentaire à la bibliothèque de Paris VIII, bien que parfaitement menée, est révélateur des problèmes inhérents à une formation facultative hors cursus. A contrario, les actions évaluées menées à Paris III, incluses dans presque tous les programmes des UFR, ou à Paris X en anglais, témoignent de cette nécessité. De même, à Paris IV, sur le site de la Sorbonne, les épreuves concernant la documentation en anglais sont notées. En ce qui

concerne le premier cycle, en italien, en anglais, et en Lettres modernes spécialisées, des efforts d'imagination ont conduit à faire réaliser des formations à la documentation pertinentes et intéressantes, justifiant une notation ou une évaluation du travail accompli. Les formations optionnelles sont devenues obligatoires lorsqu'elles furent encadrées par « Réseaux.doc ».

- Ancrage de la formation à la documentation dans la discipline.

De nombreuses Universités ont choisi d'ancrer leur formation des usagers dans la discipline étudiée par l'étudiant, en associant la bibliothèque dans la préparation de ce travail thématique, comme en témoignent les actions de Paris X, de Paris III, ou encore, hors cursus, l'action de la bibliothèque Paris VIII, autour de thèmes précis. Les formations méthodologiques de Paris IV obéissent d'ailleurs à la même philosophie, qu'il s'agisse de l'anglais, du français, du russe, de l'allemand, de l'italien, ou de la philosophie. Ce choix donne des résultats positifs par rapport à la formation des étudiants, qu'il s'agisse de leur apporter des notions utiles ou de les intéresser à ces cours d'un type différent. Si l'Université de Strasbourg a fait le choix de développer une formation transversale au premier semestre, elle complète néanmoins cette action par un enseignement de méthodologie disciplinaire obligatoire au second semestre, et ne s'inscrit pas en contradiction avec les conclusions des autres Universités. L'habilitation de la formation à la documentation dans les cursus disciplinaires s'avère donc fondamentale.

Par ailleurs, le parti pris d'une démonstration des outils documentaires dans un but disciplinaire non exhaustif est celui qui est adopté dans de nombreux établissements qui ont mené des réflexions à propos de la formation des usagers. La Bibliothèque Publique d'Information, qui accueille de très nombreux étudiants, insiste aujourd'hui sur la formation des personnels à toutes les ressources spécifiques qui sont proposées aux différents bureaux d'information thématiques, pour rendre à l'utilisateur le meilleur renseignement possible.

L'objectif final des enseignements à la méthodologie documentaire consiste à construire des programmes agréables et « séducteurs », qui intéressent tous les partenaires de cette formation :

- Les étudiants doivent ressentir l'utilité, et non le poids, d'un enseignement qui peut revêtir un aspect de découverte agréable. Celui-ci n'exclut pas une petite dimension ludique, mais il ne s'agit pas non plus de favoriser l'utilisation quelque peu frénétique d'Internet.
- Les universitaires peuvent trouver plaisir à élargir leur enseignement vers des domaines connexes, et à associer la formation documentaire à leurs cours. Les jeunes professeurs en cours de préparation

de diplômes de troisième cycle découvriront sans doute un éclairage particulier à cette formation, et en retireront un bénéfice.

- Les bibliothécaires apprécient, quant à eux, de faire connaître leurs établissements et leurs ressources de manière approfondie et reconnue.

La collaboration des acteurs de la formation ne peut qu'ouvrir des fenêtres vers des enseignements neufs, innovants, réfléchis en concertation, faisant appel à la connaissance et à la technicité, mais aussi aux idées de chacun, à l'invention et à la créativité pédagogiques.

2. Le développement des formations à la documentation à l'Université Paris IV.

2.1. Les préalables.

En fonction de l'analyse des facteurs de réussite des enseignements documentaires dans les Universités françaises, il est possible de dégager quelques idées maîtresses pour améliorer le dispositif de formation à l'Université Paris IV.

2.1.1. Justification du projet à Paris IV.

L'Université et le SCD Paris IV ont affirmé leur souhait de poursuivre le développement de la formation des usagers, en tenant compte des projets d'avenir des différentes bibliothèques. Par ailleurs, le SCD mène une étude de développement de ses collections électroniques, au sein d'une Université qui propose déjà de grandes richesses dans ses laboratoires de recherche. Le coût important de la documentation implique de rentabiliser les efforts d'acquisition par une offre de service performante permettant aux étudiants l'apprentissage d'un savoir-faire. La bibliothèque peut alors sortir de ses murs, en accentuant le contact avec les enseignants, et en affirmant son rôle de service de l'Université qui apporte une aide pertinente à l'étudiant.

2.1.2. Le préalable politique et financier.

Au titre du nouveau contrat quadriennal 2002-2005 entre l'Université Paris IV et l'Etat, le SCD a obtenu une subvention de 15.000 euros par an au titre de la formation des usagers. Le contrat ayant été signé fin novembre 2002, les crédits seront affectés au budget du SCD à partir de 2003, pour quatre années. Ils permettent, selon le souhait du SCD, de financer l'assistance de moniteurs. Il ne semble pas possible de pouvoir financer cette mission par d'autres crédits en dehors du contrat. Par

contre, la demande d'un emploi consacré à la formation des usagers peut faire l'objet d'une réflexion de la part de l'Etat.

2.1.3. Le développement des actions.

Selon les préconisations de l'Etat, trois ou quatre années sont nécessaires pour mettre en place une formation des usagers généralisée. Une action de formation spécifique se prépare une année à l'avance, afin d'articuler la formation à la documentation dans les enseignements de MTU disciplinaires et de former les enseignants, en collaboration avec l'URFIST de Paris éventuellement. La bibliothèque Clignancourt souhaite mettre en oeuvre une formation des usagers très rapidement, dès octobre 2003 ou 2004. Dans ce cas, il conviendrait d'entrer rapidement en contact avec les enseignants, pour réfléchir en concertation à un nouveau programme dans le cadre de « Réseaux.doc ». Afin d'éviter la dispersion des actions, un lien pourrait sans doute être assuré avec les formations à la documentation des autres cycles universitaires, dans les disciplines enseignées à Clignancourt, comme la philosophie par exemple. Les enseignants en espagnol pourraient par ailleurs s'inspirer des travaux mis en place à Malesherbes pour l'italien ou les Lettres modernes spécialisées. Ces exemples de réussite peuvent servir de tremplin à la construction de nouvelles actions.

Des séances de formations thématiques peuvent être réalisées à la bibliothèque en fonction des grandes disciplines desservies. La formation des formateurs (enseignants et tuteurs) par les bibliothécaires permettrait aux enseignants d'assurer des visites de la bibliothèque, en petits groupes, et certains travaux pratiques basés sur la discipline, ce que l'équipe restreinte de la bibliothèque ne peut assurer seule. Les pistes de réflexion pour un nouveau démarrage sont nombreuses et permettent de créer des formations intéressantes et adaptées dans chaque domaine, si certains enseignants acceptent de s'engager dans cette voie nouvelle.

Néanmoins, il faut consacrer beaucoup de temps pour développer de nombreuses actions de formation à la documentation. C'est la raison pour laquelle des préconisations plus larges vont être apportées. Elles assurent l'idéal d'un développement de formation au niveau de l'Université, et s'inspirent des réussites observées dans d'autres Universités.

2.2. Les préconisations.

Compte-tenu du caractère encore ponctuel des actions réalisées à Paris IV, il serait souhaitable de développer le partenariat à tous les niveaux. La solution idéale consisterait à recruter deux personnes : un conservateur chargé de la formation des usagers de manière transversale au sein du SCD, et une

personne « Chargée de mission » au sein de l'Université, en relation directe avec les enseignants et Madame Gallet-Blanchard, pour poursuivre le développement des sessions dans le cadre de « Réseaux.doc ». Un partenariat élargi serait ainsi créé entre les UFR et le SCD, pouvant être étendu aux services volontaires de l'Université.

2.2.1. Au niveau du SCD.

Les formations de qualité du SCD, nous l'avons vu, souffrent néanmoins d'une dispersion ainsi que d'une absence de coordination et de vision globales. Assurément, toutes les déclinaisons des actions liées aux formations, consistant à former les tuteurs, les enseignants, ou à produire une documentation locale, peuvent être réalisées dans chaque structure du SCD. Mais pour mettre en œuvre une offre de service durable et harmonieuse, il conviendrait d'éviter que chaque section traite la formation des usagers de son côté. Une coordination est indispensable pour assurer une offre régulière, développée dans le temps et dont l'évolution serait évaluée, afin de la faire progresser. Elle favoriserait une action globale de développement sur l'ensemble des structures, tout en respectant les particularismes et les identités de chaque section (histoire, locaux, publics, fonds, disciplines...).

Un poste de conservateur ou de bibliothécaire serait donc à créer, de manière transversale, pour assurer la coordination de la formation des usagers au sein du SCD, seul garant d'une action réellement positive en ce domaine. En fonction de cette embauche pourront être envisagées des missions connexes, concernant la formation des tuteurs, des enseignants, ou l'extension de la communication.

2.2.1.1. Le recrutement d'un conservateur ou d'un bibliothécaire

Une personne de catégorie A aura une fonction de responsabilité qui l'amènera à se positionner dans l'équipe du SCD et dans l'Université, afin de dialoguer ou débattre avec différents partenaires. Sa participation aux réunions de direction semble indispensable afin de rendre compte des actions ou des problèmes rencontrés, et d'envisager le développement des formations avec les directrices du SCD et les responsables des différentes sections documentaires.

Trois-quarts de temps, voire un plein temps, seraient nécessaires afin de tenir compte des projets d'extension des bibliothèques du SCD. De plus, les séances encadrées par « Réseaux.doc » sont susceptibles de déclencher des vocations, et la formation des usagers est amenée à augmenter quantitativement, au fur et à mesure de la notoriété des enseignements engagés. Le bibliothécaire aura donc à s'occuper du développement des actions, en partenariat avec les UFR, comme le faisaient les conservateurs conduisant cette mission transversale dans le passé.

De manière plus précise, il sera l'interlocuteur qui développera des contacts avec les personnes « ressource » en matière de formation à la documentation dans les différentes UFR. Il participera à la construction des programmes pédagogiques des diverses disciplines, en associant pleinement la bibliothèque, qui devra être sollicitée à plusieurs reprises, comme à Paris X, ou à Paris IV pour la formation en Lettres Modernes Spécialisées. Il peut également être porteur d'un projet d'extension du partenariat. En contact constant avec les étudiants, les bibliothécaires du SCD, les enseignants, les tuteurs ou moniteurs, la Coordonnatrice pédagogique de « Réseaux.doc », et d'autres collègues éventuels au sein d'un mouvement général à l'Université, il convient de préciser que le bibliothécaire devra avoir le goût de l'échange.

- Au niveau des bibliothèques :

Le bibliothécaire coordonnera, au sein du SCD, les actions décidées avec les chefs de section dans les différentes structures. Ainsi, il peut travailler, au niveau local, avec les bibliothécaires qui mènent déjà des actions, et prévoir, en concertation, une évolution du programme ou des exercices proposés. Il peut tenter d'aplanir les difficultés rencontrées dans certains domaines. Il assiste tout collègue qui souhaite s'investir dans la formation des usagers. Il prend en charge l'organisation des plannings de formation, en gérant l'espace, le temps, et le matériel informatique, afin de favoriser un bon fonctionnement général. Il est à rappeler que les conditions relatives à la formation informatique sont loin d'être idéales. Les salles de formation dans les bibliothèques n'existent pas. A Clignancourt, seuls 18 postes sont disponibles dans une salle du centre universitaire, durant onze heures par semaine, et le catalogue de la bibliothèque n'y est pas accessible. Le bibliothécaire peut tenter d'améliorer certains dysfonctionnements relatifs à la gestion de la salle de formation, voire aux postes eux-mêmes.

- En favorisant l'utilisation de toutes les ressources :

La mutualisation des ressources permet au bibliothécaire en charge de la formation des usagers de favoriser, de manière appropriée et selon les besoins, l'usage des outils et des informations développés par FORMIST, par les partenaires de « Réseaux.doc » et les SCD, ainsi que par des partenaires plus ponctuels choisis localement en fonction des besoins de la discipline, comme le souligne l'expérience novatrice du centre de recherche CATI à la Sorbonne.

- Au niveau des enseignants :

En outre, il est indispensable de développer la coordination entre la bibliothèque et le monde enseignant, et de renforcer le lien avec les professeurs : mieux les connaître ; leur faire découvrir la méthodologie documentaire en leur donnant envie de créer des projets, sur la base du volontariat ;

apporter des réponses concrètes aux personnes motivées par la mise en route de ces enseignements nouveaux ; manifester la volonté de la bibliothèque de s'associer aux enseignements disciplinaires. Dans cette perspective, la participation du bibliothécaire aux conseils des UFR s'impose, afin d'associer la documentation aux réflexions concernant la MTU.

- Au niveau de « Réseaux.doc »

Enfin, la personne en charge de la formation des usagers sera un interlocuteur privilégié auprès de la Responsable pédagogique de « Réseaux.doc » à Paris IV, afin de poursuivre le développement des formations à la documentation de l'Université. Le résultat de l'enquête de la Sous-direction des bibliothèques à Paris IV et les réponses à mes investigations auprès des UFR, constituent un tremplin à partir duquel peuvent se construire de nouveaux programmes de méthodologie documentaire.

2.2.1.2. *Autres solutions.*

La création d'un poste de bibliothécaire ou de conservateur semble la seule solution pour assurer une action de formation durable, efficace et crédible. Dans l'hypothèse où ce recrutement ne serait pas possible, il conviendrait peut-être de voir ce qu'une équipe de huit ou neuf conservateurs peut étudier en ce domaine : certains accepteraient-ils de voir évoluer leur tâches habituelles ? Est-ce possible ? Les tâches d'acquisition pourraient-elles faire l'objet d'un moindre travail au profit du développement de la formation des usagers ? Néanmoins, il est probable qu'une solution de cet ordre ne serait guère satisfaisante. Elle engendrerait sans doute plus de problèmes qu'elle n'en résoudrait.

Une autre solution pourrait consister à conduire un groupe de travail, comprenant les membres de l'équipe de direction, afin d'élaborer ensemble les lignes directrices d'actions de formation à développer au niveau du SCD. Mais, là encore, il faut tenir compte de la charge de travail des responsables d'établissements. Mettre en œuvre le lent travail personnalisé de coopération avec les enseignants, assorti de toutes les démarches que cela implique, serait particulièrement aléatoire. De plus, les déménagements proches de certaines bibliothèques et la préparation des collections qui les accompagne rendent prioritaires d'autres tâches, au détriment de tenues de réunions dont la régularité de programmation peut être difficile à respecter sur la durée.

Si un coordonnateur de la formation des usagers est recruté pour le SCD, des actions complémentaires, dont il assurera l'encadrement et la gestion, peuvent se greffer, à l'intérieur d'une ligne budgétaire spécifique.

2.2.1.3. *La création d'une ligne budgétaire*

Une ligne budgétaire spécialement consacrée à la formation des usagers, dans le budget du SCD, pourrait être ouverte pour financer des actions transversales :

- La formation des formateurs.

Si l'enseignant maîtrise l'utilisation des ressources dans sa discipline, il sera à même de les utiliser pour ses cours. L'encadrement de la formation des enseignants à la documentation revient au bibliothécaire recruté, qu'il l'assure en majeure partie, qu'il supervise la formation qu'assurent d'autres bibliothécaires, ou qu'il demande le concours de l'URFIST de Paris. En effet, la formation des formateurs peut aussi être prise en charge gratuitement par les URFIST, dont c'est la mission, au titre de la collaboration entre établissements de l'enseignement supérieur⁶². Ces centres régionaux apportent, selon les souhaits manifestés, des connaissances de base ou des cours approfondis, et permettent l'accès à des bases de données complémentaires à celles du SCD, susceptibles d'être des produits d'appel intéressants pour de jeunes maîtres de conférence, par exemple. A l'Université Paris III, une formule mixte a été choisie, avec une partie de formation sur place, assurée par conservateur et coordinatrice de la MTU, et une autre à l'URFIST.

Tous les conservateurs rencontrés insistent sur l'importance et l'utilité de la formation documentaire des enseignants par les bibliothécaires. Il ne s'agit pas seulement d'apprendre une technique, que l'autoformation pourrait apporter, mais de développer la pédagogie liée à ce type d'enseignement, dans le contexte d'un échange et d'une collaboration active entre les corps de métier de l'Université.

- Le recrutement de tuteurs de bibliothèque.

Le bibliothécaire chargé de la formation des usagers au SCD est également amené à travailler directement avec tuteurs et moniteurs de bibliothèque. Dans le passé, le SCD avait financé le recours à ce type de tuteurs. Le bilan de ces recrutements avait été positif, car il devenait possible de programmer des actions de formation à des dates précises en fonction des besoins⁶³, et les bibliothèques avaient la certitude d'une assistance en terme de personnel, rapidement intégré et rémunéré. Actuellement, dans le cadre de l'amélioration des résultats des étudiants de premier cycle, ce sont les tuteurs d'accompagnement, mis à la disposition des UFR par l'Université, qui sont appelés à intervenir à la bibliothèque. Ainsi, à Clignancourt, 9 tuteurs sont venus en 2001-2002, et 7 en 2002-2003. Mais leur nombre n'est pas connu à l'avance, et ils émanent seulement de certaines UFR : l'aide qu'ils sont susceptibles d'apporter aux étudiants peut refléter une orientation disciplinaire

⁶² Seule la venue d'intervenants très spécialisés justifie le paiement de formations particulières.

⁶³ Les tuteurs de l'Université mis à disposition des bibliothèques arrivent rarement aux moments qui seraient les plus appropriés. En général, on peut compter sur leur présence vers la fin octobre, alors que la rentrée universitaire débute au début du mois.

dominante. Enfin, l'expérience ne s'avère pas vraiment satisfaisante car leur statut ne permet que dix heures de service par mois, durant six mois.

En conséquence, le SCD a exprimé son souhait de recruter des moniteurs, huit heures par jour, du lundi au vendredi, durant quatre mois, soit 700 heures de vacations annuelles. Ces derniers pallient à un problème d'effectif, et sont proches des étudiants auxquels ils vont retransmettre leurs connaissances après avoir reçu une formation documentaire. Leur mission temporaire permet sans doute d'éviter l'écueil de la lassitude, et vise à faire découvrir les collections, les catalogues, les outils et les services des bibliothèques Malesherbes et Clignancourt aux étudiants de premier cycle. L'Etat finance le coût de ces recrutements⁶⁴.

- Politique de communication au sein du SCD
 - o Affiches et brochures

La ligne budgétaire consacrée à la formation des usagers peut aussi permettre de mieux diffuser l'information et de produire des affiches, des plaquettes thématiques, des brochures pour chacune des composantes, ou encore un guide général de méthodologie documentaire. Communication et impression impliquent l'étude d'un budget spécifique. L'objectif de cette offre de communication est de plusieurs ordres : d'une part, en contribuant à remédier à une communication assez médiocre au sein de l'Université Paris-Sorbonne, les étudiants auraient une connaissance immédiate des actions de formation qui sont proposées. D'autre part, l'amélioration de la qualité visuelle des affiches et des guides, afin de réaliser une documentation plaisante à consulter, à l'image des plaquettes illustrées de nombreuses bibliothèques de lecture publique, peut inciter les étudiants à davantage utiliser les ressources mises à leur disposition. En effet, les étudiants inscrits en premier cycle ont, globalement, entre 17 et 20 ans. Ils sont habitués aux productions attractives de la presse, du cinéma, d'Internet, créées pour leur classe d'âge. La bibliothèque peut s'adapter à son public en développant une gamme de documents utiles et agréables. La documentation produite peut être de plusieurs ordres :

- Des « boîtes à outils » disciplinaires pourraient faire connaître les principales ressources thématiques du SCD ou de ses composantes, de manière détaillée, pour mettre en lumière ses riches collections (au niveau des langues par exemple). Selon l'imagination des concepteurs et le budget, les brochures pourraient même prendre la forme extérieure d'une « mallette à outils ».
- D'autre part, la réalisation d'une brochure de méthodologie documentaire comprenant la description et l'utilisation des catalogues et outils qui sont utilisés de manière transversale, à

⁶⁴ Les embauches de moniteurs avaient été estimées à 82.000 francs.

l'exemple du document produit par le SCD de l'Université Paris III, pourrait être envisagée. On pourrait aussi préférer concevoir un système de fiches, qui faciliterait les indispensables mises à jour.

- Enfin, tout type d'édition locale, propre à une section, peut être étudié.

L'élaboration de brochures consacrées à l'information scientifique et technique mettrait en avant le rôle « expert » des bibliothécaires, renforcerait l'impact de la bibliothèque au sein de l'Université et favoriserait l'échange entre les professionnels de l'information et les enseignants. La réalisation intellectuelle de ces produits serait assurée par le responsable des acquisitions dans un domaine thématique, en fonction de sa connaissance approfondie du domaine. La mise en page faite par un imprimeur professionnel réhausserait la qualité et l'attractivité de la documentation produite.

- o Le site web du SCD et des sections documentaires.

Un second axe en matière de développement de la communication consisterait à décrire la formation des usagers sur le site du SCD (hébergé sur celui de l'Université) et dans chaque section documentaire. La rubrique pourrait comprendre une architecture suffisamment développée pour inclure de nombreuses informations pratiques (rôle, organisation et fonctionnement de la bibliothèque), documentaires (offres, ressources, services, formations diverses, calendriers de présence des tuteurs...), méthodologiques (*Où et comment trouver l'information ?*⁶⁵), et pédagogiques (lien avec les cours de MTU, présentation des programmes). Ainsi, les actions et les ressources de la bibliothèque seraient mieux connues, et le lien entre le SCD et l'enseignement de la méthodologie du travail universitaire serait signalé et établi.

2.2.2. Au niveau de l'Université

Par ailleurs, et de manière complémentaire, le recrutement d'une personne qui pourrait relayer l'action des responsables de « Réseaux.doc » serait extrêmement souhaitable. Cette dernière favoriserait la complémentarité des actions menées entre le SCD et l'Université, dans le cadre du campus numérique.

En effet, ce collègue accomplirait un travail concret et pédagogique de « terrain » avec les professeurs de l'Université, pour contribuer à développer les enseignements à l'information scientifique et technique dans le cadre de la MTU, en relation directe avec le Chef de projet de « Réseaux.doc » pour Paris IV. Madame Gallet-Blanchard a contribué à la réalisation de remarquables formations documentaires, avec le concours d'universitaires motivés. Elle endosse par ailleurs de nombreuses responsabilités à l'Université. Une personne qui renforcerait cette action à ses côtés pourrait

⁶⁵ Le titre est celui d'un petit document que j'ai réalisé pour les étudiants de premier cycle à Clignancourt.

participer aux différentes réunions d'UFR, recenser les souhaits des universitaires, apporter des réponses concrètes à leurs interrogations, et les sensibiliser aux cours de méthodologie documentaire déjà existants, à Paris IV essentiellement mais aussi dans d'autres Universités : il conviendrait d'apporter aux professeurs une connaissance des actions qui sont réalisées avec succès, à Paris IV et ailleurs, et une ouverture fondamentale vers cet enseignement nouveau, afin de briser l'isolement et de faire prendre goût à l'innovation pédagogique. De plus, cette personne, chargée du développement des formations documentaires avec les enseignants, serait un interlocuteur privilégié du conservateur en charge de la formation des usagers au SCD, et travaillerait avec lui à former les professeurs formateurs, en fonction de la discipline concernée.

Il pourrait s'agir d'un enseignant « Chargé de mission » par le Président de l'Université, déchargé de la totalité ou d'une partie de ses cours pour assurer cette tâche, comme Madame Nacher à Paris III, à moins qu'un recrutement ne soit rendu possible sur le budget de « Réseaux.doc ».

Une petite cellule de coordination pourrait ainsi se constituer en associant la Responsable pédagogique de « Réseaux.doc » à Paris IV, le Chargé de mission, et le conservateur du SCD. L'exemple de la réussite de l'Université Paris III a démontré le bien-fondé d'une coordination de cet ordre dans l'organisation générale de la MTU. La proposition serait alors soumise au CEVU, qui apporterait son avis pour la mise en place de la cellule et concrétiserait la volonté de l'Université de s'impliquer dans des actions pédagogiques de plus grande envergure. Les relations entre les différents partenaires de la formation documentaire de l'Université, ainsi que la réalisation concrète des actions, seraient grandement facilitées par le contact établi entre les responsables et coordonnateurs désignés, au niveau de Réseaux.doc, des enseignants et des bibliothécaires.

Le fil conducteur de la coordination et du partenariat à un niveau global semble indispensable pour mettre en œuvre des formations à l'information spécialisée qui intéressent étudiants, enseignants et bibliothécaires, dans une Université qui souffre d'un manque de cohésion à ce niveau. Il est le seul garant d'une réussite au niveau général de l'Université, et repose sur la création, par l'Etat, de deux postes de nature différente et complémentaire.

Conclusion

« Où trouver les livres de mon programme » ? « Comment fonctionne la bibliothèque » ? « Comment trouver des articles de presse sur un sujet » ? « Comment bien utiliser Internet »⁶⁶ ? Ces questions posées de manière récurrente par les étudiants de première année universitaire, lorsqu'ils arrivent à la bibliothèque, sont quelques-unes des interrogations de base que j'ai pu entendre durant quelques mois en situation professionnelle, parmi les moins naïves. Les étudiants qui arrivent du lycée s'avouent perdus et très ignorants. De plus, leur pratique aléatoire de l'outil informatique renforce la conscience des bibliothécaires d'avoir à dispenser à tous un enseignement à la documentation qui offre un atout supplémentaire de lutte contre l'échec universitaire. Il ne suffit pas à l'Institution universitaire de donner un enseignement intellectuel, mais aussi d'apprendre le processus de la recherche documentaire pour tous les cycles, afin de permettre aux étudiants une meilleure utilisation des technologies de l'information en perpétuelle évolution. La complexité et la richesse des ressources favorisent le développement d'actions de médiation et l'aide à l'évaluation critique et sélective de l'information. Les cours de Méthodologie du Travail Universitaire, d'un type nouveau, répondent à ces besoins, en aidant à la réussite de travaux ponctuels, et en apportant une culture de base de l'information, utile tout au long de la vie.

Grâce à l'impulsion de l'Etat en la matière, la formation des usagers se développe dans les Universités françaises, et revêt de multiples facettes. Les bibliothèques, services de Université, apportent des réponses personnalisées. Le travail que les bibliothécaires peuvent réaliser en partenariat avec les enseignants ouvre la voie à la construction d'enseignements enrichissants. Mes rencontres avec une vingtaine d'enseignants et de professionnels de la documentation ont révélé à cet égard les aspects plutôt novateurs de cours basés sur la discipline, qui se créent et s'imaginent à partir d'un cadre commun. La formation des usagers fait référence à la technicité des outils documentaires, à la pédagogie d'un enseignement thématique, à l'imagination pour construire un programme, et à la collaboration entre toutes les personnes motivées pour en bâtir les différents axes. « Les regards croisés » des enseignants et des bibliothécaires mettent en relief la nécessité du

⁶⁶ Questions extraites du document précédemment cité.

partenariat et de la coordination des actions, pour réaliser une offre de service complémentaire entre Université et SCD.

Le présent travail a donc proposé de dresser le panorama ponctuel et actuel de formations des usagers dans des Universités de Lettres, langues et sciences humaines choisies, particulièrement à destination des étudiants de premier cycle. Une analyse comparative des actions a révélé les forces et faiblesses des formations proposées par les PRCE, ou à l'Université Paris III, Paris IV, Paris VIII, Paris X, et Marc Bloch à Strasbourg. Les formations documentaires obligatoires et évaluées, intégrées aux cursus universitaires disciplinaires, aident les étudiants à réellement acquérir un savoir-faire. Le partenariat entre tous les acteurs universitaires de cette formation peut aboutir à la constitution d'une cellule pédagogique rattachée au CEVU, regroupant les coordonnateurs de l'action menée au niveau de « Réseaux.doc », des enseignants, et des bibliothécaires, facteur idéal du développement durable de ces enseignements à Paris IV. Ce nouveau dispositif repose sur les recrutements d'un responsable de la formation des usagers au SCD et d'un Chargé de mission travaillant à la mise en œuvre des formations documentaires avec les enseignants et les bibliothécaires, dans le cadre du campus numérique « Réseaux.doc ». Il conduit à induire une dynamique de constructions de programmes pédagogiques ouverts à l'invention et l'innovation. L'on peut penser qu'un partenariat largement développé au sein d'une coordination reconnue est une solution qui, loin d'être utopique, est le facteur de réussite que les Universités peuvent diversement appliquer en fonction de leurs projet d'établissement et d'avenir. Ainsi, l'Université et le SCD Paris IV, qui sont entrés dans une phase importante de restructuration et de construction de leurs composantes, peuvent envisager le développement corrélatif de la formation des usagers à plus vaste échelle : la complémentarité d'actions officialisées entre le SCD et l'Université ne pourra qu'accompagner le désir d'adaptation de Paris IV à la modernité technologique et pédagogique de notre temps, au bénéfice de tous les étudiants, en mettant en lumière les richesses documentaires de l'Université et de ses bibliothèques.

Bibliographie

ARNAUD, Cécile et **CARON**, Nathalie. Former les étudiants à la méthodologie du travail universitaire : une collaboration réussie entre enseignants et bibliothécaires à l'Université de Paris X-Nanterre. *Site Formist*. Localisé sous la rubrique : Publication en IST/ Deuxièmes rencontres Formist. [en ligne] : <<http://formist.enssib.fr/412567A0004D098D/Vframeset/EIST>> (Page consultée le 9 octobre 2002).

BERTRAND, Anne-Marie. Travail universitaire et maîtrise de l'information : de la stratégie aux méthodes pédagogiques. *Bulletin des bibliothèques de France*, 2002, t. 47, n° 5.

BIBLIOTHEQUE NATIONALE DE FRANCE. Les étapes d'une recherche documentaire efficace. *Site de la BNF*. Localisé sous la rubrique : Services aux lecteurs. [En ligne] : <<http://www.bnf.fr/pages/zNavigat/frame/accedocu.htm>> (Page consultée le 25 septembre 2002).

BRETELLE-DESMAZIERES, Danièle, **COULON**, Alain, **POITEVIN**, Christine. *Apprendre à s'informer, une nécessité : évaluation des formations à l'usage de l'information dans les universités et les grandes écoles françaises*. Paris : Laboratoire de recherches ethnométhodologiques-Université Paris 8, 1999.

CALLENGE, Bertrand. *Accueillir, orienter, informer : l'organisation des services aux publics dans les bibliothèques*. Paris : Ed. du Cercle de la librairie, 1996. (Collection Bibliothèques).

COULON, Alain. *Le métier d'étudiant : l'entrée dans la vie universitaire*. Paris : PUF, 1997. (Politique d'aujourd'hui).

COULON, Alain. *Penser, classer, catégoriser : l'efficacité de l'enseignement de la méthodologie documentaire dans les premiers cycles universitaires*. Paris : Laboratoire de recherche ethnométhodologique-Université Paris 8, 1999.

CONSEIL SUPERIEUR DES BIBLIOTHEQUES. *Rapport pour les années 1998-1999.* Paris : Association du Conseil Supérieur des bibliothèques, 1999.

DENECKER, Claire. *Les compétences documentaires : des processus mentaux à l'utilisation de l'information.* Villeurbanne : Presses de l'Enssib, 2002.

DESHOULLIERES, Bruno. Les habilitations, le LMD et la place des formations à l'information. *Site Formist.* Localisé sous la rubrique : Publication en IST/ Deuxièmes rencontres Formist. [en ligne] : <<http://formist.enssib.fr/412567A0004D098D/Vframeset/EIST>> (Page consultée le 10 octobre 2002).

FAYET, Sylvie. Formation des étudiants de deuxième et troisième cycles à Paris IV. *Bulletin des Bibliothèques de France*, t.44, n° 1, 1999.

FEDERATION ITEM-Sup. Les technologies de l'information et de la communication dans l'enseignement supérieur : pratiques et besoins des enseignants. *Site Educnet* [En ligne] : <<http://www.educnet.education.fr/chrge/item-sup.pdf>> (Page consultée le 26 juillet 2002).

FERRY, Luc. De nouvelles perspectives pour l'enseignement supérieur : conférence du 7 octobre 2002. *Site du Ministère de la jeunesse, de l'Education nationale et de la recherche* [En ligne] : <<http://www.education.gouv.fr/presse/2002/rentreesupdp.htm>> (Page consultée le 22 septembre 2002).

La formation documentaire des étudiants de premier cycle en France. *Site de l'Urfist Paris* [En ligne] : <<http://www.ccr.jussieu.fr/urfist/wilu/wilu00.htm>> (Page consultée le 20 septembre 2002).

La formation des usagers. *Bulletin des bibliothèques de France*, 1999, t. 44, n° 1.

Former les étudiants à la maîtrise de l'information : repères pour l'élaboration d'un programme. Paris : Ministère de l'Education nationale, de la recherche et de la technologie, 1999. 82 p.

FRESSARD, Olivier. Les formations thématiques à la bibliothèque de Paris 8. *Site Formist*. Localisé sous la rubrique : Publication en IST/ Deuxièmes rencontres Formist. [En ligne] : <<http://formist.enssib.fr/412567A0004D098D/Vframeset/EIST>> (Page consultée le 23 octobre 2002).

GALLET-BLANCHARD, Liliane. Réseaux.doc : formation à la recherche documentaire. *Site Formist*. Localisé sous la rubrique : Publication en IST/ Deuxièmes rencontres Formist [En ligne] : <<http://formist.enssib.fr/412567A0004D098D/Vframeset/EIST>> (Page consultée le 13 octobre 2002).

LACHENAUD, Jean-Philippe. Bibliothèques universitaires : le temps des mutations : rapport d'information 59 (98-99). *Site du Sénat* [En ligne] : <<http://www.senat.fr/rap/98-059/r98-059.html>> (Page consultée le 12 mai 2002).

MINQUILAN, Dominique et **NACHER**, Claire. *Méthodologie de la recherche en bibliothèque : 2002-2003*. [Paris] : Université Paris III, 2002.

NACHER, Claire et **MINQUILAN**, Dominique. Bilan de l'accueil des étudiants de première année en bibliothèque : BU de Paris III Sorbonne Nouvelle : année universitaire 1998-1999. *Site de l'URFIST Paris*. [En ligne] : <<http://www.ccr.jussieu.fr/urfist/bilanbib.htm>> (Page consultée le 15 octobre 2002).

NACHER, Claire et **MINQUILAN**, Dominique. Enseignants et bibliothécaires : quelle forme de partenariat ? [En ligne] : <<http://www.ccr.jussieu.fr/urfist/enssib2.htm>> (Page consultée le 10 octobre 2002).

NACHER, Claire. La formation des premiers cycles à l'usage de l'information : l'expérience de l'Université de Paris 3. *Site de l'URFIST Paris*. [En ligne] : <<http://www.ccr.jussieu.fr/urfist/nacher.htm>> (Page consultée le 9 octobre 2002).

NOEL, Elisabeth. Les formations à l'information en bibliothèque universitaire : enquête nationale 1997-1998. *Bulletin des bibliothèques de France*, 1999, t. 44, n° 1.

RIONDET, Odile (dir). *Former les utilisateurs de la bibliothèque*. Villeurbanne : Presses de l'Esssib, 2000. (La Boîte à outils).

RIONDET, Odile. Formation à la recherche d'information. *Bulletin des bibliothèques de France*, 1999, t.44, n° 4.

STOLL, Mathieu. La Sous-direction des bibliothèques et de la documentation et la formation des usagers. *Site de l'Urfist Toulouse* [En ligne] : <http://www.urfist.cict.fr/lettres/lettre27/lettre_27.13.htm> (Page consultée le 03 novembre 2002).

TOSELLO-BANCAL, Jean-Emile. Point sur la formation des usagers dans les bibliothèques universitaires aujourd'hui. *Site Formist*. Localisé sous la rubrique : Publication en IST/ Deuxièmes rencontres Formist. [En ligne] :<<http://formist.enssib.fr/412567A0004D098D/Vframeset/EIST>> (Page consultée le 03 octobre 2002).

Travail universitaire et maîtrise de l'information : de la stratégie aux méthodes pédagogiques. *Deuxième rencontres Formist, Villeurbanne, 13 juin 2002*. [En ligne] :<<http://formist.enssib.fr/412567A0004D098D/Vframeset/EIST>> (Page consultée le 22 octobre 2002).

Campus numériques et « Réseaux.doc » :

AVEROUS, Michel et TOUZOT, Gilbert. *Campus numériques : enjeux et perspectives pour la formation ouverte et à distance : rapport de mission pour le Ministère de l'Education nationale, le Ministère de la recherche, la Délégation à l'aménagement du territoire et à l'action régionale*. [Paris] : Ed. CNED, 2002.

Enseignement supérieur, les campus numériques. *Site d'Educnet*. [En ligne]: <<http://educnet.education.fr/superieur/campus.htm>> (Page consultée le 27 août 2002).

Documents internes :

Campus numériques français : bilan d'étape, juin 2002. [Paris] : Université Paris X-Nanterre, 2002. 8 p.

Construire une offre française de formation ouverte et à distance, en consolidant les projets retenus en 2000 et 2001. *Appel à projets 2002, formulaire de candidature.* [Paris] : Université Paris X-Nanterre, 2002. 46 p.

Etat des lieux en janvier 2002. [Paris] : Université Paris X-Nanterre, 2002. 9 p.

Site de Réseaux.doc. [En ligne] : <<http://reseauxdoc.u-paris10.fr>> (Page consultée le 28 juillet 2002)

LEHMAN, Corinne. *Compte-rendu de réunion : 12 mars 2002.* [Paris] : Université Paris X-Nanterre, 2002.

LEHMAN, Corinne. *Compte-rendu de réunion : 11 avril 2002.* [Paris] : Université Paris X-Nanterre, 2002.

Universités :

[Bilan de la méthodologie documentaire des PRCE de la BIU de Toulouse en sciences sociales]. *Site de la BIU de Toulouse.* [En ligne] : <<http://www.biu-toulouse.fr/uss/scd/MenuFormation/htm>> (Page consultée le 25 septembre 2002).

UNIVERSITE DE NANCY 2. *Cours en ligne.* [En ligne] : <<http://cours.univ-nancy2.fr>> (Page consultée le 8 octobre 2002).

UNIVERSITE MARC BLOCH. *Chemin faisant : module de méthodologie générale universitaire. Site du SCD.* Localisé sous la rubrique : Présentation SCD. [En ligne] : <<http://www-scd-umb.u-strasbg.fr/>> (Page consultée le 06 novembre 2002).

UNIVERSITE PARIS-SORBONNE PARIS IV. *Service commun de la documentation : rapport annuel 2001-2002*. [Paris] : SCD, [2002].

UNIVERSITE PARIS-SORBONNE PARIS IV. *Récapitulatif du 30 juin 2000 pour la section documentaire Sorbonne du SCD (bibliothèque des thèses) : la formation des utilisateurs*. [Paris] : SCD, 2000.

UNIVERSITE PARIS-SORBONNE PARIS IV. *Contrat quadriennal 2002-2005*. [En ligne sur l'intranet de l'Université]. (Page consultée le 06 septembre 2002).

UNIVERSITE PARIS-SORBONNE PARIS IV. *Les Nouvelles : le journal de Paris-Sorbonne (Paris IV)*. Paris : Université Paris-Sorbonne, 2002.

Site de l'Université Paris IV. [En ligne] : <<http://www.paris4.sorbonne.fr>> (Page consultée le 04 septembre 2002).

Site Culture anglophone et technologies de l'information. [En ligne] : <<http://www.cati.paris4.sorbonne.fr>> (Page consultée le 20 septembre 2002).

Site du SCD. Localisé sous la rubrique : Bibliothèques. [En ligne] : <<http://www.paris4.sorbonne.fr>> (Page consultée le 04 septembre 2002).

Portails et ressources :

CERISE : Conseil aux étudiants pour une recherche d'information spécialisée. *Site de l'URFIST Paris*. [En ligne] : <<http://www.ccr.jussieu.fr/urfist/cerise/>> (Page consultée le 24 septembre 2002).

FOURMI : Formations universitaires en réseau aux méthodologies de l'information. *Site de l'URFIST Paris*. [En ligne] : <<http://www.ccr.jussieu.fr/urfist/fourmi.htm>> (Page consultée le 29 septembre 2002).

GREMI : Groupe de réflexion sur l'enseignement des méthodologies de l'information. *Site de l'URFIST Paris* [En ligne]: <<http://www.ccr.jussieu.fr/urfist/gremi.htm>> (Page consultée le 29 septembre 2002).

Ministère de l'Education nationale. *FORMIST : Réseau francophone pour la formation à l'usage de l'information dans l'enseignement supérieur*. [En ligne] : <<http://formist.enssib.fr/>> (Page consultée le 27 juillet 2002).

Les URFIST [Unités régionales de formation à l'information scientifique et technique]. *Site du Ministère de l'Education nationale*. [Enligne] : <<http://www.sup.adc.education.fr/bib/info/format/Fnurf.htm>> (Page consultée le 9 novembre 2002).

Autoformation :

CAZAUX, Marie-Annick, COMTE, Anne-Marie, LUTZ, Jean-François, MORLAT, Isabelle. *Analyse et critique de supports d'autoformation en ligne*. Villeurbanne : Enssib, 2002. [DCB. Mémoire de recherche].

Table des annexes

ANNEXE 1 : PRESENTATION DU SCD DE PARIS IV	I
ANNEXE 2 : PRESENTATION DU CAMPUS NUMERIQUE RESEAUX.DOC	VI
2.1. Présentation de « Réseaux.doc	VI
2.2. Programme pédagogique de Réseaux.doc	VII
ANNEXE 3 : FORMATION DOCUMENTAIRE DES ETUDIANTS ANGLICISTES DE 1ERE ANNEE A CLIGNANCOURT (RESEAUX.DOC)	XV
ANNEXE 4 : FORMATION DOCUMENTAIRE DES ETUDIANTS ANGLICISTES DE 2° et 3° CYCLES (RESEAUX.DOC)	XVII
4.1. Formation documentaire et partenariat	XVII
4.2. Site CATI : exemples d'un programme de DEA et de fiches d'information récapitulatives	XIX
ANNEXE 5 : FORMATION EN LETTRES MODERNES SPECIALISEES A MALESHERBES (RESEAUX .DOC)	XXV
5.1. Programme de la MTU et de la formation documentaire	XXV
5.2. Planning et exercices à la bibliothèque	XXVIII
ANNEXE 6 : MTU A L'UFR D'ETUDES ANGLO-AMERICAINES DE PARIS X-NANTERRE	XXXV
ANNEXE 7 : MTU A PARIS III	XXXVIII
ANNEXE 8 : 1ERS RESULTATS DE L'ENQUETE NATIONALE 2002	XXXIX
ANNEXE 9 : LISTE DES SIGLES	XL

Annexe 1

Présentation du SCD

- **La direction du SCD.**

La direction actuelle du SCD est assurée par Madame Bisbrouck et son adjointe, Madame Rogeret, sous l'autorité du Président de l'Université. L'équipe de direction comprend dix personnes (sept conservateurs, une bibliothécaire et deux secrétaires s'occupant du personnel et du budget pour les aspects transversaux de la gestion), qui dirigent le SCD et les différentes sections documentaires. Le chef de projet informatique du Service et la responsable de l'informatique à Clignancourt font aussi partie de l'équipe de direction.

Au total, 57 personnes travaillent au SCD : 5 personnes le gèrent au niveau de la direction, 26 forment l'équipe de la bibliothèque Malesherbes, 18 celle de la bibliothèque Clignancourt, 4 celle de la bibliothèque des études ibériques et 3 celle de la bibliothèque des thèses. Il convient également d'inclure dans ce total le poste de la bibliothécaire de l'UFR associée au SCD. Ces chiffres prennent en compte les personnes titulaires de leur poste, qui sont largement majoritaires, et un petit nombre de personnes contractuelles et vacataires.

En ce qui concerne le budget de fonctionnement, le SCD gérait 701.266 euros (4,6 millions de francs) pour ses quatre bibliothèques en 2001, en accordant une large part à la documentation.

- **Présentation des bibliothèques du SCD.**

Le SCD est actuellement constitué de quatre bibliothèques et d'une structure associée :

- o La Bibliothèque Malesherbes
- o La Bibliothèque Clignancourt
- o La Bibliothèque Marcel Bataillon (Etudes ibériques et latino-américaines)
- o La Bibliothèque des thèses
- o La Bibliothèque d'UFR de littérature française et comparée (associée)

La bibliothèque Malesherbes

La bibliothèque, située dans le Centre universitaire Malesherbes (17^e arrondissement de Paris), héberge le siège du SCD. Elle s'avère être, en terme de surface et d'offre documentaire, la plus

importante des quatre bibliothèques : ses 3.000 mètres carrés doivent permettre l'accueil des 6.000 étudiants inscrits au centre universitaire. Nouvelle structure ouverte au public depuis janvier 2000, elle a hérité des collections de l'ancienne bibliothèque du Grand Palais. Dirigée par un conservateur, elle dessert le premier cycle en langue et littérature françaises, ainsi que les cursus allant des premiers cycles à la recherche, dans le domaine des langues, civilisations, et littératures étrangères des domaines germanique, néerlandais, slave, nordique, italien et roumain, pour lesquels elle propose des fonds très riches : 230.000 livres, 1.200 périodiques, et des ressources électroniques. Elle dispose de 200 places de travail, et doit héberger 90 % de ses collections en magasins.

La bibliothèque Clignancourt

La bibliothèque, située dans le Centre universitaire Clignancourt (18^e arrondissement de Paris), s'adresse essentiellement aux étudiants du premier cycle d'enseignement. Sous la direction d'un conservateur, elle propose des collections en relation avec les disciplines enseignées dans les UFR du centre Clignancourt : philosophie et sociologie, histoire, géographie et aménagement, anglais, études ibériques et latino-américaines, langues étrangères appliquées, ainsi que des fonds complémentaires (religion, arts). Bénéficiant d'une forte affluence mais souffrant de locaux exigües, cette petite bibliothèque de 800 mètres carrés en surface utile s'efforce de pallier à ses actuelles difficultés et offre des services utiles aux 4.800 étudiants du centre universitaire qui sont susceptibles d'utiliser ses ressources : 56.000 ouvrages, 236 titres de périodiques, cartes de géographie, cassettes audio et video, et ressources électroniques.

La bibliothèque des études ibériques et latino-américaines

Située rue Gay-Lussac dans le cinquième arrondissement, la bibliothèque propose des collections touchant à l'histoire, la civilisation, et la littérature de l'Amérique latine, de l'Espagne et du Portugal, pour environ 600 étudiants de deuxième et troisième cycles des Universités de Paris III et Paris IV, ainsi que pour les enseignants et les chercheurs. Ses fonds sont constitués d'environ 25.000 documents, 160 titres de périodiques (dont 54 en cours), et 200 livres anciens. Il est intéressant de noter que cette ancienne bibliothèque d'Unité de Formation et de Recherche, aujourd'hui dirigée par un ingénieur d'étude, témoigne d'une intégration récente et réussie au sein du SCD de Paris IV en janvier 2001.

La bibliothèque des thèses

La bibliothèque des thèses, quant à elle, est une bibliothèque de très petite dimension située rue de la Sorbonne, dans le cinquième arrondissement. Dirigée par un conservateur, l'établissement a en charge toutes les thèses soutenues à l'Université Paris IV depuis 1986, et propose ses services aux étudiants de deuxième et troisième cycles, aux chercheurs et aux doctorants. Elle assure notamment les services permettant le dépôt des thèses, le catalogage et la consultation des mémoires conservés, l'aide à la recherche documentaire et l'interrogation du catalogue des thèses.

La bibliothèque associée de littérature française et comparée

La bibliothèque d'UFR de littérature française s'inscrit au sein du SCD de Paris-Sorbonne en tant que structure associée -conservant, de ce fait, une autonomie- avec le projet d'une intégration définitive dans quelques temps. Le SCD lui apporte une aide en permettant de réaliser la rétro-conversion informatique de ses fichiers. Dirigée par une bibliothécaire, l'établissement, à l'intérieur de la Sorbonne, abrite un fonds spécialisé d'environ 45.000 ouvrages anciens et contemporains (exclus du prêt) destinés à 700 enseignants, chercheurs, et étudiants de deuxième et troisième cycles, pour les Universités de Paris III, Paris IV et Paris VII..

Le rôle de la Bibliothèque inter-universitaire (BIU) de la Sorbonne dans le paysage documentaire de l'Université

La bibliothèque de la Sorbonne dessert les Universités de Paris I, III, IV, V et VII et comprend des fonds très importants. Elle a d'ailleurs le rôle de bibliothèque CADIST en histoire médiévale⁶⁷. A partir de 1995, la bibliothèque réserve officiellement son accès aux usagers de deuxième et troisième cycles universitaires. La BIU offre donc des ressources complémentaires et extérieures au SCD, à partir d'un certain niveau d'étude.

- Les projets d'avenir du SCD.

Le SCD a élaboré un projet complet de modernisation de ses structures dans le nouveau contrat quadriennal 2002-2005. L'un de ces axes concerne l'extension et la construction des bâtiments de bibliothèques. En effet, l'action particulièrement dynamique du SCD met en œuvre, en ce domaine, quatre projets de développement conséquents, dont il faudra tenir compte, à plus ou moins longue échéance, dans la formation des usagers :

o **Un projet imminent : l'intégration de la Bibliothèque d'Art et d'Archéologie**

Dès janvier 2003, le SCD projette d'intégrer la bibliothèque d'art et d'archéologie du centre Michelet, située dans le sixième arrondissement de Paris, et comprendra ainsi cinq sections documentaires. Cette bibliothèque d'UFR inter-universitaire, créée en 1995 dans les locaux précédemment occupés par la bibliothèque d'art et d'archéologie Jacques Doucet⁶⁸, comprend environ 60.000 documents spécialisés, et dessert tous les cycles d'enseignement. Elle se trouve actuellement sous la co-tutelle des Universités de Panthéon-Sorbonne (Paris I) et de Paris-Sorbonne (Paris IV). A terme, le premier cycle d'enseignement en art et archéologie devrait être transféré dans le centre Clignancourt reconstruit.

o **Une opération à moyen terme : le projet Serpente**

Dans le cadre de la réhabilitation des locaux de l'Université et du SCD s'inscrit un vaste projet intellectuel et architectural qui a pour objectif de créer une «Maison de la recherche» à l'Université Paris IV, rue Serpente, au quartier latin, dès mars 2004. Cette structure doit regrouper les écoles doctorales, certains services administratifs et culturels de la Sorbonne, et la bibliothèque des thèses, qui va déménager et s'agrandir⁶⁹. Cinq bibliothèques d'UFR (d'histoire et de sciences humaines) y seront agrégées, permettant au SCD de jouer pleinement son rôle de coordination de la politique documentaire de l'Université.

o **Des opérations à moyen et long termes : les projets Championnet et Clignancourt II**

Les travaux prévus à Clignancourt s'articulent en deux étapes :

- Le déménagement de l'actuelle bibliothèque dès juin 2003, et son installation dans les locaux réaménagés du lycée Championnet.
- Le déménagement de la bibliothèque Championnet, après quelques années de fonctionnement, et son installation dans les locaux neufs d'une nouvelle bibliothèque, au sein du Centre universitaire Clignancourt II.

En effet, l'entière reconstruction du Centre universitaire Clignancourt, comprenant les locaux administratifs, les structures d'enseignement, et la bibliothèque, est programmée. Les travaux sont inscrits dans le plan «Universités Troisième Millénaire» (U3M), qui coordonne les grandes

⁶⁷ Centres d'Acquisition et de Diffusion de l'Information Scientifique et Technique, les bibliothèques C.A.D.I.S.T. ont la mission nationale d'assurer les acquisitions, la communication et la conservation des ouvrages qui relèvent de leur couverture disciplinaire.

⁶⁸ La bibliothèque d'art et d'archéologie Jacques Doucet a déménagé en 1993 et se trouve actuellement implantée dans les locaux de la Bibliothèque Nationale de France, rue Vivienne, avant son probable rattachement au futur Institut National d'Histoire de l'Art.

⁶⁹ La bibliothèque comprendra une surface de 700 mètres carrés (au lieu de 200), dans un bâtiment de 7000 mètres carrés.

opérations de construction et d'aménagement des Universités parisiennes et franciliennes. L'achèvement du projet est prévu pour 2009.

Le centre universitaire, construit dans un quartier populaire très fréquenté, s'adresse uniquement aux étudiants de premier cycle. Sa surface s'avère insuffisante⁷⁰ pour fournir des structures sportive, médicale, sociale, culturelle, associative, et la bibliothèque ne peut pas remplir ses missions, dans le respect des besoins diversifiés de son public. Pour le moment, elle offre ses services à une affluence d'étudiants dans des conditions difficiles. L'Etat a donc décidé de reconstruire le campus universitaire en le développant, pour qu'il devienne un pôle de premier cycle en langues et sciences humaines. En 2001-2002, 4.456 inscriptions et la fréquentation de 345 enseignants et 56 autres professionnels étaient enregistrées. Mais en octobre 2002, 3.049 inscriptions reflètent la baisse générale. Les échecs des étudiants, qui ne peuvent être quantifiés, sont néanmoins connus.

Le projet provisoire de la bibliothèque Championnet

Durant les travaux de démolition, la Ville de Paris cède à la bibliothèque et à l'Université les locaux de l'ancien lycée technique Championnet, très proche du centre actuel, dans le dix-huitième arrondissement. La bibliothèque disposera d'une surface de plus de 2000 mètres carrés dans un bâtiment agréablement rénové. Elle souhaite ouvrir ses portes dès la rentrée d'octobre 2003 et déployer intégralement ses collections en libre accès (60.000 ouvrages, 300 abonnements, réseau de cédéroms, 170 places assises).

Le grand projet de la bibliothèque Clignancourt II

Le futur Centre universitaire Clignancourt II, reconstruit sur le site actuel sur une superficie d'environ 21.000 mètres carrés, comprendra une bibliothèque qui devient la plus importante structure documentaire du SCD. Bâtie sur une surface de 5.600 mètres carrés, elle proposera 550 places de lecture (soit une place pour onze étudiants), des collections en libre accès de 130.000 monographies et 400 titres de périodiques. Elle souhaite par ailleurs ouvrir ses locaux du lundi au samedi, de 8 heures à 19 heures, et offrir, à terme, un service développé de formation des usagers en corrélation avec les enseignements de Méthodologie du Travail Universitaire.

⁷⁰ Environ 5800 mètres carrés.

Annexe 3

Organisation de la formation documentaire menée auprès des étudiants anglicistes de première année, au centre universitaire Clignancourt, dans le cadre du campus numérique « Réseaux.doc ».

Pour les étudiants inscrits en littérature et civilisation britanniques, l'initiation à la recherche documentaire vient en complément obligatoire des cours de méthodologie liés aux commentaires de textes littéraires et historiques de la discipline, et à la méthodologie de l'analyse grammaticale.

Le premier semestre :

- L'organisation de la formation :

Durant le premier semestre eurent lieu cinq ateliers d'une heure (une heure par semaine pendant cinq semaines), comprenant chacun dix-huit étudiants, un par poste. La session fut répétée quatre fois dans la semaine. La monitrice, libre de créer son programme d'enseignement, s'inspira des résultats d'une enquête de départ menée auprès des participants, pour mieux connaître les attentes et les besoins.

- L'enquête de départ :

Celle-ci révéla un très fort doute des étudiants par rapport à leur réussite universitaire et à la bonne utilisation de l'informatique. La plupart d'entre eux s'avéraient « moyennement confiants », voire « paniqués », en ayant le sentiment « de ne rien y comprendre ». Tous manifestaient néanmoins de l'intérêt pour Internet, en raison de difficultés à trouver l'information recherchée. La monitrice en déduisit le bien-fondé d'une formation basée sur l'informatique.

- Le programme pédagogique :

Le programme pédagogique des ateliers fut donc construit autour de la connaissance et du fonctionnement d'un ordinateur : bases du hardware, du software, usage de Windows explorer, principes de l'enregistrement (premier atelier), l'identification et l'évaluation des sources d'information, ainsi que la prise de notes, le résumé et la problématique (deuxième atelier), les principes de la recherche d'information sur Internet et l'utilisation concrète de cet outil (troisième

atelier), le principe des liens, des sites utiles, de la recherche documentaire liée à la discipline, des catalogues de bibliothèque, incluant le SUDOC (quatrième atelier)⁷¹.

- Les méthodes pédagogiques :

Les méthodes pédagogiques furent bien adaptées : elles permirent de procurer un poste informatique à chaque étudiant, afin d'assurer une appropriation personnelle de l'outil. L'enseignante eut ainsi la possibilité de suivre le parcours de chacun. Les cours furent partagés entre une partie théorique et quelques exercices pratiques, avec distribution de supports de cours.

Le second semestre :

La formation a été complétée au second semestre (de février à mai 2002) par des exercices encadrés par un tuteur. L'enseignement prévu pour les étudiants de LLCE fut en fait choisi majoritairement par ceux de LEA. Deux ateliers de deux heures chacun eurent lieu durant quelques semaines. Un questionnaire de début de séance montra des résultats assez similaires à ceux du premier semestre, basés sur le désir d'un enseignement concret et pratique. Le tutorat a donc appris aux étudiants à se servir de l'outil informatique, grâce à une reprise des bases (connaissance du hardware et du software) et à un travail approfondi de recherches d'information et de documentation sur Internet. Les cours furent élaborés en collaboration avec les étudiants, pour répondre aux questions précises, en adaptant la théorie à la pratique : des recherches concernant la presse, les critiques littéraires, les statistiques, les civilisations britannique ou américaine, les sites Internet (entreprises et organismes), les événements culturels, ou les ouvrages localisés dans les catalogues des bibliothèques étrangères, ont été effectués durant ces travaux pratiques liés à la discipline. Une formation complète a donc été élaborée durant l'année entière.

⁷¹ Le contenu du cinquième atelier n'est pas mentionné dans le rapport de la monitrice. On peut penser qu'il s'agissait d'une visite détaillée de la bibliothèque.

Annexe 4

<p>Formation à la documentation proposée aux étudiants de licence, maîtrise et DEA dans le domaine de l'anglais, à la Sorbonne (Réseaux.doc) et partenariat.</p>

- **Introduction de la méthodologie documentaire dans les différents cursus d'anglais, à partir du deuxième cycle :**
 - o Licence : formation dans un module optionnel, introduite en 1996.
 - o Maîtrise LLCE : formation rattachée au cours « recherche et informatique ». Séances par groupes pour tous les étudiants.
 - o Maîtrise LEA : formation insérée dans un cours général, « le rôle des nouvelles technologies en entreprise »
 - o DEA : formation rattachée d'une part au séminaire « Recherche et informatique » et d'autre part à l'enseignement du tronc commun de méthodologie.
 - o DEA national « Langue anglaise des spécialités scientifiques et techniques » : formation optionnelle sous forme de démonstrations pratiques.
 - o DESS LEA : formation rattachée à un module de tronc commun d'anglais informatique.

- **Organisation de la formation :**

Des cours théoriques de bibliographie (tronc commun de DEA), des visites à la bibliothèque inter-universitaire de la Sorbonne (avec démonstration des ressources documentaires) et des travaux pratiques en groupes sont assurés dans le cadre de ces formations. Dans le passé, un conservateur du SCD, en charge de la formation des usagers sur l'ensemble des sections documentaires, assura ou encadra cette fonction, bien que le Service commun de la documentation ne desserve pas les étudiants anglicistes de ce niveau d'étude. Puis les responsables de la bibliothèque de la Sorbonne et différents partenaires en matière de formation documentaire apportèrent leurs concours. Les étudiants

furent conduits à découvrir et manipuler les cédéroms et bases de données en ligne, qu'ils concernent la bibliographie en général ou les études anglophones, en développant un regard critique. Les cédéroms du Centre de recherche (English Poetry Full text Data base, Financial Times, Discovering Authors, Art Gallery...), ceux de la bibliothèque de la Sorbonne (MLA Bibliography) ou de la bibliothèque du British Council (Ulrich, CRIB⁷²...) ont été utilisés. De petits groupes d'étudiants ont ainsi travaillé sur des thèmes précis en relation avec leurs sujets de mémoire. Des supports de cours furent produits dans le cadre de la formation (modes d'emploi des bases de données, fiches réalisées par un conservateur du SCD, bibliographies personnalisées en fonction des sujets de recherche des étudiants...).

- **Développement du partenariat :**

Les formations bénéficièrent des ordinateurs de la salle informatique de la Sorbonne, des abonnements aux bases de données et des travaux du Centre, ainsi que des ressources de différents établissements. En effet, une particularité de cette formation à la documentation trouve sa source dans le travail mené en collaboration avec de nombreux partenaires extérieurs. Ainsi, les conservateurs de la BIU, de l'URFIST (formation à Internet), ou les responsables de recherches documentaires du British Council sont amenés à intervenir, ainsi que d'autres collaborateurs : monitrice, personnes chargées de démonstrations⁷³, conférenciers, informaticiens, développeur de cédéroms...Le conservateur en charge des programmes interactifs au « Museum of Scotland », des intervenants britanniques, comme le « représentant du *Computers in Teaching Initiative* d'Oxford, ou des spécialistes dans le domaine bancaire (pour les étudiants en LEA), participent également à la formation. Cette ouverture au monde de la documentation, liée aux technologies de l'information, apporte aux étudiants un enseignement particulièrement riche et diversifié, tout en restant basé sur le domaine de l'anglais.

⁷² Liste des travaux en cours dans les universités britanniques

⁷³ La démonstration du Kompass Europe et International, par exemple, est assurée pour les étudiants en LEA.

Annexe 5

Organisation de la méthodologie du Travail Universitaire et de la formation à la documentation menée auprès des étudiants de première année en Lettres Modernes Spécialisées au centre et à la bibliothèque Malesherbes.

Corrélativement aux objectifs de la réforme du DEUG, le module de méthodologie fut organisé en trois parties :

L'éducation aux choix professionnels.

« L'éducation aux choix professionnels » existait depuis huit années de manière optionnelle, puis devint obligatoire dans la maquette. Les étudiants sont amenés à rédiger un dossier évalué sur leur projet professionnel, grâce à une séance d'introduction et cinq TD. Ces séances incitent à faire réfléchir les jeunes sur les motivations qui les poussent vers l'étude de la littérature française, afin de lutter contre l'échec universitaire. Le bilan s'avéra très positif⁷⁴, les séances de TD favorisèrent l'échange et le travail de groupe, et les notes furent bonnes. Néanmoins, un relatif manque d'assiduité fut constaté dans le cadre du contrôle continu.

Nouvelles technologies.

La partie « Nouvelles technologies » vise à l'apprentissage de la recherche sur Internet, à la découverte de sites littéraires utiles (autour de *La Peau de chagrin*), et au développement d'une vision critique par rapport à cet outil. Un cours magistral fut donné par les Professeurs Murat et Gallet-Blanchard, puis un TD fut réalisé en salle informatique, où il fut tenu compte du niveau hétérogène des étudiants, grâce à une progression individuelle encadrée par l'enseignant ou le tuteur. Le bilan fut positif, les étudiants intéressés et actifs. Les problèmes furent techniques (liés au matériel), et administratifs (limitation du nombre de places en salle informatique, modifications d'emplois du temps). Sur les deux TD initialement prévus, un seul put être mis en œuvre. Enfin, le

⁷⁴ Les étudiants remplirent un questionnaire d'évaluation qui montra une motivation réelle pour le travail de recherche et le contact avec des professionnels.

manque d'assiduité de certains s'explique sans doute par l'absence de validation concernant ce second axe de l'enseignement.

Formation à la documentation littéraire.

L'axe « formation à la documentation littéraire » est le troisième pivot de l'enseignement méthodologique, afin d'utiliser la bibliothèque et ses ressources dans le cadre de recherches bibliographiques. Quatre séances ont été programmées de fin octobre 2001 à janvier 2002, avec la participation de la bibliothèque Malesherbes. Elles comprennent une présentation de la bibliothèque, une session consacrée aux dictionnaires et aux usuels, une autre à la bibliographie, et enfin la remise des travaux présentés oralement au second semestre.

- « L'opération bibliothèque » :

Guider les étudiants dans leurs recherches est un des objectifs de la bibliothèque. Un planning rigoureux permet à tous les groupes de profiter des différents enseignements, assurés durant trois demi-journées. Après la présentation générale de la bibliothèque par le conservateur, un roulement de cinq ateliers se mit en place toutes les vingt minutes, durant deux heures :

- o visite approfondie de la bibliothèque sous la conduite d'un tuteur, en insistant sur les ressources liées à la discipline.

Puis, sous la direction des responsables de TD, s'organisèrent :

- o un atelier sur les périodiques (différencier les différents types de revues de littérature française ou de critique littéraire).
- o un atelier apprenant l'utilisation des catalogues de bibliothèques, en prenant des exemples de recherche (auteur, titre, sujet) liés au monde de Balzac.
- o un atelier « Balzac en salle de littérature française » (meilleure connaissance des rayons du secteur, localisations des œuvres ou des critiques littéraires...).
- o un atelier « Balzac dans les dictionnaires et ouvrages thématiques » (apprentissage des index et des différents types d'ouvrages de référence, arrière-plan social et historique...)

Des exercices ciblés furent distribués et servirent de base à l'initiation. A la fin de la séance, un exercice écrit, à rendre ultérieurement, fut demandé aux étudiants afin de leur permettre de venir faire des recherches complémentaires.

Néanmoins, « l'opération bibliothèque » n'est pas aisée à mener car il n'existe aucun espace propre à la formation. La circulation des groupes dans les locaux peut gêner les autres usagers. Les explications sont donc données de manière très discrète, de sorte qu'une partie du groupe ne les entend pas forcément. Par ailleurs, les étudiants sont confrontés à l'emprunt des ouvrages qu'ils localisent dans le catalogue.

- La séance consacrée aux usuels :

Une séance consacrée aux usuels a été réalisée dans les salles de cours. Pour illustrer les cours, des chariots d'ouvrages de référence, dans les domaines de la littérature et des sciences humaines, ont été apportés directement par les bibliothécaires sur les lieux d'enseignement, en complément de la séance en bibliothèque. Les difficultés rencontrées furent pratiques, liées à l'acheminement des ouvrages ou aux horaires tardifs ou matinaux de certains TD. Mais le bilan de l'action, très positif, justifia les efforts.

- La séance de bibliographie :

En troisième lieu, cette séance permit une reprise des exercices et un approfondissement des connaissances, avec des aides pour la réalisation de bibliographies, comportant environ dix références solidement justifiées et expliquées, et présentés oralement. Au total, certains travaux furent excellents et témoignèrent de recherches effectuées à la bibliothèque Malesherbes, sur différents supports, et dans d'autres bibliothèques. Mais d'autres étudiants accordèrent peu d'importance au travail.

Annexe 6

Présentation du programme de Méthodologie du Travail Universitaire et de formation à la documentation de l'UFR d'études anglo-américaines, à l'Université Paris X-Nanterre.

Déroulement des séances.

- La première séance est consacrée à l'accueil des étudiants, de manière conviviale et personnalisée. Beaucoup d'entre eux se révèlent angoissés et perdus. L'Université est donc présentée de manière très détaillée, et l'équipe en place explique pourquoi des cours de méthodologie ont été instaurés.
 - Puis se mettent en place les six séances consacrées à l'action « Lire », partie la plus importante de l'enseignement basé sur l'approche du livre. La formation va permettre la découverte du « paratexte » d'un livre en anglais, apporté par chaque étudiant, afin de montrer ce que peuvent indiquer un index, une post-face, une page de titre...Le principe de la rédaction des références bibliographiques est explicité, afin de permettre aux étudiants d'en rédiger par eux-mêmes. D'autre part, les enseignants ont mis l'accent sur la présentation des dictionnaires. Enfin, deux travaux dirigés de recherche documentaire sont organisés à la bibliothèque universitaire centrale, en présence de l'enseignant et d'une bibliothécaire.
 - Sur le chemin de la bibliothèque, les étudiants passent devant le Service Universitaire d'Information et d'Orientation. En 2001, l'idée fut lancée d'établir un partenariat avec ce service, grâce à la rencontre d'une documentaliste volontaire. Les élèves doivent remplir un questionnaire d'orientation qui sera noté. Le but de cette évaluation est aussi de favoriser la réflexion des jeunes sur leur présence à l'Université et sur les débouchés liés à l'anglais.
 - Puis viennent s'inscrire trois séances consacrées à l'action « écrire ».
- Il a été constaté que les étudiants avaient tendance à tenter de tout, ou bien de ne rien, prendre en notes. L'enseignement a donc consisté à améliorer la prise de note en anglais, en travaillant la technique. La saisie se fait au moyen du traitement de texte Word, permettant ainsi de donner quelques conseils sur son maniement.

- Enfin, des exercices de restitution orale du travail de prise de notes visent à aider l'étudiant à mieux « affronter » l'oral (comportement, regard, voix, gestes), et à porter l'attention sur la prononciation de l'anglais.
- Le partiel, quant à lui, termine le semestre. Il est basé sur des questions et un exercice de prise de notes à partir d'un texte en anglais, est conçu et corrigé par les enseignants.

Evaluation de la formation.

Pour connaître l'impact de l'enseignement de la MTU, seule une évaluation locale, basée sur cinq questions, fut réalisée par N. Caron pour un groupe de seize étudiants en février 2002 : les séances à la bibliothèque et la constitution du dossier documentaire ont été globalement appréciées. Les réponses furent contrastées pour le questionnaire d'orientation et la prise de notes, jugés soit intéressants, soit « déjà connus ». En 2002-2003, la réalisation d'un questionnaire un peu plus pointu est prévu.

Amélioration du dispositif et avenir.

Des modifications sont prévues pour améliorer le dispositif : extension de la durée des cours ; initiation au traitement de texte « Word » ; partenariat étendu avec les enseignants du département de la documentation à l'Université ; désir de développer la formation au second semestre ou en deuxième année de DEUG, si un enseignant accepte de moduler ses cours pour enseigner de la méthodologie. Chacun est conscient de la nécessité de maintenir une forte coopération entre la direction de l'UFR et celle du SCD.

Annexe 7

Organisation de la Méthodologie du Travail Universitaire à l'Université Paris III.

L'organisation de la formation.

La MTU est assurée de manière obligatoire (sauf en anglais où elle demeure optionnelle) durant les douze semaines du premier semestre, est évaluée et dispose d'un coefficient de 0,75. Le temps de formation est variable selon les UFR et peut comprendre 12, 18, 24 ou 36 heures en fonction des choix pédagogiques dans chaque discipline. Au total, 600 heures de formation sont dispensées aux étudiants de première année universitaire. Les critères pédagogiques ont été retenus en fonction des objectifs définis par le texte relatif à la réforme du DEUG, et concernent l'utilisation d'une bibliothèque et des nouvelles ressources documentaires, ainsi que la maîtrise de la lecture et de l'écriture universitaires. Ces axes de formation constituent des déclinaisons « majeures » ou « mineures » de l'enseignement selon les UFR. La coordination insiste fortement sur l'enseignement de la méthodologie documentaire, qui est ainsi proposée à tous les étudiants de première année, dans chaque discipline.

Les travaux et les évaluations.

Les cours et les évaluations varient en fonction du programme pédagogique déterminé dans chaque discipline. Mais l'apprentissage des outils et des stratégies de recherche sert de base à la réalisation de travaux personnels basés sur la lecture et l'écriture. Ceux-ci peuvent revêtir plusieurs formes, selon les UFR, mais restent centrés sur la réalisation de dossiers, de bibliographies commentées justifiant choix et démarches, sur la lecture de textes et la rédaction de fiches de lecture, ou encore la recherche de documentation nécessaire à une dissertation écrite à domicile⁷⁵.

⁷⁵ Le bilan de la formation des étudiants de premier cycle est disponible à l'adresse : <http://www.ccr.jussieu.fr/urfist/bilanbib.htm>

Annexe 8

Liste des sigles

ATER	Attaché Temporaire d'Enseignement et de Recherche
BIU	Bibliothèque inter-universitaire
BTS	Brevet de technicien Supérieur
CATI	Cultures Anglophones et Technologies de l'Information
CEVU	Conseil des Etudes et de la Vie Etudiante
CIO	Centre d'Information et d'Orientation
DBMIST	Direction des bibliothèques, des musées, et de l'information scientifique et technique
DEA	Diplôme d'Etudes Approfondies
DESS	Diplôme d'Etudes Supérieures Spécialisées
DEUG	Diplôme d'Etudes Universitaires générales
EC	Elément constitutif
ECTS	European Credit Transfer System, ou Crédits européens d'enseignements capitalisables
ENSSIB	Ecole Normale Supérieure des Sciences de l'Information et des Bibliothèques
FIED	Fédération Interuniversitaire de l'Enseignement à Distance
FORMIST	Formation à l'Information Scientifique et Technique
IST	Information Scientifique et technique
IUFM	Institut Universitaire de Formation des Maîtres
IUT	Institut Universitaire et technique
LEA	Langues Etrangères Appliquées
LLCE	Langues, Littérature et Civilisation étrangères

MTU	Méthodologie du Travail Universitaire
PRAG	Professeur Agrégé
PRCE	Professeur Certifié
SCD	Service Commun de la Documentation
SCUIO	Service Commun Universitaire d'Information et d'Orientation
SDBD	Sous-Direction des Bibliothèques et de la Documentation
TIC	Technologies de l'Information et de la Communication
UE	Unité d'enseignement
UFR	Unité de Formation et de Recherche
URFIST	Unité régionale de Formation à l'Information Scientifique et Technique